

Un contrat de \$ 30 millions pour Bombardier

Bourassa va en Californie s'enquérir de développement en haute technologie

SUZANNE DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa entreprend à compter de jeudi un voyage d'une semaine qui le mènera en Californie et dans l'Ouest canadien.

En Californie, il tentera d'ouvrir des portes pour les entreprises québécoises oeuvrant dans le domaine de l'aérospatiale, tout en s'enquérant des nouvelles tendances de la haute technologie et de l'énergie.

« Mon objectif est de prendre contact avec l'un des endroits au monde le plus développé en ce qui a trait à la haute technologie », a-t-il déclaré.

Le premier ministre profitera également d'une visite au maire de Los Angeles, M. Tom Bradley, pour plaider la cause de Bombardier, qui vient de soumissionner pour un contrat de construction de 30 wagons de métro.

Le montant du contrat n'est pas précisé, mais on estime qu'un wagon de métro se vend environ \$ 1 million.

Pour cette partie du voyage, M. Bourassa sera accompagné du ministre du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, de son chef de cabinet et d'un haut fonctionnaire responsable de l'élaboration de la politique québécoise en matière de développement technologique.

Un plan d'action précédant cette politique, doit être rendu public dans quelques semaines, a-t-on pu



Robert Bourassa

apprendre au bureau du ministère. La visite de MM. Bourassa et MacDonald à la Rand Corporation permettra donc de vérifier si le Québec se dirige dans la bonne direction.

M. Bourassa s'intéresse à la Rand Corporation parce que l'institut, qui regorge d'experts de renommée internationale, fait beau-

coup de prospective dans les domaines énergétique, technologique et économique.

Préoccupé par les besoins futurs des Américains en matière d'énergie, le premier ministre parlera donc de libre-échange et d'hydro-électricité avec les chercheurs.

Lors d'une visite au California Technical Institute (Cal Tech) et à son laboratoire Jet Propulsion Lab (JPL), MM. Bourassa et MacDonald rencontreront des représentants d'entreprises d'aérospatiale.

Ils profiteront de cette rencontre pour promouvoir l'expertise des entreprises québécoises en aérospatiale. Le gouvernement québécois cherche à développer des collaborations entre ses entreprises et les entreprises américaines. M. Bourassa fera valoir les avantages — fiscaux, socio-économiques et culturels — d'investir au Québec, pont entre l'Amérique et l'Europe.

Cette stratégie s'inscrit d'ailleurs dans une politique globale visant à construire des « ponts technologiques » entre le Québec et les États américains, note-t-on au ministère du Commerce extérieur et du Développement technologique. Des liens ont déjà été tissés avec le Massachusetts Institute of Technology, l'État de New York et Philadelphie.

Le gouvernement québécois est également curieux de voir comment le laboratoire de JPL fonctionne, au cas où le gouvernement fédéral déciderait d'installer à Montréal l'agence spatiale.

Par ailleurs, le premier ministre accordera une entrevue au *Los Angeles Times*.

Dans l'Ouest canadien, le premier ministre Bourassa ira s'informer de l'évolution du dossier du lac Meech et de la question linguistique. Il sera accompagné du ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Gil Rémillard.

À Victoria, il assistera au débat en Chambre sur l'adoption de l'accord du lac Meech, après avoir rencontré son homologue de la Colombie-Britannique, M. Bill Vander Zalm.

À Edmonton, en Alberta, il répondra à l'invitation du premier ministre Don Getty et rencontrera possiblement des gens des milieux d'affaires.

En Saskatchewan, où il rencontrera le premier ministre Grant Devine, il sera conférencier devant le Board of Trade et prononcera une allocution devant les étudiants de l'Université de Saskatoon, avant de rendre visite à la Chambre de commerce de la ville.

La partie canadienne comporte un volet plus politique, a précisé M. Bourassa, qui sera sûrement intéressé par la situation des minorités francophones en Alberta et en Saskatchewan. Dans cette province, le gouvernement doit décider s'il va traduire ses lois en français.

Il y aura aussi un volet économique, puisque les premiers ministres doivent aborder la question des barrières interprovinciales et, évidemment, du libre-échange.

Aide sociale

La réforme Paradis inquiète toujours

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Deux mois et 180 mémoires plus tard, plusieurs volets de la réforme de l'aide sociale du ministre Pierre Paradis continuent de soulever une vive inquiétude.

Comme s'est empressé de le souligner le ministre lui-même, tout le monde au Québec est d'accord pour dire que l'actuel régime d'aide sociale ne répond plus aux besoins.

M. Paradis a également souligné que les « principes » de sa réforme, soit la parité des prestations pour les jeunes, un meilleur traitement pour les plus démunis et l'incitation à retourner sur le marché du travail, avaient reçu des appuis nombreux. Le ministre a constaté que tout le monde est pour le vertu et contre le vice.

Mais les modalités d'application de cette réforme de M. Paradis ont soulevé de véhémentes protestations. Les 180 groupes venus se faire entendre en commission parlementaire depuis janvier dernier ont surtout soulevé quatre points qui causent des problèmes: le cas des familles monoparentales, de la cohabitation, des personnes âgées et la contribution alimentaire qui sera exigée des parents.

Dans le cas des familles monoparentales, M. Paradis veut forcer le chef de famille à retourner sur le marché du travail ou à l'école dès que le plus jeune enfant atteint l'âge de 2 ans, sous peine de voir ses prestations d'aide sociale réduites.

Presque tout le monde a signalé qu'une femme chef de famille monoparentale devrait avoir la possibilité, si elle le désire, de demeurer au foyer pour s'occuper de ses enfants au moins jusqu'à ce que ceux-ci aient

atteint l'âge scolaire.

Il y a au Québec presque 80,000 familles monoparentales dont la très grande majorité sont dirigées par des femmes.

Autre point critiqué dans la réforme Paradis: qu'advient-il des personnes de 50 à 65 ans vivant de l'aide sociale? Devront-ils se chercher un emploi ou retourner aux études sous peine de voir leurs prestations réduites?

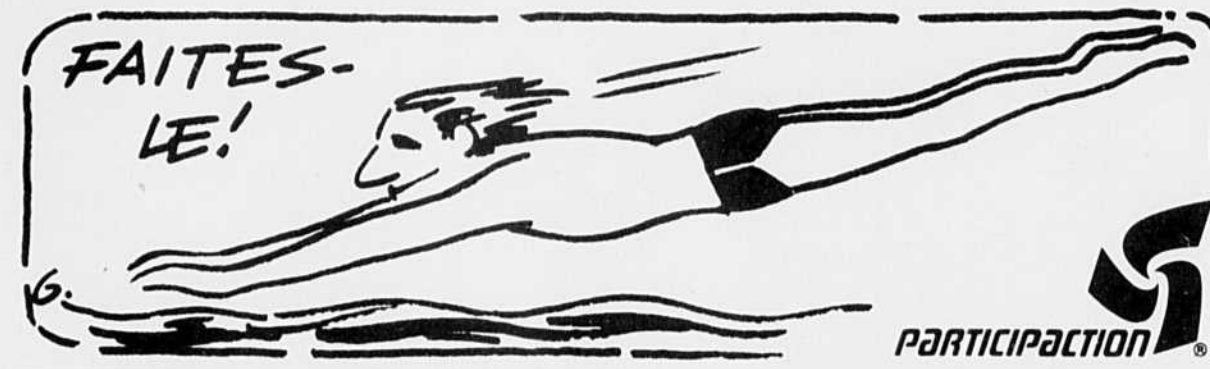
On connaît les difficultés presque insurmontables que peut rencontrer un travailleur de cet âge pour se dénicher un emploi lors de mises à pied ou de faillites d'entreprises.

Quant aux femmes, il y en a 45,000 au Québec qui sont âgées de plus de 50 ans et qui sont bénéficiaires de l'aide sociale. Ces femmes ont souvent élevé des familles nombreuses et ont été abandonnées dans bien des cas par un conjoint qui ne verse aucune pension alimentaire. Inutile de préciser que ces femmes n'ont aucun régime de retraite ou plan de pension.

Par ailleurs, le ministre Paradis voudrait que les parents d'un jeune assisté social soient forcés de verser une contribution à ce dernier, qu'ils soient en quelque sorte partiellement responsables de sa survie.

M. Paradis s'appuie sur le fait que ce principe de la contribution des parents est actuellement appliqué lorsqu'un enfant de 18 ans ou plus est encore aux études.

Mais des objections nombreuses se sont élevées contre ce volet de la réforme Paradis. Des groupes ont signalé au ministre que 18 ans est l'âge légal de la majorité et que rien ne devrait contraindre des parents à subvenir aux besoins de leurs enfants une fois qu'ils sont devenus majeurs.



Le CMR de Saint-Jean veut décerner maîtrises et doctorats

JEAN-PIERRE PROULX

Le Collège militaire royal de Saint-Jean pourrait bientôt décerner des maîtrises et des doctorats.

Le Conseil des universités vient en effet de recommander au ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, que la loi sur le Collège militaire soit modifiée à cet effet. Adoptée en juin 1985, celle-ci permet au Collège de décerner des baccalauréats en arts, en sciences et en administration. Jusque là, c'était l'Université de Sherbrooke qui, par entente, remettait ces diplômes aux

étudiants officiers du Collège.

Le Conseil est d'avis « qu'une telle modification consoliderait la position du Collège militaire royal de Saint-Jean, seul établissement universitaire francophone au sein des Forces armées, et lui donnerait un statut équivalent à celui des autres collèges militaires canadiens ». Jusqu'ici, les bacheliers du Collège désireux de poursuivre des études de deuxième ou troisième cycle doivent se rendre à Kingston en Ontario.

Le Conseil des universités rappelle d'ailleurs que, dans un premier avis en 1985, il n'a pas voulu restreindre le Collège à ne décerner que des

grades de premier cycle. Il a plutôt recommandé que le Collège soumette ses éventuels projets de développement « aux mêmes procédures d'examen et d'approbation que celles auxquelles sont soumis ceux des autres universités québécoises ».

La loi du Collège serait donc modifiée pour lui permettre au ministre « après avis du Conseil des universités, d'autoriser le Collège à décerner tous grades ou certificats universitaires de deuxième et troisième cycles ». Le Collège a d'ailleurs accepté de se soumettre à cette procédure pour développer d'autres programmes de premier cycle. Cette exigence est inscrite dans la loi de juin 1985.

Le Conseil des universités voulait ainsi « s'assurer que le Collège respecte bien sa mission et que ses programmes présentent les mêmes garanties de qualité que ceux des autres établissements universitaires québécois ».

Il voulait en même éviter ainsi une « croissance anarchique du Collège (ou de tout autre établissement privé, étant donné que la Charte du Collège pourrait constituer un modèle pour les établissements de ce type) mais en même temps assez souples pour lui permettre les développements nécessaires à la poursuite de sa mission ».

En 1985, le Conseil était en même temps saisi d'une demande de l'Institut catholique de Montréal, un organisme créé par l'archevêque de Montréal et qui voulait décerner un baccalauréat en pédagogie. Le Conseil avait alors rejeté la demande mais depuis, une entente est intervenue entre l'Institut catholique et l'Université de Montréal.

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645

numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-3361

Montréal.....(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec.....(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514.....1-800-361-6059
Indicatif 418.....1-800-463-4747
Indicatif 613.....1-800-361-5699
Indicatif 613.....1-800-361-5699

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

CONCOURS

de rédaction

sur le thème de la Semaine canadienne de l'Environnement «Notre avenir à tous»
LE DEVOIR • JEUNESSE • ENVIRONNEMENT CANADA

Pour souligner la SEMAINE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT (30 mai au 5 juin), le quotidien LE DEVOIR et ENVIRONNEMENT CANADA lancent un concours de rédaction à l'intention des jeunes de 25 ans ou moins résidant au Québec. Pour participer au concours les candidats doivent présenter un article sur le thème de la SEMAINE CANADIENNE DE L'ENVIRONNEMENT «Notre avenir à tous». LE DEVOIR publiera en tout ou en partie les textes des trois gagnants.

Téléphonez dès maintenant pour obtenir le formulaire d'inscription ainsi que les règlements du concours.

1er prix: une bourse de 1 500 \$

2e prix: une bourse de 1 000 \$

3e prix: une bourse de 500 \$

(418)648-7204 pour la ville de Québec et ses environs

1-800-463-4311 pour Montréal et les autres régions du Québec

LE DEVOIR Le concours se termine le 29 avril 1988

Environnement Canada Environnement Canada

Trois groupes de travail élaboreront un programme de restauration et de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

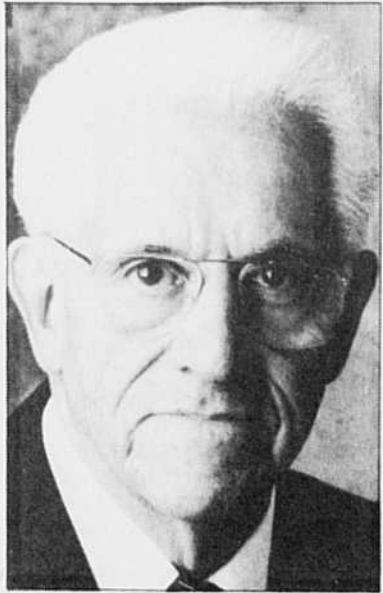
Québec vient de confier à 38 personnalités québécoises la tâche d'élaborer au cours des prochains mois un vaste programme de développement économique, de restauration et de mise en valeur environnementale du fleuve Saint-Laurent qui se situe dans la foulée du développement « intégré » préconisé par la Commission mondiale de l'Environnement.

La mise au point de ce vaste programme, qui donnera lieu à une consultation limitée à certains groupes économiques, sociaux et politiques, a été confiée à M. Camille Dagenais, un ingénieur du groupe SNC, a appris LE DEVOIR de sources bien informées.

C'est à M. Dagenais que le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, avait confié en 1986 le soin de reviser le programme d'assainissement des eaux du Québec peu après l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Le « plan d'action » de mise en valeur du fleuve a été commandé par le conseil des ministres, le 27 mars 1987. Il est en réalité en retard d'un an sur son échéancier initial puisque le gouvernement prévoyait l'an dernier pour février 1988 un énoncé clair des « objectifs opérationnels ».

Ce n'est que jeudi dernier, en effet, que le groupe directeur de personnalités publiques chargé de la mise au point de ce « plan d'action » s'est réuni pour la première fois, au pavillon principal de l'Université de Mont-



Camille Dagenais

réal. Québec a décidé de répartir dans trois groupes de travail les 38 personnalités responsables de projet.

Le « groupe directeur », dont la vice-présidence est confiée conjointement à M. Lincoln et à son collègue au Développement régional, M. Marc-Yvan Côté, a pour tâche de définir les orientations, d'approuver le « plan d'action » et de le soumettre au gouvernement provincial.

Un groupe subalterne, le « groupe de travail », lui aussi présidé par M. Dagenais, sera chargé des fonctions

névralgiques suivantes: il lui appartiendra de définir les objectifs économiques et environnementaux du plan, de définir une stratégie susceptible d'être acceptée par le secteur privé, les ministères et les MRC et, à la limite, de susciter des investissements de sa réalisation. Responsable de l'échéancier de travail, ce groupe a aussi pour fonction « d'harmoniser » les usages, les projets et les activités présents sur le fleuve dont les effets sont souvent contradictoires.

Un troisième groupe, dit « groupe-ressources », agira comme conseiller sur des aspects précis du programme. On y trouve six personnalités provenant des milieux écologistes (STOP et SVP) et scientifiques (UQAM, INRS, Institut du bassin Saint-Laurent).

Le programme, qui devra être approuvé par Québec avant sa réalisation, vise toutes les facettes de l'activité économique, de la frontière ontarienne jusqu'à Havre-Saint-Pierre et Gaspé. Il englobe le lac des Deux-Montagnes, la rivière-des-Prairies et la rivière des Mille Îles, l'estuaire fluvial, le Saguenay jusqu'à Chicoutimi et, la chose n'est pas acquise, peut-être l'embouchure des tributaires du Saint-Laurent où se concentrent de nombreuses villes et industries.

Chargé d'assurer le développement « durable » du fleuve par la restauration, l'aménagement et la mise en valeur de toutes ses ressources - y compris la navigation - ce projet de-



Clifford Lincoln

vra faire une part plus grande à la dépollution des écosystèmes, ont fait valoir vendredi différents intervenants lors de leur première réunion. D'autres ont noté que l'avant-projet déposé par le ministère de l'Environnement ne laissait pas « transpirer » de fortes préoccupations pour le potentiel touristique et économique du cours d'eau.

Le président des deux comités directeurs, M. Dagenais, a pour sa part précisé d'entrée de jeu, qu'il n'est plus nécessaire de faire de nouvelles études pour définir les objectifs d'un

plan d'action ». Il a ajouté qu'une fois consultés les « intervenants bien renseignés », il sera possible de produire un « rapport réaliste et des recommandations pratiques et réalisables », précise le procès-verbal de cette rencontre à huis clos.

Le ministère de l'Environnement avait, préalablement à cette rencontre, dressé une synthèse des propositions et projet connus sur le fleuve. Il a aussi défini les secteurs d'intervention prioritaires, dressé la liste des intervenants susceptibles d'être consultés et... proposé une table des matières du rapport final. Le sous-ministre adjoint, M. Gérard Divay, devait préciser aux personnalités présentes qu'il ne leur appartiendra pas seulement de « reviser » le plan d'action élaboré par le ministère, comme le précisait par inadvertance le mandat officiel, mais de « l'analyser » en profondeur.

Les personnalités présentes ont par ailleurs convenu d'axer prioritairement leurs travaux sur l'aménagement faunique du fleuve Saint-Laurent. Elles vont aussi se pencher prioritairement sur les activités de dragage de la voie maritime, une activité du gouvernement fédéral qui remet chaque année en suspension dans le fleuve des milliers de tonnes de sédiments contaminés pour lesquelles il n'existe aucun mode de gestion vraiment sécuritaire.

Québec doit annoncer cette semaine ses nominations aux sein des « groupes » responsables du projet. Le comité directeur a décidé de rencontrer les journalistes seulement à la « fin du mandat », insistant sur l'importance de garder ces délibérations confidentielles en raison des su-



Marc-Yvan Côté

jet délicats, voire des projets gouvernementaux, qui y seront mis sur la table.

Les travaux du comité porteront notamment sur le développement des pêcheries commerciales et de la pêche sportive ainsi que sur la protection du patrimoine fluvial, écologique et faunique qui malmènent souvent les infrastructures touristiques (hôtels, marinas, quais, plages, rampes de mise à l'eau, etc.). Un volet important sera consacré au développement hydro-électrique, toujours possible sur le Saint-Laurent, au réchauffement du fleuve par les centrales thermiques et à l'effet peu esthétique des lignes à haute tension trans-fluviales.

Un groupe sélect

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Québec a tenté d'associer les principaux intervenants « décisionnels » à la mise au point de son « plan d'action » économique et environnemental du fleuve Saint-Laurent.

Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, le groupe directeur de ce vaste projet est composé MM. M. Michael Fainstat, président du comité exécutif de Montréal; Jean Pelletier, maire de Québec et président de l'UMQ; Mark Toivanen, président de la Chambre de commerce du Québec et vice-président de Zinc Electrique du Canada; Harvey Mead,

président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature; Louis-Paul Allard, président de la Fondation québécoise en environnement; Gilles Cloutier, recteur de l'Université de Montréal; Fernand Poirier, de la Fédération de voile du Québec; René Lachance, v.-p. de Tioxide Canada Inc; Roger Nicolet, président de l'UMRCQ; et Jacques Proulx, président de l'UPA.

Le président de ce groupe directeur, M. Camille Dagenais, dirigera aussi le groupe de travail chargé de sa conception technique et stratégique. Il sera assisté, au comité directeur, par les ministres de l'Environnement et du Développement régional, MM. Clifford Lin-

coln et Marc-Yvan Côté.

La Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES), qui regroupe des armateurs, des compagnies maritimes et des Chambres de commerce, constitue dans ce projet un intervenant privilégié. Son président, M. Louis Derome, siège en effet sur les deux comités. Et le président du comité Tourisme, loisirs et environnement de la SODES, M. Normand Caze-lais, un fonctionnaire d'Hydro-Québec, siège aussi au groupe directeur.

Confronté aux traditionnels tiraillements entre la Fédération québécoise de la Faune et la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL), M. Lincoln a réglé le problème en nommant au groupe directeur le vice-président exécutif de la FQF, le Dr Yves Jean, et au stratégique groupe de

travail l'ex-présidente de la FAPEL, Mme Louise Lepage-Beaubien, qui y siège toutefois à titre de représentante de la Société canadienne pour la conservation de la nature. Cet organisme détient aussi un siège au groupe directeur en la personne de Me Robert Carswell, de l'étude Byers, Casgrain.

Le groupe de travail réunit par ailleurs MM. Marc Abbott, de Carnards Illimités; Jean-Claude Beaumier, maire du Cap-de-la-Madeleine et dirigeants de l'UMQ; Michel Hamelin, président de la CUM, Marcel Couture, de l'Association québécoise des techniques de l'eau; Marcel Frenette, de l'université Laval; le Dr Frank Prat, du DSC de Hull; JeanBurton, de l'Association des manufacturiers canadiens (section Québec); Jean Couillard, de l'UPA; et Guy Dufresne, v.-p. de Consolidated Bathurst.

Il fait trop chaud pour le sirop d'érable

(PC) — Les producteurs de sirop d'érable du Québec craignent de ne pouvoir produire un sirop de qualité si la température continue de se maintenir au-dessus des normales saisonnières. Pour que l'eau d'érable coule à flots, la température doit rester froide la nuit, même s'il fait plus chaud le jour.

Les acériculteurs des régions de l'Est et du Sud de la province ainsi que ceux de la Mauricie affirment que les coulées relevées depuis une semaine ne donnent ni la quantité ni

la qualité espérée en 1988 après une année désastreuse en 1987.

Le sirop d'érable se vend en moyenne \$ 50 le gallon sur les marchés publics ce printemps, et son prix ne devrait pas varier en dépit d'un nombre record d'entailles pratiquées sur les érables cette année.

Entre-temps, les érablières connaissent tout de même une bonne saison. Ouvertes au public depuis un mois, la plupart d'entre elles ont une liste complète de réservations.

LE TRAFALGAR SILENCIEUX ET À TOUTE ÉPREUVE

Si vous voulez en savoir plus sur le consortium Trafalgar, veuillez écrire à l'adresse ci-dessous. Nous vous ferons parvenir notre dépliant d'information.

Trafalgar Consortium, Bureau 505, 85 rue Albert, Ottawa K1P 6A4.



LE TRAFALGAR EST UN SOUS-MARIN SPÉCIALEMENT CONÇU AUSSI BIEN POUR ÉVOLUER SOUS LES GLACES QUE DANS LES EAUX DE L'ATLANTIQUE OU DU PACIFIQUE. IL PEUT COUVRIR DE GRANDES DISTANCES RAPIDEMENT ET SILENCIEUSEMENT ET SA PERFORMANCE EST INÉGALÉE. C'EST UN SOUS-MARIN À TOUTE ÉPREUVE. SA TECHNOLOGIE, BRITANNIQUE, SERA ADAPTÉE POUR PERMETTRE SA CONSTRUCTION AU CANADA.

LE TRAFALGAR SERA CONSTRUIT AU CANADA PAR DES CANADIENS.

Publié par:
Les systèmes de défense VSEL du Canada Inc., pour Trafalgar Consortium.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

■ Massacre en Colombie

BOGOTÁ (AFP) — Plus de trente personnes ont été tuées hier matin dans le nord-ouest de la Colombie à la suite d'une attaque surprise d'un petit village par des inconnus, ont rapporté plusieurs stations de radio de la capitale. Dans une interview à la radio privée RCN, le Dr. Rodrigo Garcia, de l'hôpital de Planeta Rica où ont été transportées quatre victimes, a déclaré avoir recueilli les témoignages de six blessés selon qui 30 à 35 personnes au total ont été tuées. Le gouverneur de la province de Córdoba, M. José Gabriel Amin, a déclaré à la radio Caracol de Bogotá que « les premières informations faisaient état d'un bilan oscillant entre 20 et 30 morts ». Le gouverneur a ajouté qu'il attendait des informations détaillées de la part de la police. Selon les témoignages reçus par le Dr Garcia, une quinzaine d'individus ont fait irruption hier matin dans le hameau de La Mejor Esquina et ont tiré à l'aveuglette sur une foule de paysans qui célébraient une fête populaire. On ignore si les attaquants faisaient partie d'une organisation de guérilla.

■ Mme Thatcher en Turquie

LONDRES (AFP) — Mme Margaret Thatcher sera demain à Ankara pour une visite officielle de deux jours en Turquie, la première d'un chef de gouvernement britannique dans ce pays membre de l'Alliance atlantique et candidat à l'entrée dans la Communauté économique européenne. Le renforcement de l'OTAN au lendemain de la signature du traité américano-soviétique éliminant les missiles de portée intermédiaire (INF) figurera en bonne place dans les entretiens de Mme Thatcher avec les dirigeants turcs, estime-t-on à Londres. Elle soulignera dans ce contexte l'importance de la modernisation de l'armée turque, et notamment de l'installation de missiles à courte portée supplémentaires dans un pays qui partage une frontière commune avec l'Union soviétique. A propos de l'adhésion turque à la CEE, Mme Thatcher répétera à son homologue M. Turgut Ozal, et au président Kenan Evren qu'il vaut mieux réactiver l'accord de coopération existant entre Ankara et la CEE avant une adhésion formelle. C'est la position exprimée l'an dernier par le gouvernement de Londres lorsque la Turquie avait annoncé sa candidature. Celle-ci est jugée prématurée non seulement à Londres, mais dans d'autres capitales européennes ainsi qu'à Bruxelles.

■ Le pluralisme convient au Sénégal

DAKAR (Reuters) — Le président Abdou Diouf a réaffirmé dimanche que le pluralisme politique intégral était la voie qui convenait à son pays. Dans un message à la nation à la veille du 28^e anniversaire de l'indépendance du Sénégal, Diouf a déclaré : « C'est ma conviction profonde que le pluralisme intégral est la voie royale, celle qui convient à notre pays (...) à sa quête d'une liberté vraie qui coïncide avec l'initiative, la responsabilité, la créativité, le développement, le respect des droits de l'homme, l'épanouissement de chacune et de chacun dans toutes les dimensions de la vie ». Il existe actuellement 17 partis politiques au Sénégal, pour sept millions d'habitants. Diouf a condamné les actes de violence dont Dakar a été le théâtre au lendemain des élections du 28 février et qui l'ont conduit à décréter l'état d'urgence et un couvre-feu dans la capitale. Cette situation exceptionnelle est toujours en vigueur et explique que le 28^e anniversaire de l'indépendance ne soit marqué cette année que par une prise d'armes.

■ Dazibao contre la politique d'éducation

PÉKIN (Reuters) — Un dazibao accusant les dirigeants chinois de négliger l'éducation et les intellectuels, apposé sur les panneaux d'affichage de l'université de Pékin, a été arraché hier par les responsables de celle-ci, rapportent des témoins. L'affiche s'en prenait au secrétaire général du Parti communiste Zhao Ziyang et au premier ministre par intérim Li Peng, également président de la commission nationale de l'éducation. Le dazibao a été lu par des centaines d'étudiants avant d'être arraché. Il était signé par des « jeunes travailleurs et étudiants », et accusait les autorités de ne pas accorder aux intellectuels que de bas salaires et de mauvaises conditions de travail, les forçant à prendre un deuxième emploi. « Le gouvernement dit vouloir respecter les intellectuels, mais ce sont des phrases creuses (...) La politique d'éducation du gouvernement est absolument erronée », pouvait-on lire sur cette affiche. Les dazibaos sont interdits en Chine depuis 1982.

■ Dix millions de paysans réprimés

MOSCOU (Reuters) — Plus de dix millions de paysans soviétiques ont été réprimés pendant la collectivisation des terres menée par Staline au début des années 30, selon Vladimir Tikhonov, membre de l'Académie soviétique des sciences agricoles. Ce chiffre, attribué à Tikhonov par l'hebdomadaire Argumenty i Fakty, est l'estimation la plus élevée du bilan de la collectivisation forcée jamais publiée en Union soviétique. Depuis novembre dernier, cette période fait l'objet d'un nouveau débat public, car le numéro un du Kremlin a déclaré que la politique paysanne de Staline avait entraîné des crimes, mais avait été nécessaire. Gorbatchev a dit que les victimes de Staline se comptaient par milliers, et le responsable du Kremlin Alexander Yakovlev a affirmé que les estimations portant à des millions de personnes les victimes de la collectivisation et des purges politiques se fondaient sur des rumeurs. Tikhonov n'a pas été jusqu'à dire que 10 millions de paysans étaient morts, mais que la « dékoulakisation », c'est-à-dire l'expropriation et le départ en exil des Koulaïks, les paysans riches, avait liquidé la paysannerie soviétique en tant que classe et transformé les fermiers en travailleurs sans droits.

Sixième semaine de négociations sur la question afghane

Kaboul et Moscou d'accord sur le retrait

MOSCOU (AFP) — L'URSS et l'Afghanistan agissent conformément à « leurs intérêts nationaux » en cas d'échec des pourparlers indirects de Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan, ont souligné hier à Kaboul le numéro un afghan Najibullah et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze.

Selon un compte-rendu diffusé par l'agence TASS des entretiens du président afghan avec le chef de la diplomatie soviétique, arrivé dimanche à Kaboul, les deux parties ont évoqué « les tâches concrètes découlant de la ligne politique concertée » définie le 8 février dernier par le secrétaire général du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, et M. Najibullah.

À cette date, le numéro un soviétique avait notamment annoncé que l'URSS était prête à retirer ses troupes en dix mois.

(Radio-Kaboul, captée à Islamabad, a indiqué hier que M. Chevardnadze et les responsables afghans étaient en accord sur les mesures nécessaires pour mettre un terme au conflit afghan. Selon la radio, les entretiens ont permis de dégager une

« totale identité de vues » sur la question du calendrier de retrait d'Afghanistan des troupes soviétiques. D'après les estimations occidentales, les Soviétiques ont quelque 110.000 hommes en Afghanistan.)

MM. Najibullah et Chevardnadze se sont par ailleurs félicités des résultats des « nouvelles formes de contacts économiques, commerciaux et culturels » entre les deux pays, en particulier de l'établissement de « relations directes » entre Républiques fédérées soviétiques et provinces afghanes.

Par ailleurs, M. Zain Noorani, ministre d'État pakistanais aux Affaires étrangères, a exprimé l'espoir, hier après-midi, de voir un accord intervenir sur le conflit afghan « dans les prochains jours ».

Au sortir d'un entretien privé d'une heure avec le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, le ministre pakistanais a dit aux journalistes : « J'ai toujours été optimiste. J'espère que dans les prochaines jours les quatre parties seront prêtes à signer, en présence du secrétaire général de l'ONU ».

M. Noorani a estimé que « les cho-

ses ne pouvaient pas traîner indéfiniment », tout en faisant remarquer que deux des quatre instruments, qui constituent l'accord, sont en fait soumis à l'aval des États-Unis et de l'URSS, qu'il s'agisse des garanties internationales ou des modalités de retrait l'armée rouge.

Les deux autres instruments, qui concernent directement le Pakistan et l'Afghanistan, ont trait à la non-ingérence et non-intervention et au retour volontaire des réfugiés afghans.

Cet optimisme contraste singulièrement avec les divergences qui continuent de se manifester entre Américains et Soviétiques sur le problème-clé de la symétrie, l'arrêt ou la poursuite de l'aide à la résistance et au régime de Kaboul.

M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères, vient à nouveau de récuser la notion même de symétrie, et ses entretiens de Kaboul ont largement porté sur les modalités pratiques d'une solution de rechange à un impossible règlement international.

M. Noorani a d'ailleurs marqué une certaine méfiance à l'égard des intentions soviétiques et afghanes et publiquement exclu un accord sans

les États-Unis.

Tout en estimant « sincère » le désir de l'URSS de se retirer d'Afghanistan, le ministre pakistanais a demandé aux journalistes d'attendre quelques jours pour savoir qui est prêt à signer et qui ne l'est pas.

L'Union soviétique, a-t-il poursuivi, souhaite laisser les États-Unis en dehors de l'accord et être la seule garante. Cela ne ferait que rouvrir « la boîte de Pandore », car les quatre documents ont été élaborés dans un cadre défini et sont interdépendants.

Si les États-Unis ne sont pas partie à l'accord, a répété M. Noorani, « tout devra être renégocié et six ans et demi de négociations auront été perdus ».

Prié de dire s'il espérait seulement ou s'il s'attendait à un accord, M. Noorani a répondu : « Je me tiens les pouces ».

Les pourparlers indirects pakistano-afghans sont maintenant entrés dans leur sixième semaine, et le sentiment unanime des négociateurs est que « le temps s'épuise et que la marge de manœuvre des uns et des autres s'est très sensiblement amincie ».

L'Ulster protestante manifeste

BELFAST (AFP) — Les protestants d'Ulster sont descendus à leur tour dans les rues hier pour leurs premiers défilés de la « saison des marches », l'occasion de manifester leur volonté farouche de demeurer partie intégrante du Royaume-Uni.

La veille, c'étaient les catholiques qui avaient organisé des marches à travers la province pour commémorer sous une haute protection policière l'insurrection de Pâques en 1916 à Dublin contre l'occupant anglais.

Sabre au clair, bannières brodées et Union Jack flottant au vent, les « Apprentice Boys », une confrérie protestante remontant au 17^e siècle, ont défilé dans une dizaine de villes et villages, notamment à Dundonald (Est de Belfast).

Selon un rituel immuable, les fanfares, en grand uniforme rouge ou bleu, emmènent la marche au pas cadencé dans un assourdissant roulement de tambours et de grosses caisses pour, selon la tradition, « à faire trembler les murs des maisons catholiques ».

Pour quelques livres, les marchands de souvenirs proposaient des portraits du pasteur-député Ian Paisley, le leader du parti unioniste DUP, et des brochures sur « l'Ulster en péril » où une araignée aux couleurs verte, blanche et orange de la République d'Irlande étend sa toile sur l'Irlande du Nord.

Sous les applaudissements, le numéro deux du DUP, Peter Robinson, également membre de cette confrérie, a dit que le message des protestants était le même depuis 300 ans : « Nous ne nous rendrons pas » et « Nous ne nous soumettrons jamais aux catholiques romains ».

Il a réaffirmé que les protestants « n'accepteraient jamais l'accord anglo-irlandais » sur l'Ulster signé il y a près de deux ans et demi par Londres et Dublin pour tenter de trouver une solution au problème de l'Irlande du Nord.

Après des mois de manifestations contre cet accord, qui donne pour la première fois un droit de regard à Dublin sur les affaires d'Ulster, les partis unionistes ont renoué le dialogue avec le gouvernement de Mme Margaret Thatcher. Mais ils continuent à exiger le gel de l'accord avant d'entamer des négociations sur l'avenir de la province, ce que ni Londres ni Dublin ne sont prêts à accepter.

Plus de 2.000 marches, essentiellement organisées par les protestants, auront lieu d'ici la fin de l'été, avec à chaque fois le risque de faire encore monter la tension et le sectarisme entre les deux communautés.



Photo AP

Émeutes à Séoul

Des étudiants radicaux ont protesté, hier, contre le gouvernement du président sud-coréen Roh Tae-woo en lançant des cocktails Molotov aux policiers.

L'Éthiopie et la Somalie rétablissent leurs relations

ADDIS ABEBA (Reuters) — L'Éthiopie et la Somalie ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques et de réduire la tension militaire sur leur frontière, a annoncé hier l'agence de presse éthiopienne Ena.

Selon l'agence cette percée diplomatique a été réalisée lors de pourparlers à un niveau élevé, dans la capitale somalienne, Mogadiscio, la semaine dernière.

Selon l'agence, la Somalie et l'Éthiopie sont convenues de réduire les concentrations de troupes sur leur frontière, d'échanger des prisonniers de guerre, et de mettre un frein aux « activités subversives » auxquelles se livrent mutuellement les deux gouvernements.

La Somalie et l'Éthiopie se sont livrées une guerre meurtrière il y a dix ans pour le contrôle de l'Ogaden, région désertique frontalière que se disputent les deux pays.

Ena n'a pas précisé si les deux pays avaient défini une procédure pour le règlement du conflit de l'Ogaden, administrée par l'Éthiopie mais habitée principalement par des Somalis.

Dimanche, la radio nationale somalienne avait laissé entendre que les deux pays s'approchaient d'un règlement pacifique.

Le président somalien Mohamed Siad Barre, cité par Radio-Mogadiscio, avait déclaré la veille que la paix était à l'horizon pour les deux pays qui s'étaient affrontés en 1977

pour le contrôle du désert de l'Ogaden.

Ces informations ont été diffusées à la fin de la réunion de trois jours de la commission consultative paritaire qui a tenté de trouver les moyens de régler le conflit frontalier et d'améliorer les relations entre les deux pays.

Ces derniers avaient entamé un dialogue il y a deux ans, avec une rencontre à Djibouti entre Barre et le président éthiopien Mengistu Haile Mariam, en janvier 1986, en marge d'un sommet régional sur la sécheresse et la désertification.

Trois séries de pourparlers au niveau ministériel avaient suivi sans déboucher sur un calendrier de négociations officielles.

L'Éthiopie avait insisté pour que la Somalie reconnaisse les frontières existantes en préalable à des négociations sur la normalisation des relations.

Mais la Somalie était elle-même inflexible sur l'établissement d'un climat de confiance en réduisant les tensions frontalières et normalisant les relations diplomatiques et commerciales avant d'aborder la question frontalière.

De nouveaux pourparlers avaient eu lieu à Djibouti entre les deux présidents, en marge du deuxième sommet de l'autorité inter-gouvernementale sur la sécheresse et le développement, du 20 au 22 mars.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Conseils en propriété intellectuelle
Fondé en 1936
Recherches en
marques de commerce
et en brevets
Conseils et services professionnels pour
toutes questions impliquant la loi sur les
brevets, les marques de commerce, les
droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER

DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ

SCRIBEC

45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400

Semaine 8h30 à 20h - Samedi 10h30 à 16h

LE 16 AVRIL

LE PLAISIR
LE PLAISIR
LE PLAISIR
LE PLAISIR
LE PLAISIR
LE PLAISIRdes
livres

- Interview: Anne Hébert
- Le Salon et les poètes
- Le Salon et ses prix littéraires
- Les dix ans de carrière de Jean-Claude Larouche, éditeur de Chicoutimi

consacrera plusieurs
pages au 17^e Salon
International du Livre
de Québec

- Les invités du Salon: Simone Schwartz-Bart, Alain Absire (prix Femina 87) et Monique Serey.

et des informations pratiques...

Parution: 16 avril 1988 / Date de tombée: 6 avril 1988
Pour réservations publicitaires contactez Jacqueline Avril
Montréal: (514) 842-9645 Québec: 1-800-363-0305

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Manifs pacifistes en RFA

FRANCFORT (AFP) — Pendant quatre jours, entre 100.000 et 200.000 Allemands de l'Ouest ont sacrifié à la tradition établie de Pâques : marcher dans une ambiance de ferveur religieuse pour protester contre toutes les armes stationnées dans leur pays, comme cela se fait depuis trente ans.

Plus de 200.000 personnes, selon les organisateurs, sensiblement moins selon les services de police, ont participé sans un seul incident à des centaines de défilés et rassemblements, où les participants venaient en famille. Un porte-parole du comité organisateur s'est déclaré « surpris » par la forte participation, sans doute favorisée par le beau temps.

Partout, les prêches des pasteurs, les multiples discours et slogans ont été dominés par les thèmes d'actualité : pas de nouveau réarmement, pas de modernisation des missiles stationnés en RFA, moins de vols d'entraînement à basse altitude des avions alliés, pas de « militarisation » de l'amitié franco-allemande.

Les manifestants ont surtout exprimé la crainte qu'après l'espoir suscité par l'accord américano-soviétique de Washington sur le retrait des missiles nucléaires intermédiaires, les fusées à courte portée (moins de 500 km) soient modernisées et rendues plus puissantes. Ils soupçonnent le gouvernement ouest-allemand de céder aux injonctions de Washington et de l'OTAN sur cette modernisation.

Des groupes de manifestants sont allés protester devant une base aérienne américaine, à Hahn (ouest de la RFA) contre les quelque 100.000 vols d'entraînement à basse altitude effectués chaque année au dessus du pays. Les chutes d'un F-16 américain et d'un Mirage français la semaine dernière, à proximité de centrales nucléaires, ont fait ressurgir la peur d'un Tchernobyl à l'allemande.

Les manifestants ont aussi pour la première fois depuis plusieurs années choisi la base aérienne américaine Rhin-Main, proche de Francfort, le plus grand aéroport militaire américain en Europe occidentale, comme cible de leurs protestations. Ils s'opposent aux plans d'agrandissement de la base.

Des délégations des pacifistes français étaient présentes et se sont associés au refus de la « militarisation de l'amitié franco-allemande » marquée selon eux par la brigade et le conseil de défense communs.

Philippines

Évasion de militaires rebelles

MANILLE (Reuter) — L'armée philippine a révélé hier que quatre militaires détenus pour complot contre la présidente Corazon Aquino s'étaient évadés.

Selon un porte-parole il s'agit de deux capitaines, d'un lieutenant et d'un sergent qui se sont échappés au cours des deux dernières semaines.

Selon d'autres sources militaires, deux de ces officiers se sont évadés samedi dernier, et les deux autres une semaine auparavant. Deux des fugitifs avaient été mêlés à la tentative de coup d'État du colonel Gregorio Honasan, en août dernier, qui s'était soldé par la mort de 53 personnes. Honasan s'est lui-même évadé samedi dernier avec 14 compagnons d'un bateau-prison ancré dans la baie de Manille.

Des soldats philippins à la recherche de Honasan ont effectué dimanche avant l'aube une perquisition dans la résidence secondaire de l'ancien ministre de la Défense Juan Ponce Enrile, au sud de Manille.

Le Dalai Lama libre de retourner au Tibet

PEKIN (AFP) — Pékin aura attendu un mois presque jour pour jour après la dernière émeute indépendantiste au Tibet pour lancer une contre-attaque spectaculaire en offrant au Dalai Lama de retourner à Lhassa, mais toujours au prix du renoncement à son rêve d'indépendance du « toit du monde ».

Le Dalai Lama « peut choisir de vivre n'importe où en Chine, aussi bien à Pékin qu'au Tibet », a déclaré hier le Panchen Lama, le numéro deux de la hiérarchie religieuse tibétaine, alors qu'on lui demandait, lors d'une conférence de presse, si Pékin

Le massacre du 29 novembre en Haïti

La commission d'enquête n'a pu identifier les auteurs

PORT-AU-PRINCE (AFP) — La commission d'enquête gouvernementale haïtienne chargée de faire la lumière sur le massacre du 29 novembre dernier à Port-au-Prince lors des élections avortées n'a pu identifier les auteurs, ont annoncé hier les radios haïtiennes, citant les conclusions du rapport de cette commission.

Ce rapport établi à la demande de l'ancien gouvernement civilo-militaire provisoire avait été officiellement achevé le 15 janvier dernier, soit 23 jours avant l'entrée en fonction de l'actuel président Leslie Manigat, mais n'avait jamais été rendu public par les autorités.

Des bandes armées neo-duvali-

ristes opposées à la tenue du scrutin avaient attaqué le 29 novembre avec des armes à feu ou à coup de machettes les électeurs haïtiens, faisant au moins 24 morts et 74 blessés, alors que l'armée était restée passive, l'opposition l'accusant même de « complicité ».

« Bien que les médias aient désigné nommément les coupables, il n'a pas été possible de les repérer même en visionnant » le film du massacre, qui ne présente que des scènes confuses, affirme le rapport.

Tout en soulignant que les faits recueillis n'ont pas permis de repérer les auteurs et les commanditaires de ces atrocités, la commission estime qu'il « est permis de croire que des macoutes et des duvaliéristes,

collectivement acculés à lutter contre le bannissement », et « contraints de se défendre », « pourraient en être les auteurs ».

Le rapport évoque enfin la thèse de l'implication de puissances étrangères, mais sans apporter de preuves à son appui. Il mentionne cependant la présence, selon certaines sources de « renseignement », d'agents de la CIA (services de renseignement américains).

Le scrutin du 29 novembre, s'il avait eu lieu, aurait « favorisé la conquête du pouvoir par les candidats du Front national de concertation, lesquels auraient représenté une alternative plutôt anti-américaine », estime le rapport.



Photo AP

Nixon complimente Jackson

L'ancien président Richard Nixon a estimé que le pasteur noir Jesse Jackson « est un des meilleurs candidats (à la présidence américaine) du siècle, tous partis confondus », mais qu'il n'a aucune chance de gagner les élections du fait de ses positions trop radicales. Dans une interview publiée hier dans le Washington Times, M. Nixon a souligné que ce n'est pas parce qu'il est noir que Jesse Jackson ne peut pas gagner mais parce que ses positions étaient trop radicales.

ANNE HÉBERT



rencontrera ses lecteurs et lectrices et signera son nouveau roman

Le premier jardin

Le mercredi 6 avril
Librairie Générale Française,
10, Côte de la Fabrique,
Québec,
de 16h30 à 17h30

Le vendredi 8 avril
Librairie Flammarion,
Place Montréal Trust,
1500, McGill College,
Niveau 1, Local A-28,
Montréal,
de 12h00 à 13h00

Le samedi 9 avril
Librairie Hermès,
1120, rue Laurier ouest,
Outremont,
de 14h00 à 15h00

Le dimanche 10 avril
Librairie Renaud-Bray,
5219, Côte-des-Neiges,
Montréal,
de 15h00 à 16h00

Editions du Seuil



Photo AP

Cette photo, reçue samedi à Londres, montre des femmes se reposant dans un hôpital de Téhéran après une attaque irakienne à l'arme chimique contre la ville de Halabja. L'Irak a bombardé cette cité irakienne, le 16 mars, causant la mort de quelque 5.000 personnes et en blessant 5.000 autres.

L'Irak accuse l'Iran d'utiliser des armes chimiques

BAGDAD (AFP) — L'Irak a accusé hier l'Iran d'avoir bombardé, les 30 et 31 mars, des troupes irakiennes dans le nord-est de l'Irak avec des armes chimiques et demandé au secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar d'envoyer « immédiatement » à Bagdad une mission d'enquête.

Dans un message à M. Perez de Cuellar reproduit par l'agence irakienne INA, le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz a affirmé que « 88 militaires » irakiens ont été « très grièvement atteints » lors du bombardement par les forces du « régime iranien criminel » de troupes irakiennes dans le secteur de Halabja (province de Sulaimaniyeh).

(L'Irak avait accusé l'Irak d'avoir massivement bombardé aux armes

chimiques la ville de Halabja après la prise de cette localité kurde irakienne par les forces iraniennes, faisant, selon Téhéran, 5.000 morts et 5.000 blessés.)

M. Aziz demande dans son message à M. Perez de Cuellar d'envoyer « immédiatement » une mission d'enquête en Irak pour s'entretenir avec ces militaires actuellement hospitalisés dans un hôpital de Bagdad.

Halabja ainsi que la ville de Khormal (province de Sulaimaniyeh — Kurdistan irakien) avaient été occupées le 17 mars par l'Irak lors de l'offensive irakienne Val-Fajr 10 (Aurore-10).

(Une mission composée de deux experts mandatés par l'ONU pour enquêter au sujet de l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak vient

d'effectuer une visite de deux jours en Irak où elle a notamment visité les blessés de Halabja dans un hôpital de Téhéran.

(Une équipe de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières, première mission médicale étrangère à s'être rendue à Halabja, a confirmé, à Bruxelles, l'usage notamment de gaz moutarde par l'armée irakienne contre cette ville.)

VACANCES-SANTÉ À MÉTIS-SUR-MER EN GASPÉSIE

du 24 juin au 2 juillet 88

ATELIERS PROPOSÉS

- Do-In
- Tai-Chi
- Shiatsu
- Bio-énergie
- Métamorphose
- Antigymnastique
- Méditation
- Perception de l'énergie
- Imagerie mentale
- Programmation neurolinguistique

Tarifs avant le 22 avril 88:

\$570 (double)

\$522 (quadruple)

Tarifs après le 22 avril 88:

\$620 (double)

\$572 (quadruple)

Incluant l'hébergement (8 nuits), 23 repas et tous les ateliers. Corvée possible.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

CENTRE D'AMÉLIORATION CORPORELLE

1208, BEAUBIEN, MONTRÉAL H2S 1T7

(514) 273-4499

estuaire

« Les poètes en revue »

invite pour sa dernière rencontre

Jean Chapdeleine Gagnon
Gérald Gaudet

Le 10 avril à 17h

au Mélomane

812, Rachel est
(angle St-Hubert)

Montréal — Tél.: 526-9504

maintenant son exigence de voir le Dalai Lama demeurer dans la capitale et non au Tibet en cas de retour d'exil.

Retransmis à la télévision en direct — geste exceptionnel auquel n'ont généralement droit que les hauts dirigeants de l'État et du parti — les propos du dignitaire religieux rallié au régime traduisent la volonté des autorités de restaurer la bonne image de la Chine, endommagée, notamment sur la scène internationale par les événements de ces derniers mois au Tibet, estiment les observateurs.

AVIS PUBLICS

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 janvier, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TRACY METAL INC./MÉTALUX DE TRACY INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Richelieu, le 18ème jour de mars, 1988, sous le numéro 220668.

Ce 29ème jour de mars, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

COLONIAL SPORTSWEAR CANADA INC./LES VÊTEMENTS DE SPORT COLONIAL CANADA INC.

PAR ACTE daté le 17 mars 1988 et enregistré le 23 mars 1988 au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 398133, COLONIAL SPORTSWEAR CANADA INC./LES VÊTEMENTS DE SPORT COLONIAL CANADA INC. a cédé et transféré à D.Q. HENRIQUES LIMITED tous

comptes recevables, comptes de livre, dettes et réclamations, présentement dus ou à devenir exigibles.

DANS L'AFFAIRE DE:
ZAFIRO KOKKALARIAS
PRENEZ AVIS que ZAFIRO KOKKALARIAS, étudiant, domicilié et résidant au 2250 rue Guy, apt. 1004 à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en ZAFIRO CATHERINE KOTY.
MONTREAL, le 4 mars 1988
UNTERBERG, LABELLE & ASS.
Procureurs de la requérante.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE PAR L'INFORMATIQUE S.A.F.I. INC.

AVIS EST par les présentes donné que LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE PAR L'INFORMATIQUE S.A.F.I. INC. demandera à l'inspecteur

général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Le siège social de cette compagnie est situé à Montréal, Québec.

GUY & GILBERT,
Claude J. Melançon.

LES INDUSTRIES DES VÊTEMENTS EDCO LTÉE/EDCO GARMENTS INDUSTRIES LTD.

PAR ACTE daté le 15 mars 1988 et enregistré le 23 mars 1988 au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 398132, LES INDUSTRIES DES VÊTEMENTS EDCO LTÉE/EDCO GARMENTS INDUSTRIES LTD. a cédé et transféré à D.Q. HENRIQUES LIMITED tous comptes recevables, comptes de livre, dettes et réclamations, présentement dus ou à devenir exigibles.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE PAR L'INFORMATIQUE S.A.F.I. INC.

AVIS EST par les présentes donné que LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE PAR L'INFORMATIQUE S.A.F.I. INC. demandera à l'inspecteur

ALIMENTATION MCK INC.
AVIS EST par les présentes donné que la compagnie ALIMENTATION MCK INC. constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

DATE à Montréal, ce 29e jour de mars, 1988.
MARC MCKINNON,
Secrétaire.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS EST par la présente donné, que JOSEPH CLAUDE ANDRÉ LEOPOLD DUMONTIER, résidant au 1360, de la rue Beauregard, appartement 8, de la Ville de Longueuil, Province de Québec, s'adressera au Ministre de la Jus-

tice pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de JOSEPH CLAUDE LEOPOLD PROULX.
LONGUEUIL, le 21 mars 1988.
FERLAND, ARCHAMBAULT, LÉGER, LABERGE & ASSOCIÉS,
Procureurs du requérant.

COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DANIEL PROULX,

Partie demanderesse
c.
LES SYSTÈMES FINANCIERS
ICEBERG INC.,
et
NICOLE DUMOUCHEL,

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à Nicole Dumouchel de comparaitre au Greffe de cette Cour situé au 1^{er} étage, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Ce 24ème jour de mars, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-02-002397-888

COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DANIEL PROULX,

Partie demanderesse
c.
LES SYSTÈMES FINANCIERS
ICEBERG INC.,
et
NICOLE DUMOUCHEL,

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à Nicole Dumouchel de comparaitre au Greffe de cette Cour situé au 1^{er} étage, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Ce 24ème jour de mars, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Une copie conforme de la déclaration amendée et brel amendé a été remise au greffe à l'intention de Nicole Dumouchel.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 28 mars 1988
MICHEL MARTIN P.a.

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LORRAINE ST-AMOUR, résidant et domiciliée au 11900 Pierrefonds, App. 416, Pierrefonds.

Partie demanderesse
c.
PETER WILSON, de domicile inconnu,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à PETER WILSON de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10^{ème} étage, St-Antoine, Montréal, salle 1100 dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie des procédures (déclaration et avis) à la partie défenderesse et la

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-04-001093-880

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LORRAINE ST-AMOUR, résidant et domiciliée au 11900 Pierrefonds, App. 416, Pierrefonds.

Partie demanderesse
c.
PETER WILSON, de domicile inconnu,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à PETER WILSON de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10^{ème} étage, St-Antoine, Montréal, salle 1100 dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie des procédures (déclaration et avis) à la partie défenderesse et la

requête pour mesures provisoires présentée le 13 mai 1988 en salle 217 à 9:15 a.m. a été remise au greffe à l'intention de PETER WILSON.
Lieu: MONTRÉAL
Date: Le 28 mars 1988
MICHEL MARTIN P.a.

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
LORRAINE ST-AMOUR, résidant et domiciliée au 11900 Pierrefonds, App. 416, Pierrefonds.

Partie demanderesse
c.
PETER WILSON, de domicile inconnu,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE EST donné à PETER WILSON de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10^{ème} étage, St-Antoine, Montréal, salle 1100 dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie des procédures (déclaration et avis) à la partie défenderesse et la

**DROGUES...
PAS BESOIN!**

Santé et
Services sociaux
Québec



APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requisitionné les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est. boul. St-Cyrille (20^e)
Québec, Qué. G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

ou

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est. Crémazie (1^{re})
Montréal, Qué. H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 293-0101-8 — Renforcement de chaussée sur le 10^e Rang et le Rang de la Boulonnère, dans les municipalités de Ste-Monique et L'Ascension-de-Notre-Seigneur, M.R.C. Lac-St-Jean-est, circonscription électorale de Lac-St-Jean. Longueur de 3,7 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 14 000,00 \$ ou cheque vise: 7 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 19 avril 1988.

Projet: 315-0304-8 — Construction d'un pont sur le chemin du Rang 2 Est au-dessus de la rivière Du Moulin, dans la municipalité de St-Gervais-et-Protais, M.R.C. Bellechasse, circonscription électorale de Bellechasse.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 10 000,00 \$ ou cheque vise: 5 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 avril 1988.

Projet: 315-2506-8 — Nettoyage à l'aide d'un jet d'eau sous pression, de différents éléments de la structure du pont Pierre-Laporte, sur l'autoroute 73, au-dessus du fleuve St-Laurent, dans les municipalités de St-Nicolas et Ste-Foy, M.R.C. Les Chutes-de-la-Chaudière, circonscriptions électorales de Lévis et Louis-Hebert, pour les années 1988, 1989 et 1990.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 3 000,00 \$ ou cheque vise: 1 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 avril 1988.

Projet: 320-1208-8 — Rapiéçage mécanique à l'enrobé bitumineux dans diverses municipalités, diverses M.R.C., circonscriptions électorales de Charlevoix, Montmorency, Chauveau et La Peltre.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 21 000,00 \$ ou cheque vise: 10 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 avril 1988.

Projet: 320-9402-8 — Réparation et élargissement du pont situé sur la route de la Retenue, dans la municipalité de l'Ange-Gardien, par., M.R.C. La Côte-de-Beaupré, circonscription électorale de Montmorency.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 6 400,00 \$ ou cheque vise: 3 200,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 avril 1988.

Projet: 329-2103-8 — Inspection socio-marine de 8 structures situées sur diverses routes dans les municipalités de Cap-Saint-Jacques, St-Raymond, St-Raymond par., Shannon, St-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, St-Denis, St-Denis par., M.R.C. Portneuf et La Jacques-Cartier, circonscriptions électorales de Portneuf et Chauveau.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 1 600,00 \$ ou cheque vise: 800,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 19 avril 1988.

Projet: 329-2502-8 — Pose de contreventements en acier et recouvrement de peinture des surfaces dans les municipalités de St-Ubal, St-Alban et Grandines, M.R.C. Portneuf, circonscription électorale de Portneuf.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 5 400,00 \$ ou cheque vise: 2 700,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 19 avril 1988.

Projet: 432-1708-8 — Nettoyage de regards et puits, sur diverses routes, diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de Maskinonge, St-Maurice et Lavolette. Pour les années 1988, 1989 et 1990.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 3 000,00 \$ ou cheque vise: 1 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 19 avril 1988.

Projet: 432-1802-8 — Tonte de gazon le long des autoroutes 40 et 755 et de la rue du Parc, dans diverses municipalités, M.R.C. Francheville, circonscription électorale de Champlain. Longueur de 111,48 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 2 000,00 \$ ou cheque vise: 1 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 26 avril 1988.

Projet: 443-1804-8 — Tonte de gazon pour les années 1988, 1989 et 1990 dans les emprises des autoroutes 40 et 55, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de Maskinonge, St-Maurice et Trois-Rivières.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 4 400,00 \$ ou cheque vise: 2 200,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est. boulevard St-Cyrille (20^e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 19 avril 1988.

Projet: 620-1801-8 — Tonte de gazon pour les années 1988, 1989 et 1990 le long des routes 10, 35, 104 et Montée Saint-Luc, dans diverses municipalités, M.R.C. Champlain, La Vallée-du-Richelieu et Le Haut-Richelieu, circonscriptions électorales Laprairie, Chambly et Saint-Jean. Longueur de 43,31 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 4 200,00 \$ ou cheque vise: 2 100,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le vendredi, 29 avril 1988.

Projet: 639-1801-8 — Tonte de gazon pour les années 1988, 1989 et 1990, le long de l'autoroute 10 et de la route 139, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de Shefford et Brôme-Missisquoi. Longueur de 58,99 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 2 400,00 \$ ou cheque vise: 1 200,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 20 avril 1988.

Projet: 639-2601-8 — Réparation de deux ponts situés sur la route 139 au-dessus de la Rivière Noire dans la municipalité de Roxton Falls vge, M.R.C. Acton, circonscription électorale de Johnson.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 7 500,00 \$ ou cheque vise: 3 750,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 20 avril 1988.

Projet: 641-2601-8 — Réparation de six structures au-dessus de l'autoroute 20 dans diverses municipalités, M.R.C. Acton et Drummond, circonscriptions électorales de Johnson et Drummond.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 20 000,00 \$ ou cheque vise: 10 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 27 avril 1988.

Projet: 651-2401-8 — Nettoyage et recouvrement de peinture des surfaces d'acier de deux ponts sur l'autoroute 20 au-dessus de la rivière Yamaska dans les municipalités de St-Hyacinthe ville et St-Hyacinthe-le-Confesseur paroisse, M.R.C. Les Maskoutains, circonscription électorale de St-Hyacinthe.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 34 000,00 \$ ou cheque vise: 17 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 27 avril 1988.

Projet: 653-1801-8 — Fauchage de la végétation pour les années 1988, 1989 et 1990, dans les emprises de diverses routes, diverses municipalités, M.R.C. Brôme-Missisquoi et Le Haut-Richelieu, circonscriptions électorales d'Iberville et Brôme-Missisquoi.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 200,00 \$ ou cheque vise: 100,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1^{er}), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 20 avril 1988.

Projet: 656-1801-8 — Tonte de gazon et le fauchage pour les années 1988, 1989 et 1990, dans les emprises de diverses routes, diverses municipalités, M.R.C. Champlain, Lajemmerais et La Vallée-du-Richelieu, circonscriptions électorales Tailleur, Bertrand et Vercheres. Longueur de 23,24 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 5 400,00 \$ ou cheque vise: 2 700,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à:

Une femme à la présidence de la CECV

Alyce Marcotte, une super-relationniste qui souhaiterait plaire à tout le monde

FRANÇOIS BARBEAU

« Ce que je trouve le plus difficile ici, c'est de plaire à tout le monde. C'est impossible, mais c'est ça que je veux ».

Un livre de Teilhard de Chardin (*Sur l'amour*) sur sa table de travail, la première présidente de la Commission des écoles catholiques de Verdun (CECV), Mme Alyce Marcotte, explique les défis qu'elle doit affronter dans les fonctions qu'elle occupe depuis les élections scolaires de novembre dernier. Son noviciat à la CECV s'est fait sans difficulté mais c'est avec étonnement qu'elle s'est retrouvée présidente. Elle avait accepté, après trois jours de réflexion (« c'est beaucoup pour moi », confie-t-elle) de briger le poste de commissaire pour le quartier de Verdun qu'elle habite, l'île des Soeurs.

Son élection par acclamation lui a évité d'avoir à embêter ses amis en leur demandant de distribuer les dépliant électoraux qu'elle avait fait préparer. Les commissaires élus en même temps qu'elle l'ont proposée comme présidente.

Dans Verdun, les bévues des commissaires scolaires, ces dernières années, ont alimenté la chronique et les mauvaises langues se sont empressées de colporter que Mme Marcotte avait fait faux bond à ses colistiers en acceptant la présidence. Mme Marcotte s'en défend bien et souligne qu'elle ne faisait partie d'aucune équipe. « J'avais peur en novembre de faire partie d'une "slate" et d'être liée ».

Elle est toute fière de constater que depuis qu'elle occupe le fauteuil de la présidence, le ton des débats a changé aux assemblées de la com-



Photo Jacques Grenier

La première présidente de la Commission des écoles catholiques de Verdun, Mme Alyce Marcotte, avec son professeur de peinture, Ann Van Mierlo.

mission scolaire. Les gros mots ne sont plus de mise. La présidente s'empresse de préciser qu'en même temps qu'elle trois autres femmes ont été élues commissaires en novembre et que toutes ces présences féminines ont contribué à assainir le climat aux assemblées.

Les nouveaux élus ont passé l'éponge sur les erreurs de leurs prédécesseurs et décidé de redorer le blason de la commission. Bien sûr, la nouvelle administration a hérité de quelques dossiers brûlants, dont un en particulier est devant la Cour d'appel du Québec et a entraîné au cours des années quelque \$ 76,000 de

frais d'avocats, au grand dam des contribuables. Cette histoire a alimenté la chronique à potins de l'hebdomadaire de Verdun, *Le Messager*, avec d'indues exagérations.

« On a beaucoup parlé de l'ancien régime, reconnaît Mme Marcotte, mais maintenant les gens me disent que ce n'est plus comme avant, que ça ne marche plus par la peur ». Ces progrès, souligne-t-elle, sont aussi l'oeuvre de tous les commissaires et du personnel de la CECV. « Je n'ai qu'un titre, je ne peux rien faire toute seule », dit-elle en vantant la compétence de son directeur général, M. Jacques Plante, et des direc-

teurs des 11 écoles de la CECV. Je ne suis pas pédagogue, regrette-t-elle, « mais les enfants m'intéressent, tout m'intéresse et je veux tout apprendre ». Elle a visité les écoles, rencontré les directeurs et le personnel qui « n'avait jamais vu ça, un président. Et je leur ai expliqué que j'étais là parce que j'étais une femme... »

Ma principale qualité, avoue Mme Marcotte, c'est ma disponibilité. Sa vie a été consacrée au bénévolat qui, pour elle, « est un loisir ». Ayant toujours pris grand plaisir à rencontrer les gens, Mme Marcotte se retrouve dans son élément et est en quelque sorte devenue la superrelationniste de la CECV, incapable de tolérer la discorde et la chicane. Elle s'émerveille de tous les services qui sont offerts à la clientèle scolaire, du dévouement des enseignants et des parents et s'engage à mettre l'épaulé à la roue pour accélérer l'aboutissement des dossiers de l'heure, pour le bien des enfants.

Au cours de la conversation, elle livre une à une les facettes de sa personnalité. Fantaisiste, dit-elle, et « gaie ». Elle se ravise en riant, explique que le mot a maintenant une autre connotation et se qualifie plutôt de « joyeuse » et d'« optimiste ».

Mme Marcotte voit le beau côté des choses.

Lui demander son âge aurait été indélicat. Dans son costume de printemps, une fleur de soie à la boutonnière, Mme Marcotte raconte ses quatre fils et ses quatre petits-fils avec une lueur de plaisir dans l'oeil, parle de son défunt mari avec humour et nostalgie et se souvient en riant de ses 16 années de travail au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être où elle entendait les récriminations des prestataires sans perdre patience. « On ne s'adressait pas à moi personnellement mais au gouvernement ».

Elle est demeurée la « grand-mère » de toutes ses camarades de travail de l'époque, qu'elle revoit toujours avec plaisir.

« Je suis croyante et pratiquante, dit-elle encore. Je ne vois pas comment on peut s'en sortir sans ça. Mais je ne suis pas une mangeuse de balustrade ».

La présidence de la CECV lui laisse des loisirs. La peinture la passionne et une de ses toiles orne d'ailleurs un mur de son bureau. Elle a peint un paysage familial qui est disparu, le golf de l'île des Soeurs, avec en arrière-plan les clochers de l'église de la paroisse verdunoise de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Un petit golfeur naïf se trouve en avant-plan. Le démantèlement du terrain de golf de l'île des Soeurs l'empêche de pratiquer son sport favori presque à sa porte.

Cette femme active et énergique, « d'action », comme elle se décrit elle-même, n'aime pas les voyages. Elle n'a pourtant pas hésité à entreprendre cette aventure dans le monde scolaire qu'elle découvre presque avec l'émerveillement d'une jeune fille.

Picotte veut en arriver à un consensus au sommet de la faune

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picotte, se présentera avec l'idée bien arrêtée de réaliser un consensus général au sommet québécois sur la faune qui réunira plusieurs intervenants à Québec les 29, 30 avril et 1er mai.

C'est la première fois que tous ceux et celles qui sont impliqués dans le domaine de la faune (chasse et pêche) se retrouveront autour d'une même table pour tâcher de s'entendre sur les solutions aux problèmes.

« Nous avons déjà réuni de cette façon les gens et organismes du secteur des loisirs et le sommet s'est soldé par une entente sur la marche à suivre.

Plusieurs prétendaient qu'il n'était pas possible d'établir un consensus dans ce domaine diversifié et, pourtant, on l'a réalisé à cent pour cent.

« Depuis ce temps, vous aurez remarqué qu'il n'existe presque plus de contentieux parce que les gens tirent tous dans la même direction.

« Je ne vois pas pourquoi il en serait autrement au sommet sur la faune », constate M. Picotte.

Dans son esprit, le temps est venu d'accorder les violons dans tout ce qui regarde la chasse et la pêche sportives, qui touchent de près ou de loin quatre millions de citoyens.

Que ce soit par exemple le propriétaire d'un boisé qui se plaint que des personnes viennent chasser sur sa terre, l'autochtone qui revendique l'exclusivité de la chasse et la pêche dans certaines zones, la municipalité

régionale de comté qui réclame la juridiction sur l'utilisation de son territoire, voilà autant de pommes de discorde.

Le ministre et ses collaborateurs arriveront très bien préparés après la grande tournée de consultations sur la révision des réserves fauniques et les pourvoies qui a permis la présentation et l'étude de 504 mémoires l'hiver dernier.

« Il s'agira donc de permettre aux gens d'identifier les problèmes et de discuter sur les solutions à apporter; moi, je les ai déjà identifiés pendant cette tournée de consultations et je les expliquerai à la table.

« Ou bien nous allons sortir de là avec un consensus général qui nous permettra d'aller de l'avant ou bien, dans le cas contraire, ce sera le statu quo pour je ne sais pas combien de temps », a-t-il exhorté.

AVIS PUBLICS

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

CDD.86038.F le mardi 19 avril 1988 ENTRETOISES RIGIDES, RACCORDS, ET BRIDES PORTE-BARRE Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$ Prix du document: Gratuit	CDL.86036.F le mardi 19 avril 1988 FOURNITURE DE PIÈCES D'ARRÊT DES CONDUCTEURS Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: Gratuit	CDL.86047.F le mardi 19 avril 1988 FOURNITURE DE DISPOSITIFS D'ANCRAGE: (BARRÉS, MANCHONS D'ACCOUPLEMENT ET DISPOSITIFS DE BUTÉE) Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 30 000 \$ Prix du document: Gratuit
CDP.87079.F le mardi 19 avril 1988 Camp Chapais CONCESSION POUR L'EXPLOITATION D'UNE CAFETERIA ET SERVICES DE CHAMBRES ET DE CONCIERGERIE Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: Gratuit	CDE.85040.F le mardi 26 avril 1988 FOURNITURE DE 4 SYSTÈMES D'EXCITATION STATIQUE POUR LES ALTERNATEURS No. A1, A2, A3 ET A4 Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 60 000 \$ Prix du document: Gratuit	CDL.86044.F le mardi 26 avril 1988 FOURNITURE DE 924 ASSEMBLAGES D'ANNEAU PARE-EFFLUVE Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Jean-Yves Bureau

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 10 h 30 heure de Montréal

DMG.86057.F le mardi 19 avril 1988 63 CABINETS DE SECTIONNEMENT À MONTAGE SUR SOCLE 25 kV Admissibilité: Place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 60 000 \$ Prix du document: Gratuit	FDN.86409.A le mardi 26 avril 1988 Région Montmorency FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN CIRCUIT SOUS-MARIN À 25 kV ENTRE L'ÎLE-AUX-COUDRES ET LA RIVE-NORD DU FLEUVE SAINT-LAURENT Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 150 000 \$ Prix du document: 25 \$	HAE.84612.A le mardi 26 avril 1988 Région Mauricie TRAITEMENT CHIMIQUE ET MÉCANIQUE DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 50 000 \$ Prix du document: 25 \$
HDN.84812.A le mardi 26 avril 1988 Région Mauricie Postes Charette, Francheville et Grand-Pré INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1987 ET 1988) Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000 \$ Prix du document: 25 \$	LCP.89003.A le mardi 26 avril 1988 Postes Joly et l'Annonciation Comté de Labelle INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1988) Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 15 000 \$ Prix du document: 25 \$	LCP.89006.A le mardi 26 avril 1988 Poste Calumet Comté de Deux-Montagnes INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 10 000 \$ Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

LG-2 ne sera pas le barrage R. Lévesque

QUÉBEC (PC) — Hydro-Québec n'immortalisera pas le nom de l'ex-premier ministre René Lévesque sur le barrage de LG-2, ni sur quelque autre complexe hydro-électrique au Québec, du moins pour le moment.

C'est ce qu'a fait savoir un porte-parole de la société d'Etat au siège social de Montréal, M. Maurice Hébert, qui venait alors de consulter le directeur exécutif au bureau du président-directeur général, M. André Laporte.

Il y a cinq mois que l'ex-premier ministre René Lévesque décevait d'un infarctus dans son appartement de l'île des Soeurs, à Montréal. C'était le dimanche 1er novembre, en soirée.

Moins de deux semaines après la mort de M. Lévesque, un porte-parole officiel d'Hydro-Québec laissait entendre que le barrage LG-2 pourrait bien prendre l'appellation de « barrage René-Lévesque », précisant du même coup qu'aucune décision n'avait cependant encore été prise.

« Il est évident qu'on va faire quelque chose. On en parle dans les différents services. Il s'agit de s'entendre. Ça prend un minimum de concertation avant de poser un geste », avait laissé entendre M. Hébert, le 10 novembre.

Selon les propos tenus hier par

le même porte-parole, il semble bien qu'on n'en soit pas venu à une entente, lors des réunions du comité de gestion d'Hydro-Québec, chargé d'étudier la possibilité de donner un nom au barrage.

Le directeur exécutif André Laporte a répondu qu'il y a des gens au sein de la société d'Etat qui s'étaient avancés un peu trop vite, dans les jours qui ont suivi la mort du fondateur du Parti québécois. Il n'y a pas eu de proposition ou de suggestion officielle dans ce sens, et il n'y en a pas de prévu, a-t-on ajouté.

À l'époque, le président de la Commission de toponymie du Québec, M. Henri Dorion, était d'avis qu'un plan d'eau important ou un barrage collerait très bien à l'image du « père » d'Hydro-Québec.

C'est en effet René Lévesque, alors ministre des Richesses naturelles dans le gouvernement libéral de Jean Lesage, qui a présidé à la nationalisation de l'électricité à la grandeur du Québec, en 1962.

C'est également René Lévesque, devenu premier ministre, qui a inauguré le barrage LG-2 et actionné le premier groupe turbine-alternateur de la centrale, le 27 octobre 1979.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des approvisionnements et services

Direction générale des approvisionnements

PROJET	DESCRIPTION	LIVRAISON
8111	Impression de 365 000 brochures « Guide des retenues à la source »	Québec et Montréal
8112	Impression de 7 000 000 formulaires de TPD-1 8 pages autocouverture	Québec
Clôture des soumissions: 15 avril 1988 à 15 h		
8106	Accessoires de système de chauffage à air chaud pour 164 unités de logement	Laprairie, Qc
8108	2 160M' bois de charpente (épinette de l'est)	Laprairie, Qc
8109	Impression de 1 500 000 à 5 000 000 de pages par mois	Québec et Montréal
8113	18 702 mètres carrés de carreaux de vinyle amianté	Laprairie, Qc
Clôture des soumissions: 19 avril 1988 à 15 h		
8110	208 articles divers (audio et vidéo) servant à l'enregistrement et au visionnement en salle d'audience	Montréal
Clôture de la soumission: 20 avril 1988 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Approvisionnements et Services,
Direction générale des Approvisionnements,
Bureau des appels d'offres,
150 boul. Saint-Cyrille est, 7^e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse. Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des Approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

VENTE PAR SOUMISSION PUBLIQUE

Le ministère des Transports offre en vente par soumission publique l'immeuble suivant.

DOSSIERS: 9086-01362-1, 9-88-01357-9 et 9-88-01356-1

Un terrain vacant portant le numéro de lot P-178 du cadastre officiel de la Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny situé dans la Municipalité de Repentigny et ayant une superficie de 29 523,8 mètres carrés.

La valeur estimée est à cinq cent soixante-dix mille dollars (570 000,00 \$).

Cet immeuble est grevé d'une servitude en faveur de Gazoduc Trans-Québec & Maritimes Inc. et d'une servitude de non-access à l'autoroute 40 entre les points 1 et 2.

Toute soumission pour être valide doit être présentée sur le formulaire de soumission inclus dans les documents de soumission.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir les documents de soumission en s'adressant au ministère des Transports, Service des expropriations, 85 de Martigny Ouest, bureau 3.14, Saint-Jérôme (Québec), J7Y 3R8 tél.: 436-8366 en précisant les numéros de dossiers mentionnés ci-dessus.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: à 10:30 heures, le 88-05-06 au Service des expropriations, 85, de Martigny Ouest, bureau 3.14, Saint-Jérôme (Québec), J7Y 3R8 tél.: 436-8366 ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions.

Le sous-ministre,

Pierre Michaud, ing.

VENTE PAR SOUMISSION PUBLIQUE

Le ministère des Transports offre en vente par soumission publique l'immeuble suivant.

DOSSIER: 9-86-01363-9

Un terrain vacant portant le numéro de lot P-1 du cadastre officiel de la Paroisse de l'Assomption situé dans la municipalité de la Paroisse de l'Assomption et ayant une superficie de 20 521,3 mètres carrés.

La valeur estimée est à trois cent vingt-cinq mille dollars (325 000,00 \$).

Cet immeuble est grevé d'une servitude en faveur de Gazoduc Trans-Québec & Maritimes Inc. et d'une servitude de non-access à l'autoroute 40 entre les points 1 et 2.

Toute soumission pour être valide doit être présentée sur le formulaire de soumission inclus dans les documents de soumission.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir les documents de soumission en s'adressant au ministère des Transports, Service des expropriations, 85 de Martigny Ouest, bureau 3.14, Saint-Jérôme (Québec), J7Y 3R8 tél.: 436-8366 en précisant les numéros de dossiers mentionnés ci-dessus.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: à 11:00 heures, le 88-05-06 au Service des expropriations, 85, de Martigny Ouest, bureau 3.14, Saint-Jérôme (Québec), J7Y 3R8 tél.: 436-8366 ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions.

Le sous-ministre,

Pierre Michaud, ing.

Québec

LES RISQUES DE LA PAIX

L'AVENIR du plan de paix de M. George Shultz se jouera vraisemblablement dans les prochaines semaines. Jusqu'à maintenant, seul l'Égypte a accordé un appui officiel au projet lancé par le secrétaire d'État américain. Israéliens, Palestiniens et les pays arabes de la région se sont bien gardés de le rejeter formellement, chacun laissant à l'autre l'odieuse d'un refus.

Manifestement, la nouvelle mission Shultz au Moyen-Orient vise avant tout à accroître la pression sur Israël dont la politique à l'égard des territoires occupés et des Palestiniens ne fait pas l'unanimité à l'intérieur même du pays. Il serait étonnant que le diplomate américain parvienne, dès cette semaine, à convaincre le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir ; il marquera des points toutefois s'il réussit à marginaliser les positions des extrémistes et de tous ceux qui nient l'urgence d'une négociation et d'une entente avec les Palestiniens.

Le plan américain prévoit tout d'abord la réunion d'une conférence internationale chargée de parrainer les négociations. Elle serait suivie, un mois plus tard, de pourparlers sur le statut transitoire (trois ans) des territoires occupés. Par la suite, des négociations s'engageraient en vue de définir le statut permanent de la Cisjordanie et de Gaza.

Que deviendraient les territoires occupés au terme de ce processus ? Un véritable État palestinien qui aura pris naissance sous l'égide de l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) ? Certains Israéliens, comme le premier ministre Shamir, le redoutent.

En réalité, le peuple israélien est profondément divisé. Le gouvernement de coalition au pouvoir, qui reflète dans une large mesure les courants contradictoires de l'opinion, n'arrive pas à s'entendre. Le ministre des Affaires étrangères, M. Shimon Pérès, appuie le plan de M. Shultz, notamment l'étape initiale d'une conférence internationale. Mais M. Shamir se méfie de ces rencontres au sommet où Israël serait fatalement exposé à des pressions de toutes sortes. Aussi préfère-t-il les négociations bilatérales qu'il peut contrôler plus aisément. D'où l'impasse.

Depuis le début de la rébellion dans les territoi-

res occupés, les États-Unis et les pays occidentaux ont multiplié les signaux en direction d'Israël. Le premier ministre israélien se sent le dos au mur, forcé de faire des concessions qu'il aurait sans doute souhaité accorder dans des circonstances plus avantageuses pour son pays.

M. Shultz a montré sa détermination la semaine dernière quand il a rencontré deux Américains d'origine palestinienne, membres du Conseil national palestinien (c'est-à-dire le Parlement de l'OLP). Les États-Unis s'étaient engagés dans les années soixante-dix, par la signature de l'ancien secrétaire d'État, M. Henry Kissinger, à ne pas négocier avec l'OLP. Washington n'est certes pas prêt à reconnaître l'organisation de Yasser Arafat. Mais sachant qu'il sera difficile d'établir une paix réelle et durable sans la participation de l'OLP, M. Shultz a tout intérêt à utiliser cette carte pour faire bouger Israël.

Mais Israël bougera-t-il ? Si la politique de la force peut ramener le calme durant un certain temps, à long terme toutefois, elle ne peut que semer les germes d'une violence encore plus brutale. Le secrétaire d'État américain ne s'est pas trompé quand il a qualifié la révolte dans les territoires occupés de « bombe à retardement ». Les risques d'explosion seront encore plus grands lorsque les 650.000 Arabes israéliens (soit le sixième de la population d'Israël) décideront de se joindre à leurs compatriotes Palestiniens.

La solution militaire ne manquera pas par ailleurs d'accroître les divisions en Israël et de mettre à l'épreuve les institutions démocratiques du pays. On l'a vu ces derniers jours où certains droits fondamentaux ont été temporairement supprimés au nom de la sécurité nationale.

La paix comporte toujours des risques. Mais avant de rejeter définitivement le plan Shultz, le gouvernement israélien et son premier ministre devront considérer les risques énormes du statu quo. En fait, tout se passe comme si le cercle infernal de la guerre et de la violence dans lequel Israéliens et Palestiniens se sont enfoncés depuis quatre décennies les empêchent de voir et de concevoir une solution négociée et pacifique. Et pourtant, l'histoire et la géographie condamnent ces deux peuples à la coexistence.

— ALBERT JUNEAU

Le choc des centrales

TOUT ce que l'Allemagne fédérale compte de pacifistes, d'écologistes et de nationalistes est en émoi; en deux jours, deux appareils militaires étrangers se sont écrasés non loin de centrales nucléaires. Le premier accident a eu lieu en Bavière, à moins de deux kilomètres de la centrale d'I-sar, lorsqu'un Mirage F1 français venant de Stratsbourg s'est écrasé à côté du village de Landschütt. Le second accident est dû à un chasseur F-16 de l'armée américaine; il a eu lieu près de Karlsruhe et a entraîné, outre la mort du pilote, celle d'un habitant de la maison qui a été percutée. Cela s'est passé à une dizaine de kilomètres de la centrale de Ludwigsbourg.

Dès jeudi, beaucoup d'Allemands se sont réveillés en ayant l'impression d'avoir échappé de peu à un nouveau Tchernobyl. Les commentateurs restent en effet sceptiques devant les assurances données par les responsables de la sécurité nucléaire selon lesquels les enceintes de béton et d'acier qui protègent les installations nucléaires sont conçues pour

résister au choc d'un avion volant à la vitesse d'un millier de kilomètres à l'heure.

Tout en souhaitant que la polémique ne soit jamais tranchée par une nouvelle catastrophe aérienne, force est de reconnaître que la multiplication des centrales et celle de l'activité aérienne posent problème. La question est particulièrement épineuse en RFA, dont le territoire est relativement exigu et qui héberge, en vertu du statut d'occupation, de nombreuses forces aériennes étrangères, dont les pilotes ont besoin d'un entraînement intensif.

Cette conjonction de faits explique les protestations allemandes : les nationalistes, qui supportent très difficilement le maintien du statut d'occupation de la RFA, ont rejoint les nationalistes et les opposants au nucléaire pour exiger l'interdiction des vols d'entraînement à basse altitude.

Le fait que le problème soit particulièrement aigu en RFA ne signifie pas qu'un pays comme la France n'est pas concerné lui aussi. Mais il

est ici d'une autre nature : seule l'aviation française s'entraîne au-dessus du territoire national, qui est beaucoup plus grand que celui de l'Allemagne. Et ces vols d'entraînement sont interdits à proximité des centrales. De la même façon, le survol de zones de sécurité englobant les installations nucléaires est interdit par l'aviation civile.

Ces mesures ne permettront cependant pas d'exclure catégoriquement tout risque d'accident. C'est pourquoi les autorités concernées seraient bien inspirées de profiter de l'avertissement allemand pour en vérifier la bonne application, éventuellement pour imposer des précautions supplémentaires. Elles devraient aussi se montrer plus disertes sur les mesures de sécurité prises lors de la construction de centrales. La certitude des technocrates ne devrait pas, au contraire, interdire un vrai dialogue entre les responsables du nucléaire et les populations concernées.

— LE MONDE

Vers la coupe Stanley

C'EST donc demain que tout commence. Deux mois d'images et d'émotions. La catharsis moderne est sportive. Les drames se jouent dans les stades.

La presse sportive stimule l'attente et gonfle l'incertitude; la télévision bavarde, experte et non partisane, réussit quand même, en focalisant sur l'exubérance du marqueur et la frustration du gardien ou des spectateurs, à faire participer au défoulement collectif. Le plus curieux, c'est le rituel du lendemain. Chacun va lire dans le journal ce qu'il a vu la veille. Le drame, doit être expliqué et amené à son point de chute.

Futilité, dira-t-on, avant d'aligner les clichés sur la compétition, la passivité du spectateur, la perversion du sport professionnel. L'important ne serait pas de regarder ou de gagner, mais de participer, à son rythme, selon son bon plaisir, de s'amuser, quoi.

Le sport, au contraire, tient que l'important n'est pas de jouer, ni même de bien jouer, mais de gagner. George Allen, ancien entraîneur au football américain, allait même plus loin, trop loin : « Gagner n'est pas le plus important, c'est la seule chose qui compte ». Le public, par son appui, donne raison au sport de compétition, en partie à cause de son respect, si rare, pour cette règle élémentaire : seuls les meilleurs pourront obtenir les premières places.

Ailleurs, on peut être le premier, gagner un prix ou un poste sans être le meilleur. Par intrigue, par chance, parce qu'on est le fils de son père. Dans le sport, il faut gagner ses galons. Pas de diplômes bidons, pas de navets qui passent pour des chefs-d'œuvre par simple mode ou parce que la claque a été bien organisée. Même pas l'ambiguïté de la cote d'écoute ou des sondages. Le premier est un vrai de vrai, c'est le meilleur. Cette mentalité peut mener loin : « Le record, c'est le mieux dans

l'exercice du corps comme dans celui de l'esprit » (Valéry).

Le sport reconnaît que la rivalité est une donnée primaire, fondamentale. En la respectant et en lui donnant des règles, il dit la vérité sur la compétition. Elle n'écrase pas, elle élève. Le sport nous invite à balayer nos vieilles idées folles sur la concurrence. Elle ne se fait pas au détriment



Guy
BROUILLET
▲ Contrepoint

ment d'autrui, comme on se plaît à le dire, mais elle est un concours qui force les rivaux à faire mieux. M. Bourassa l'a-t-il oublié quand il a empêché le débat sur la privatisation dans le secteur de la santé, faisant cette remarque incroyable : « Le profit est incompatible avec la qualité des soins ». Insulte pour un grand nombre.

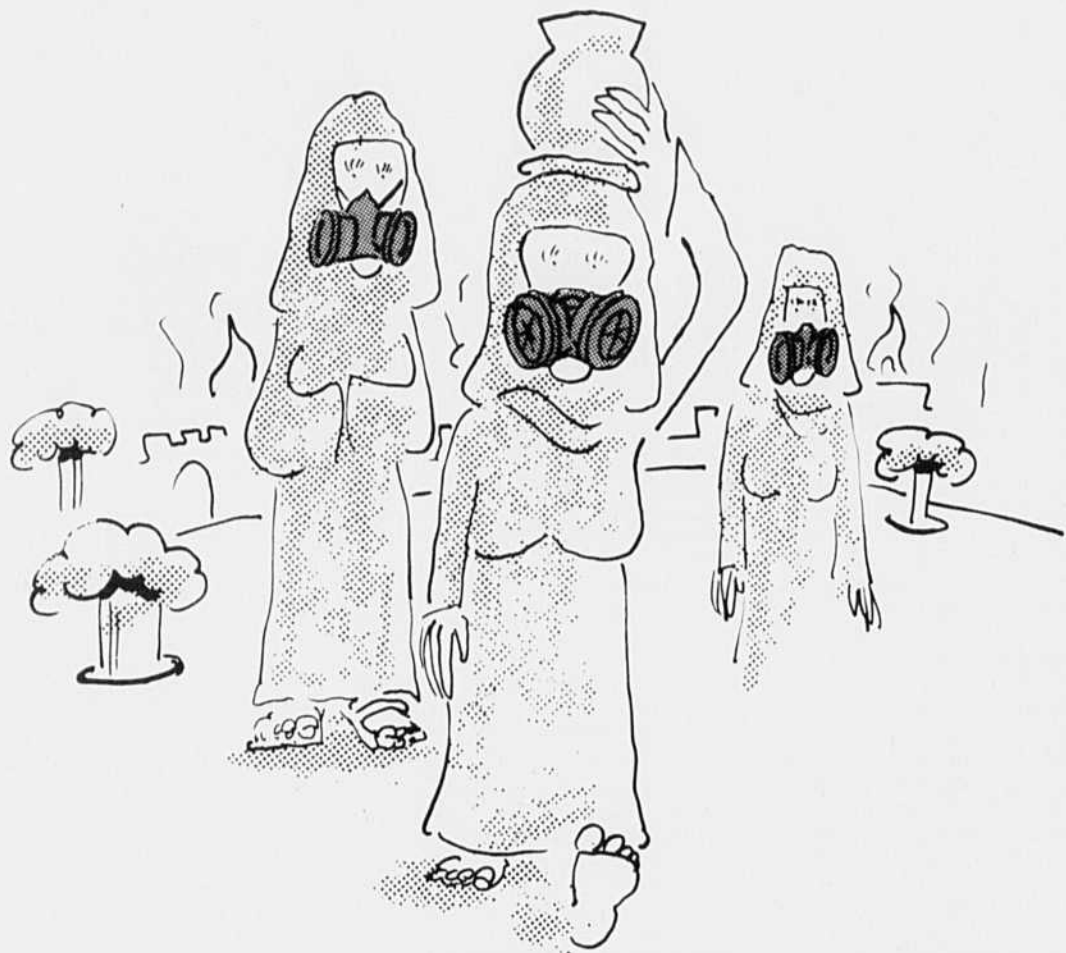
Quant au sport-spectacle, il a le grand mérite de respecter les lois du genre. Les règles sont connues et seront respectées; l'ambiance se crée d'elle-même, parce que les héros sont là, parce qu'il y a cette angoisse de la défaite au tout simplement cette ivresse de participer à un conflit rituel. Les gens de théâtre n'aimeraient-ils pas pouvoir compter sur un public aussi éclairé, capable de manifester son enthousiasme en connaissance et sans complaisance ? Le spectateur sportif exige la qualité de ses athlètes et il résiste à l'abaissement des normes d'excellence. Que ne puisse-t-il le faire ailleurs, par exemple dans le domaine de l'humour ! L'incertitude est de l'essence même du jeu, surtout du jeu de hasard, dont elle constitue un des principaux attraits. Le joueur s'interroge sur son destin et sur la faveur des

dieux. Le sport de compétition garde cette référence au hasard, à l'arbitraire, à l'inconnu. Loin d'être passif dans son fauteuil, le spectateur laisse monter en lui un jeu complexe d'émotions et d'identifications qui mettent en cause son destin et sa liberté. Tragédies sans importance, qui sont quand même des formes d'exorcisme. La violence, toujours latente, est ritualisée et canalisée. On ne peut pas comprendre le sport, même comme spectacle, sans référence à la mécanique des passions humaines. Le chauvinisme traduit un échec de l'expérience sportive. Et si le fanatisme se répand dans la cité, c'est le signe que le sport a manqué son oeuvre d'assainissement.

Voilà pourquoi, le troisième reproche, la perversion du sport professionnel, mérite toute notre attention. L'exagération du salaire des athlètes, l'étirement des saisons, la banalisation par surexposition, la vulgarité, les commerces douteux autour des stades et des vedettes, la mainmise sur la jeunesse, tout cela traduit un déclin de l'esprit sportif. En devenant un phénomène de masse, le sport s'est sécularisé. Il a perdu une partie de son charme et de sa magie, sa gratuité et son inutilité. En quels termes de valeur pourrait être mesurée une course de cent mètres ? Elle ne sert à rien et pourtant c'est cela qui lui donne autant de prix.

La grandeur du sport, c'est que rien d'extérieur à lui ne le justifie. Le sport, en tant que jeu, est, comme celui-ci, une activité sans valeur. Son défi dans le monde moderne est d'empêcher les justifications externes, morales, sociales ou économiques, de nouer sa finalité première. Il y a, dans la plénitude d'un geste sportif réussi, tant de grâce et de beauté, une telle coïncidence du corps et de l'esprit, qu'on atteint aux limites de la condition humaine et à un instant de divinité. C'est un geste inutile. Il faut donc lui accorder la plus haute importance.

LA MODE PERSIQUE :



CE PRINTEMPS, LE "MASQUE" A REMPLACÉ LE VOÏLE !

LETTRES AU DEVOIR

■ Plus jamais

Lettre à M. N. R. Peter, président, La Baie/Hudson's Bay Company

J'AI ME acheter chez vous mais j'aimerais que vous respectiez les lois linguistiques qui s'appliquent au Québec pour faire preuve d'un minimum d'éthique commerciale. La Baie doit se faire un point d'honneur d'être une bonne citoyenne corporative. C'est une question d'image mais aussi de rentabilité. Alors, plus jamais de circulaires unilingues anglaises s.v.p. ! Merci de l'attention que vous porterez à cette lettre.

— DENIS DROUIN

Montréal, le 26 mars.

■ Parlons-en

Lettre à M. D'Iberville Fortier

AYEZ DONC le courage de vos opinions : ou bien vous réaffirmez le contenu de votre rapport ou bien vous le désavouez. C'est simple ! Que vous choisissiez l'une ou l'autre des possibilités qui s'offrent à vous, vous devez démissionner pour abus de pouvoir et incompétence à exercer vos fonctions.

Vous avez parlé d'humiliation, M. le Commissaire, eh bien, parlons-en ! Depuis que les francophones de ce continent ont été conquis par la force des armes, au milieu du XVIII^e siècle, nous avons accumulé des injures, des lois ignobles, des décisions gouvernementales carrément discriminatoires, etc. Et cela, dans toute et chacune des provinces.

Encore aujourd'hui, des francophones, tous les jours, au Québec même, sont incapables de se faire soigner voire de mourir dans leur langue. De plus, dans les relations commerciales, dans le monde du travail, de la justice et aussi dans celui des communications, la langue française, votre langue, au Québec, est quotidiennement considérée comme un outil linguistique pour citoyens de seconde classe.

Pendant ce temps, toujours au Québec que vous semblez absolument méconnaître, les anglophones, possèdent un système scolaire de la maternelle à l'université, subventionné par l'État, dont notamment des écoles entières pour une dizaine d'étudiants, le saviez-vous ? Aussi, ces « malheureux anglophones » ont une loi qui leur assure des soins et des services de santé dans leur langue. Droits que les francophones eux-mêmes n'ont pas ! [...]

Les anglophones du Québec constituent la minorité au monde la mieux traitée et ils appartiennent, ne l'oublions jamais, à une minorité coloniale qui continue, en s'abreuvant des subventions honteuses du gouvernement fédéral, de se comporter en Conquérant face à la majorité.

Les communautés humiliées, dans ce qui leur tient lieu de pays,

ce sont celles des francophones. Ces peuples d'origine française, à Moncton, à Saint-Boniface, à Régina, à Toronto ou à Montréal, ne peuvent vivre dans leur langue. Votre responsabilité était de le reconnaître. Vous avez préféré, encore une fois, démontrer que les institutions fédérales sont à la solde de la majorité anglaise. [...]

— GILLES RHÉAUME

chef du Parti indépendantiste

Montréal, le 25 mars.

■ Pas de félicitations

NON, je n'éprouve pas la même fierté que vous, M. Dolan, président du Conseil des Coopérants ! Votre nouvelle Maison est bâtie avec l'argent des veuves et des déshérités. Par exemple, cette dame, que vous obligez à se trainer en cour depuis cinq ans pour réclamer une petite somme de \$15.000 à la suite du décès de son mari, en a payé une partie. Veuve avec quatre enfants en bas âge en 1983, la privation de cette somme leur a causé déjà trop de tort.

Votre compagnie prétend qu'elle devait savoir que son mari souffrait de sclérose en plaques. Si c'était le cas, ce n'est pas \$15.000 qu'ils auraient souscrits, c'est évident ! Comme le dit si bien M. Normand Brunet, directeur général : « Un client insatisfait ne revient pas ». C'est notre cas, et nous ne conseillerons à personne d'aller chez vous.

— PAUL CHARLAND

Montréal, le 28 mars.

■ Comparaison

LE CENTRE régional des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSMM) rendait publics cet été les statistiques suivantes : dans la région montréalaise, le taux de chômage est de 27 %, plus élevé chez les francophones que chez les anglophones.

Il y a quelques années, le module des sciences politiques de l'UQUAM révélait que l'espérance de vie dans l'ouest de l'île de Montréal était de 73 ans alors que dans l'est cette espérance de vie n'est que de 65 ans.

Revenu-Québec annonçait plus tôt cet hiver que la moyenne des revenus imposables annuels dans les comtés de l'ouest de Montréal était supérieure à \$40.000 par année alors que dans les comtés de l'est il était inférieur à \$13.000.

Ce groupe social privilégié donne à Alliance-Québec un million de dollars par année pour montrer « l'exaspération et la colère » que susciterait la loi 101.

Et voilà que le Commissaire aux langues officielles, qualifié « d'humiliation » l'obligation qu'ont les anglophones du Québec de partager leur espace culturel avec la majorité francophone,

Pourtant, s'il est un effort qui ne coûterait rien matériellement et ne priverait personne de ses privilèges, c'est bien celui, symbolique, qui consiste à reconnaître l'existence d'une autre culture.

Aux promesses de fédéralisme rentable a succédé une désin-

tralisation massive du Québec, essentiellement parce qu'il était territoire francophone, au profit de l'Ontario.

Vingt-cinq ans après les débuts de la Révolution tranquille et huit ans après le référendum, une immense proportion de francophones du Québec sont encore, dans les faits, des citoyens de seconde classe sur leur propre territoire national. Privés du droit au travail, du droit de vivre décemment et de s'émanciper, ce sont eux les véritables humiliés du Québec.

— LUC PHARAND

Montréal, le 27 mars.

■ Les oubliés de Montréal-Est

QUELQUES mois à peine après l'annonce de la fermeture de MIL, Vickers, Marine Industrie Ltée joue encore du couperet et, cette fois, c'est MIL Systems Engineering (Montréal) qu'on ampute.

Encore une fois, Montréal-Est en est la victime.

Fidèle à son programme de rationalisation, largement subventionné par le gouvernement du Québec, Marine Industrie ferme sa filiale pour concentrer ses opérations à Ottawa, en Ontario.

L'annonce est brutale et bénéficie de l'indifférence la plus totale : contrairement à ceux de Vickers, les employés de Systems Engineering ne sont pas syndiqués.

Le moins qu'on puisse faire, même si c'est symbolique, c'est de signaler ce triste scandale et donner l'illusion à cette centaine d'employés qu'ils ne seront pas éliminés sans témoin, en silence.

— FRANCE DOYON

Montréal, le 28 mars.

■ Sans consensus

PUISQU'IL y a autant d'études supportant la cause de chaque coalition, il apparaît évident qu'aucun consensus n'existe en ce qui concerne les effets qu'aurait la fluoruration de l'eau sur la population. Par conséquent, la décision ne peut se baser sur les effets qu'aurait cette fluoruration.

Des alternatives ont été proposées. Parmi elles, l'idée de fluorurer le sel de table fut rejetée durant l'assemblée du 9 mars. En invoquant la nature humaine à la recherche d'un remède miracle, la coalition en faveur de la fluoruration a affirmé que cette idée amènerait les gens à surconsommer le sel et résulterait en une augmentation des maladies liées à l'hypertension.

On pourrait dire que l'eau fluorée serait aussi vue comme un remède miracle et amènerait certaines gens à délaisser le dur labeur du brossage et de la soie dentaire. Ce qui pourrait résulter en des effets contraires à ceux escomptés.

La fluoruration de l'eau est un projet imposé à toute la population mais qui n'en vise qu'une partie, pas assez intéressée à prendre les moyens les plus simples et efficaces pour la santé dentaire : brossage et soie dentaire.

— ALAIN PATOINE

Outremont, le 28 mars.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne =

Livraison par la poste:
Édition quotidienne =

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'humiliation... des pauvres

■ Retenir les chèques

Lettre à M. Maximilien Polak, député de Ste-Anne

MEMBRES de l'Organisation d'aide aux assistés sociaux (ODAS), nous avons participé à la Commission parlementaire sur la réforme de l'aide sociale, le 1er mars. Nous sommes revenus très déçus de cette expérience, et particulièrement de votre attitude nonchalante.

À plusieurs reprises, vous et les membres de la Commission, dont le ministre Paradis, se sont levés ou ont discuté entre eux pendant que nos porte-parole exposaient notre position. Cette attitude est signe de non-respect des groupes et du peu de sérieux accordé à la consultation.

Un député vraiment proche de la population ne peut avoir un visage à deux faces, en disant aux assistés sociaux qu'il les défend tout en prenant la défense du projet Paradis. C'est une bien triste façon, de remplir son rôle de représentant des intérêts d'une population comme celle du comté Sainte-Anne.

L'attitude non respectueuse des députés et du ministre, le harcèlement récent comme la retenue de 1,000 chèques de BES des assistés sociaux du Sud-Ouest de Montréal et la continuation des visites abusives de boubou-macoutes, confirment l'intransigeance du minis-

tre à l'égard des assistés sociaux et son acharnement à blâmer les individus pour la situation économique difficile.

Une telle attitude constitue un bien mauvais exemple, et on ne peut pas blâmer les employés des bureaux locaux (comme vous l'avez fait) pour avoir retenu les chèques, alors qu'ils n'ont fait que suivre l'exemple du ministre Paradis. Celui qu'on doit blâmer, celui à qui on devrait ôter le chèque à cause de son intransigeance... c'est le ministre Paradis ! Et pour quoi pas, en passant, retenir les chèques des députés qui adoptent la même attitude.

Si nous ne pouvons plus compter sur nos députés pour défendre nos droits et nos intérêts, nous entendons bien le faire avec l'appui des autres groupes et coalitions.

C'est pourquoi, nous joignons notre voix aux groupes qui ont dénoncé la consultation bidon, et demandons au premier ministre, M. Robert Bourassa, de retirer le projet de réforme des mains du ministre Paradis, et de la confier à un Comité représentant les différents couches de la société et des assistés sociaux.

— CLAUDE FLEURY
et huit autres signataires
Montréal, le 24 mars.

■ Les barbares

ENLEVER la nourriture aux pau-

vres c'est les mettre en danger de mort car ils n'ont pas, en général, d'autres sources d'aide possible. La Bible va plus loin et qualifie de « meurtrier » le vol du pain des pauvres; un gouvernement qui tente de gagner quelque argent en s'accaparant de l'argent dû aux pauvres se rend coupable de ce crime.

En agissant ainsi le ministre Paradis emploie la présomption de culpabilité pour priver les citoyens de leur droit à l'aide sociale, ce qui va à l'encontre du principe de la présomption d'innocence auquel a droit tout citoyen même soupçonné des pires actes.

La prestation d'aide sociale lorsqu'elle est échue appartient à son prestataire. La retenue constitue un délit pur et simple.

Enfin, il faut savoir que la torture morale et physique faite aux pauvres au nom de la raison d'État est la crapulerie la plus abjecte qui soit.

Nul ne voit l'intérieur de ces foyers terrorisés par la faim et la peur et, la nuit, à l'abri de tout regard, on se tort de douleur dans son lit ou sur le plancher devant ses enfants qui voient l'injustice, et tremblent de faiblesse et de peur.

Beaucoup d'entre eux, et je le sais par expérience, préféreraient être exécutés plutôt que d'être torturés ainsi leur vie durant.

Pour comprendre la torture le public a besoin d'images comme celles de la télévision montrant un barbare en train de briser les os

d'un prisonnier à coups de pierres. Là alors le public comprend. Mais le pauvre qu'on torture mois après mois et année après année, on ne le voit pas.

Ces procédures administratives de harcèlements qui peu à peu brisent la santé morale et physique et font du pauvre un être vanné, un mort-vivant, on ne le voit pas à la télévision et alors faute de comprendre on se dit que ça n'existe pas.

Aussi, il faut cesser d'élire un gouvernement qui donne licence à ses membres et aux employés de la fonction publique de commettre des actes de terrorisme envers les pauvres sans défense et déjà assez humiliés de leur condition.

On ne pourra jamais éliminer la barbarie chez les humains mais on peut tout au moins tenir les barbares loin du pouvoir.

— MICHEL DURAND
Montréal, le 21 mars.

■ À 60 ans

Lettre à Mme Barbara McDougall, ministre de la Condition féminine

VOTRE gouvernement avait promis d'améliorer le sort des personnes de 60 ans. Pourrait-on imaginer le stratagème de tant de catégories de personnes seules et en plus le classer selon leur choix de vie puis-que vous excluez les célibataires, les divorcées, les femmes non mariées sous le seuil de la pau-

vreté.

Votre gouvernement va plus loin en camouflant cette discrimination sous le beau slogan : « l'économie du Canada ». La pension versée à toutes les personnes seules ne coûterait rien comparée aux abus fiscaux particulièrement accordés aux compagnies.

C'est inadmissible en 1988 que pour être considérée comme une personne, une femme doit être attachée à un homme. Pourtant, c'est la vérité vraie : la femme de 60 ans mariée est qualifiée pour la pension : remède, ambulance... tandis que la femme célibataire, divorcée, non mariée, sous le seuil de la pauvreté ne reçoit aucune pension, remède, etc. Quelle injustice ! La vie d'une personne seule coûte aussi cher et même plus cher que celle du couple.

Pourtant nous avons oeuvré dans ce pays. C'est à votre tour de dénoncer, de refuser ce maquillage de la pauvreté et de la réalité. La situation des femmes est dramatique (entre 55 et 64 ans — 45 % sous le seuil de la pauvreté et à 65 ans — 66 % y sont acculées. Sur cinq adultes, trois femmes sont touchées par cette gangrène).

À votre tour de nous dire pourquoi vous nous refusez la justice et l'égalité dans le partage des richesses du Canada.

— Marie-Marthe LESSARD PÉPIN
St-Benjamin, le 18 mars.

Médecin en Gaspésie

■ Témoignage

J'AI PRATiqué la médecine de famille en Gaspésie de 1976 à 1980.

Il est surprenant d'entendre parler de crise de recrutement des médecins en dépit des mesures incitatives : rémunération plus élevée qu'en ville, aide au déménagement et à l'installation, aide pour trouver du travail aux conjoints, etc. Je crois rêver car ces mesures n'existaient pas lors de mon arrivée en Gaspésie il y a douze ans.

Autre constatation frappante : je n'ai reconnu lors de l'émission du Point sur la santé en région, aucun des confrères de ma génération avec lesquels j'ai travaillé là-bas. Où sont-ils donc passés ? Ont-ils tous quitté la Gaspésie ?

Quand j'ai décidé d'aller pratiquer la médecine en Gaspésie j'arrivais avec une jeune famille, les énormes dettes habituelles des nouveaux médecins et beaucoup d'idéalisme. Après plusieurs années de recul j'ai peine à croire moi-même aux difficultés que j'ai dû surmonter à mon arrivée et durant tout le temps de mon séjour de cinq ans.

Les frileuses institutions financières locales n'ayant pas confiance en moi, je n'ai pu obtenir de l'aide, et n'eût été l'apport d'un financement extérieur, il nous eût été impossible de nous installer, bien modestement d'ailleurs.

Aucun incitatif, aucune aide au déménagement, pas de rémunération médicale adaptée à la Gaspésie, des plafonds de rémunération irréalistes pénalisant et dépréciant l'acte médical, etc.

Autres facteurs négatifs : un coût de la vie nettement supérieur à celui des grands centres, le mythe indéracinable de la richesse du médecin qui devient une cible de choix, comme les touristes américains qu'il faut « plumer » au maximum, la non-reconnaissance de l'apport socio-économique du médecin, etc.

Ajoutez à cela une région où plusieurs services essentiels ne existent ou déficients (électricité, communications, services à la communauté, culture, etc.) et vous aurez le portrait plutôt déprimant d'une région agonisante. Et ce n'est pas là une image du 19e siècle, c'était la réalité d'il y a dix ans.

Lors de visites récentes en Gaspésie, il nous a été donné de constater des progrès réels mais aussi, hélas, des dégradations, si cela est possible. Étant membre d'un comité du ministère des Affaires extérieures pour l'évaluation des missions diffi-



ciles des ambassades canadiennes à l'étranger, j'ai appliqué à la Gaspésie les critères d'évaluation sur notre échelle d'indices de difficultés de zéro à cinq selon des données normalisées et pondérées comme l'isolement, les risques pour la santé, la disponibilité des soins médicaux et la violence et l'hostilité locales, la cote zéro correspondant à Montréal ou Ottawa et la cote cinq correspondant aux pires missions comme Beyrouth.

Les résultats furent surprenants : la Gaspésie décroche facilement un niveau 2, se comparant à certaines missions du Tiers-Monde.

Qui oserait dire que l'« establishment » médical autochtone fut en partie responsable de la crise du recrutement des médecins en régions éloignées ? Qui oserait dire en effet que l'on recrutait juste assez pour que les tâches onéreuses du centre hospitalier soient faites, mais pas trop pour ne pas se faire bousculer ses habitudes et perdre « ses » patients à soi ?

Affirmer que l'arrivée de jeunes médecins fut perçue comme une menace à certaines pratiques courantes et surtout à son revenu, une peur de se faire voler « ses » patients comme s'ils étaient des objets, est sans doute pure imagination.

Que le droit de pratique du mercredi fut limité « parce qu'on n'ouvre pas les bureaux le mercredi dans la région », que certaines corvées comme la garde à l'urgence et l'assistance opératoire furent imposées aux jeunes nouveaux tout en dispensant certains autochtones, que les règles démocratiques furent torquées pour éviter les questions brûlantes comme l'avortement, tout cela tient sans doute de la pure fiction ou d'un mauvais rêve.

Après cinq ans d'un exercice épuisant de la pratique médicale, j'ai quitté la Gaspésie avec regret, mon séjour ayant épuisé mes ressources physiques, morales et... financières. Depuis ce temps j'ai eu le privilège de travailler en Europe, en Afrique et en Asie, en particulier en Inde, ce qui m'a fait connaître des milieux et des modes d'exercice de la médecine forts différents, mais je n'ai plus jamais expérimenté cette lassitude physique et morale que j'avais vécue en Gaspésie.

Heureusement il y avait la mer... et les Gaspésiens... C'est pour eux et pour eux seuls qu'on vient en Gaspésie, et quand on doit partir, ce n'est jamais à cause d'eux.

— MICHEL ÉMARD, m.d., c.m.
Ottawa, le 15 mars.

Un problème qui n'est pas réglé

■ Le droit d'assimiler

LES EFFORTS des francophones au Québec ne visent pas à humilier les anglophones, non plus qu'à leur enlever aucun droit : il n'est pas question de fermer ni télévisions, ni radios, ni journaux anglophones (il y a même un quotidien de plus !); il n'est pas question de fermer McGill ni le Royal Vic ni aucune institution anglophone; pas question même d'enlever aux anglophones la gestion de leurs institutions (services et gestion que n'ont pas encore obtenus bien des francophones hors Québec...)

Oui, les anglophones ont gardé tous leurs droits; il s'agit simplement de ne plus accepter qu'ils assimilent les autres habitants du Québec. La loi 101 n'empêche aucun anglophone du Québec d'envoyer ses enfants à l'école anglaise; elle cherche à empêcher les écoles anglaises d'assimiler les non-anglophones; c'est parce que les immigrants vont à l'école française qu'il y a moins d'enfants dans les écoles anglaises et non pas parce que les anglophones sont persécutés !

Ne plus pouvoir assimiler les nouveaux arrivants, c'est cela qui choque tellement nos compatriotes anglophones; c'est cela qu'ils appellent avoir perdu des droits !

Dès que les anglophones du Québec reconnaîtront que le droit d'assimiler appartient aux francophones, il n'y aura plus de problème linguistique. Pas même pour l'affichage ! Personne ne s'offusquera qu'un restaurant grec affiche en français et en grec, une épicerie cambodgienne en français et en cambodgien; et même, entre autres exemples, qu'une librairie spécialisée en livres américains, britanniques ou « canadiens », affiche aussi en anglais !

Et les francophones manifesteront de plus belle le respect qu'ils ont toujours éprouvé pour les différentes origines ethniques; ils continueront à soutenir les groupes culturels asiatiques et autres, à subventionner les écoles juives, grecques et même anglaises, etc.; ils continueront à accueillir les Turcs, réfugiés ou immigrants, comme ils ont accueilli les « réfugiés de la mer » et tant d'autres.

Les francophones ne souhaitent pas « assimiler » à la manière des anglophones, ce qui tend à éliminer les différences culturelles, mais désirent que nous créions tous ensemble un véritable « pluralisme francophone » où chacune de nos cultures pourrait garder sa spécificité tout en communiquant entre nous en français.

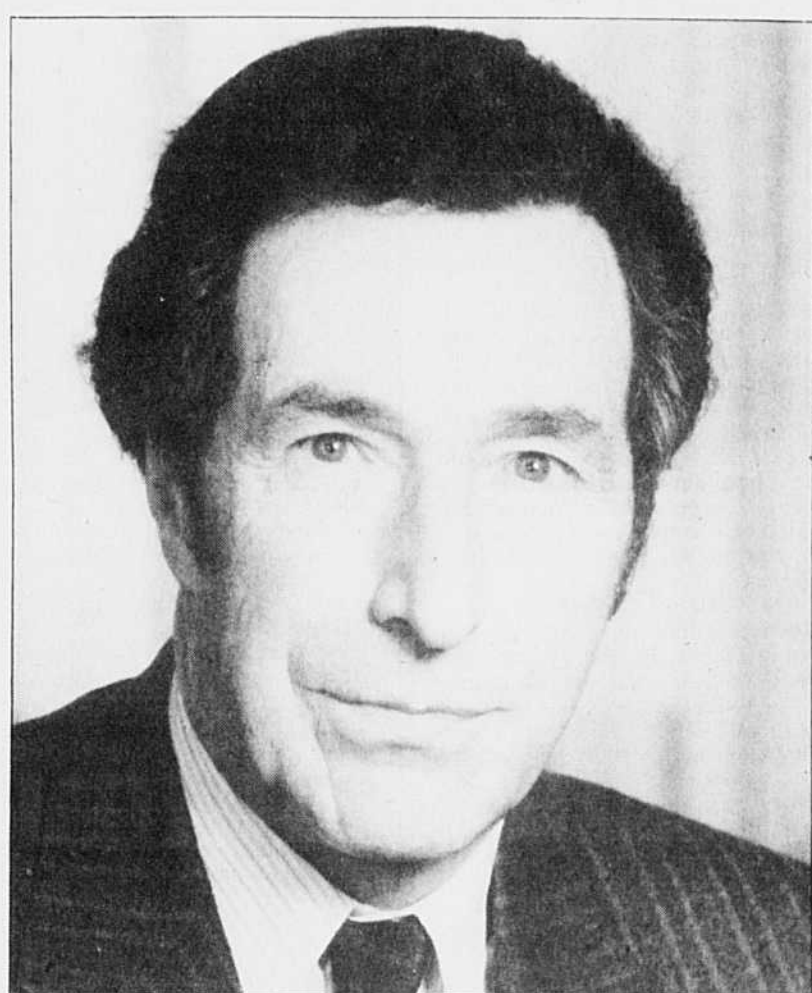
— CHANTAL MALLEN
St-Placide, le 23 mars.

■ En science

IL SERAIT bien à propos de parler de l'humiliation subie, au Canada, par la langue française en science. Ce domaine est de la plus haute importance même s'il échappe, et d'autant plus qu'il échappe à la notoriété et à la surveillance de l'opinion publique.

Le gouvernement fédéral, employeur du Commissaire aux langues, y est intervenu énergiquement depuis plus d'un siècle, dans un sens qui a favorisé de façon totalement déséquilibrée, la langue anglaise : fondation de la Société royale du Canada, qui n'a pas d'Académie des sciences en français (elle a deux Académies des lettres et des sciences humaines, une en anglais et une en français); subventionnement par des agences fédérales de la recherche universitaire.

De la sorte, l'anglais est devenu, depuis plus d'un siècle au Canada, la



Le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier

langue prioritaire des sciences. Les francophones, ceux qui écrivent en français, y sont des citoyens de seconde zone.

Il n'y a, au Canada, qu'une minorité linguistique « nationale » : c'est celle de langue française, et l'humiliation de cette minorité est particulièrement grave dans le domaine de la science.

Il serait fort souhaitable que M. le Commissaire dénonce cette situation et prête l'oreille aux recommandations de la LISULF, appuyées par les parlementaires des pays de la Francophonie. Nous recommandons que nos scientifiques publient en français prioritairement tous leurs travaux valables, avec la possibilité pratique de les publier une seconde fois en anglais ou dans une autre langue.

— PIERRE DEMERS
Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française
Saint-Laurent, le 24 mars.

■ La langue des génies

LA REMISE des trophées « Genie », décernés le 22 mars aux meilleurs artisans de l'industrie cinématographique canadienne, a fait la preuve, une fois de plus, que le bilinguisme au Canada est uniquement l'affaire des francophones.

Les présentateurs anglophones n'ont pas daigné dire quelques mots dans l'autre langue officielle du Canada. Pire : Léo Lal et Denise Filiatrault, les seuls présentateurs québécois, ont parlé en anglais seulement !

Par chance, les Québécois ont rattrapé presque tous les prix, prouvant ainsi la vitalité de notre cinéma francophone. Conciliants, plusieurs d'entre eux se sont adressés au public dans les deux langues.

Un Canada bilingue ? Non ! Un Québec bilingue dans un Canada unilingue anglais. Qui a dit que les droits des anglophones ne sont pas respectés au Québec ? Et ceux des francophones, alors ?

— NATHALIE VALLERAND
Longueuil, le 25 mars.

■ Humblement !

Lettre à M. D'Iberville Fortier

BIEN SÛR que j'ai dû les humilier terriblement. Ils ont baptisé nos jolis villages de noms de leurs villes : Thurso, Buckingham, Lochaber, Ripon et nous, sans vigueur intellectuelle, avons baptisé les nouveaux : Plaisance, Montebello, Papineauville !

Nous aurions dû leur trouver des noms unilingues anglais, n'est-ce pas comme South Nation pour la Petite-Nation et North Nation Mills pour les moulins des gens de Roquelune, pardon Rock-land, venus gérer les chutes de Plaisance. Quelle intransigeance de ne pas parler de Pleasant Falls !

Comme la Western Protestant School Board qui gère la petite école de Namur, dans la Petite-Nation, a dû se sentir humiliée parce que, voulant acquiescer le compte de taxes scolaires qu'elle m'envoie, j'ai rédigé tout mon chèque en français. J'ai même osé leur proposer d'utiliser cette humble somme pour défrayer une raison sociale française.

Comme le bon vieux CPR (Canadian Pacific Railways) a dû se sentir humilié, à Montebello, lorsqu'en 1971, nous avons suggéré que l'ancien Seignory Club et Properties Commandant pensent aussi à de beaux noms comme Château Montebello ou Les Propriétés Commandant.

Comme vos amis ont dû se sentir humiliés lorsque nous avons commencé à parler des Cantons de Ripon et Suffolk au lieu des Township de Ripon et avons poursuivi avec le canton de Rocheblave et Gagnon !

— JACQUES LAMARCHE
St-André-Avellin, le 25 mars.

■ Good morning

CE N'EST pas un rêve. Un service gouvernemental, à Sherbrooke, nous répond par la voix de la téléphoniste « Good morning ! » et cela même si je lui dis : « Bonjour » et demande à être servie en français.

L'anglais est en péril au Québec ? L'anglais est très bien portant, et ici même en Estrie; c'est le français qui est en difficulté. Plus grave que l'affichage, c'est dans notre quotidien que nos droits comme peuple francophone sont et bafoûés.

En voici quelques exemples : Je cherche des livrets de reçus rédigés uniquement en français et suis incapable d'en trouver à Sherbrooke; est-ce normal ?

■ Encore !

ENTRE Québécois francophones, francophiles et non anglophobes, on devrait se dire, une fois pour toutes, que la question du français au Québec nous concerne de façon exclusive pour ne pas dire distincte. Nous n'avons vraiment plus à recourir, voire à nous réfugier dans de vieux réflexes de survie mais à adopter une attitude propre à faire rayonner notre volonté déterminée et déterminante. Et cela, ça ne regarde que nous et personne d'autre. Nous avons maintenant en mains tous les leviers qui nous permettent d'y voir. Recourir au chantage politico-affectif ne fait que nous ramener à l'époque des porteurs d'eau que nous ne sommes plus.

— ANDRÉ BEAUDET
Vaudreuil, le 24 mars.

L'histoire de ma grand-mère

■ Qui donc est criminel ?

Lettre à M. Yves Ryan, maire

VOS FONCTIONNAIRES ont envoyé chez ma grand-mère un huissier qui lui a remis un mandat de comparution de la Cour municipale de Montréal-Nord pour le 24 mars.

Pourquoi ? Parce qu'on a trouvé un sac de vidanges à deux coins de rue de chez elle dans lequel il y aurait eu une enveloppe identifiée à son nom.

À la demande de l'avocat et vu la santé fragile de ma grand-mère, elle a dû plaider « coupable »; d'après lui, c'était la meilleure solution.

Ce que je ne comprends pas c'est que la veille il a téléphoné à ma grand-mère et elle lui aurait proposé d'amener son voisin comme témoin (il sort ses ordures chaque jeudi matin avant d'aller travailler). L'avocat lui a répondu

que ce n'était pas nécessaire cette fois-ci.

Pourquoi alors a-t-elle dû plaider coupable pour enfin écoper d'une amende de \$25 ?

Nous savons très bien qu'elle est innocente. Voyons, il est impossible qu'une personne âgée de 69 ans soit allée porter un sac de vidanges à deux coins de rue de chez elle. Par-dessus le marché, cette même ville lui a remis un petit écusson, parce qu'elle paie bien ses taxes ! Belle farce !

Pour vous qui n'êtes pas au courant, messieurs les fonctionnaires, une personne âgée reçoit une rente de moins de \$700 par mois, couvrant son loyer \$470 sans compter les dépenses courantes pour l'entretien du loyer : il lui en reste bien peu pour se nourrir. Le \$25 que vous lui volez est \$25 de moins en nourriture. Je qualifie votre geste d'inhumain.

Ceci est la cause de ma grand-mère que j'ai vue et entendue aujourd'hui. Je ne le crois pas en-

core. Après sa sentence, elle a fondu en larmes et s'est mise à trembler et on a dû lui donner une pilule pour le cœur.

Imaginez ! À ses yeux, vu qu'on la trausait devant la cour, elle croyait qu'elle était une criminelle. À mon arrivée chez moi, j'ai reçu un coup de téléphone me disant que lorsque ma grand-mère fut entrée à son domicile elle fit une petite attaque et dû s'étendre pour la soirée sans compter qu'elle n'avait, la nuit auparavant, pas dormi. D'après vous qui est criminel ?

L'histoire de ma grand-mère, c'est l'histoire de plusieurs personnes âgées qui vivent la même situation. Il faut que quelqu'un agisse au plus vite pour qu'en fin de compte cette farce ridicule et que les fonctionnaires au lieu de fouiller dans les sacs de vidanges, avec l'impôt que nous payons, le fassent fructifier à bon escient.

— MANON BÉLANGER
Montréal, le 27 mars.

Les Turcs marchent sur Ottawa

ROLLANDE PARENT

(PC) — Quelque 125 Turcs revendicateurs du statut de réfugié ont commencé leur marche vers Ottawa, Ismail Ozkan en tête, hier après-midi. Ils comptent être là à la reprise des travaux aux Communes, le 12 avril, pour y rencontrer la nouvelle ministre fédérale de l'Immigration, Barbara McDougall.

Ces hommes âgés entre 20 et 35 ans devaient marcher 41 kilomètres pour arriver en fin de soirée au centre communautaire de Saint-Eustache où les attendait le curé André Racine.

Tout au long du parcours, des policiers de Montréal, Laval et Saint-Eustache assuraient à tour de rôle la bonne marche du cortège alors qu'un camion transportait des vivres et un autre les bagages des marcheurs.

Ces hommes turcs veulent qu'Ottawa reconsidère sa décision de les expulser vers leur terre natale parce qu'ils n'ont pas été reconnus admissibles au Canada à titre de réfugié.

Ils ont passé à deux doigts d'y par-

venir, il y a 15 jours, à la suite du siège fait à l'église Saint-Robert-Bellarmin, dans l'est de Montréal, par le Turc Ismail Ozkan frappé d'un ordre d'expulsion.

La marche s'est mise en branle dans un quartier multi-ethnique montréalais, à l'intersection des rues Durocher et Jean-Talon, devant un café turc, pendant que quelques porte-parole de cette communauté, immigrés ici depuis plusieurs années, multipliaient les interviews, en français et en anglais.

Il semble bien que les enfants turcs ont appris le français à l'école mais il en va autrement pour les parents occupés à gagner leur vie.

L'avocate Diane Bélanger qui représente professionnellement 450 de ces Turcs menacés d'expulsion brillait par son absence. Elle se trouve en vacances en Colombie.

Un des porte-parole, professeur en urbanisme, Atanas Katrapani a expliqué que la marche visait à ce qu'Ottawa « clarifie la situation pour les Turcs et tous les autres réfugiés en attente au Canada. »

Il n'est pas question de recourir à

la violence pour faire valoir leur point de vue.

« Nous disons s'il-vous-plait, reconsidérez votre décision », a-t-il ajouté.

Selon les propos de M. Katrapani, beaucoup d'éléments d'organisation de cette marche de sept jours ne sont pas encore arrêtés. Les Turcs comptent sur la sympathie et l'entraide des gens des communautés qu'ils traverseront pour obtenir logement et nourriture.

Après Saint-Eustache, les marcheurs s'arrêteront à Lachute, Pointe-Calumet, Montebello, Thurso et Hull.

Une fois à Ottawa, il est prévu que 1.700 personnes, des Turcs en majorité, emprunteront l'autobus pour se joindre aux marcheurs.

Le Turc Katrapani considère que la plupart de ses compatriotes sont actuellement tiraillés entre l'espoir et le pessimisme et se demandent s'ils vont pouvoir continuer à vivre ici.

Comme la grève de la faim entreprise vendredi s'est terminée deux heures plus tard, parce que jugée inopportune par les avocats conseil-

lers, les Turcs qui ne se résignaient pas à ce que le temps seul travaille pour eux ont opté pour la marche sur Ottawa.

A les voir marcher si énergiquement, on pouvait croire hier qu'ils avaient la détermination suffisante pour se rendre jusqu'au bout, malgré tout.

En tête des marcheurs, tout près d'Ismail Ozkan, cheminait Marc Daigneault, membre de la petite Communauté de l'Arche, de Stanstead, en Estrie, partisan de la non-violence.

Kabor Boros, d'origine hongroise, professeur de français dans un centre pour immigrants, avait lui aussi décidé de marcher quelques heures mais de revenir à Montréal pour reprendre son travail ce matin.

En bout de file, un Turc arborait une veste d'un rouge vif où était inscrit : « Je veux rester au Canada. »

Cette longue file d'hommes marchant deux par deux, le plus souvent en silence, ne manquait pas d'attirer l'attention. Plusieurs savaient qu'il s'agissait de Turcs menacés d'expulsion.

Les faux réfugiés de la rue Durocher



Jean V. DUFRESNE

▲ Montréal

LES Turcs de Montréal ne sont pas allés à Saint-Eustache célébrer la rébellion de 1837, ni serrer la pince à Pierre De Bellefeuille, ou faire pèlerinage au village de feu Paul Sauvé, le prince du célèbre « désormais ». L'histoire du Canada, ils ne la connaissent pas davantage que nos cégépiens, et pour l'instant ils n'en ont que faire. Mais on leur a dit que la capitale du pays qu'ils cherchent était quelque part de ce côté-là, au bout de la route 148, à huit jours de marche, 235 km en bottes d'hiver et petits souliers de chez Woolco. Pour éviter la Transcanadienne, et parce qu'il s'y trouve un chalet de petits villages qui vont sûrement les héberger.

Pour Saint-Eustache, c'est fait. On allait les accueillir vers minuit hier au centre culturel, à un boulet de canon de l'église. Pour les autres étapes, les Turcs, on le sait bien, ça peut toujours coucher par terre pourvu qu'on leur donne une couverture de la Croix-Rouge. Mais quelque chose me dit qu'on va les recevoir comme du monde. On ne laisse pas comme ça un chrétien à la porte, musulman par-dessus le marché. Surtout que Benoît Bouchard a verrouillé celle de son ministère en le quittant, et que Barbara McDougall cherche maintenant où il a bien pu laisser la clef.

Alors, au lieu de jeûner dans un déprimant sous-sol d'église, ils marchent au grand air : après Saint-Eustache, ce sera Lachute, Granville, Calumet, Montebello, Thurso, le patelin de Guy Lafleur, Masson, Hull, puis la Tour de la Paix, du haut de laquelle la nouvelle titulaire de l'Immigration, jumelles braquées vers l'Est, soupirera « The Turks are coming ».

Ils étaient près de 150, hier midi, rassemblés au café turc de la rue Durocher, près Jean-Talon, pour tout bagage un sac en bandoulière, veston soigneusement plié au bras, tuque en phentex jusqu'aux oreilles, ou tête nue, col ouvert parfois, comme s'ils sortaient enfin de leur hiver. M'est avis cependant qu'ils n'ont pas fini de pelletter.

En tous cas, ils sont déterminés, calmement et sereinement déterminés. Partis avant l'heure, ils ont marché si vite que les journalistes ont dû les rattraper en voiture. Et sur le trottoir, sans slogan ni banderolle, à voix basse, accompagnés de deux cars de police qui ont su se montrer aimables, via la rue Ogilvy, le boulevard L'Acadie, le boulevard Gouin, le pont Lachapelle, le boulevard Saint-Martin. Si jamais on les expulse hors du Canada, ceux-là se souviendront en tous cas de leur numéro d'assurance sociale, et de cet autre numéro, la 148, qui conduit jusqu'à Ottawa-la-cafoilleuse.

On imagine que si les Grecs et les Turcs peuvent s'entendre, rue Durocher, Ottawa et Québec devraient tout de même pouvoir en faire autant. Atanas Katrapani, lui, est très grec, et polyglotte, un Zorba avec des lettres. Ayant conduit les réfugiés jusqu'à Saint-Eustache, il sera en classe, dès neuf heures ce matin, pour enseigner la géographie au Collège Champlain de Saint-Lambert, s'il lui reste un fond de voix pour apprendre à ses élèves où se trouve la capitale fédérale, et aussi quelques-unes des grandes vertus canadiennes, comme la tolérance et la compassion.

Car Katrapani n'est pas un verbo-moteur, c'est un verbo-marcheur. Une entrevue télévisée par coin de rue, au moins, pour répéter le même message, toujours : « Nous n'allons pas revendiquer, ni même proposer un règlement. Nous allons là-bas pour dire que nous sommes ici ». Je ne sais si c'est réfléchi, mais je soupçonne que si Ottawa ne parvient pas à mettre de l'ordre dans ses politiques d'immigration, ce bout de phrase deviendra bientôt un slogan aussi célèbre que « *Touche pas à mon pote* ».

Imaginez un peu. Faux réfugiés, ils le sont et ils ne le cachent pas. Seulement, Ottawa tolère la chose depuis deux ou trois ans. Le temps de se trouver un emploi, d'apprendre la langue, de faire des petits Canadiens. À vrai dire, à cause de son interminable lenteur à disposer des dossiers, Ottawa a déjà créé dans les faits un statut de *faux réfugié*, c'est aussi bête que ça. Dans nos écoles de droit, on enseigne que « le fait fait office de loi ». On enseigne aussi, en anglais, que « justice delayed is justice denied ». Et dans nos coeurs, on se dit qu'avec huit habitants par kilomètre carré, il y a sûrement assez de place dans ce pays pour supporter les conséquences de nos inepties bureaucratiques.

Madame Robic a cafoillé elle aussi, mais elle a fondamentalement raison. On ne peut dissocier le sort des 37 Turcs immédiatement menacés par la déportation de celui des 47 000 revendicateurs du statut de réfugié en instance au Canada, dont 24 000 ont pris fragilement racine au Québec. Intercéder seulement pour les 37 de la route 148, c'était se résigner à ne pas intercéder pour les milliers d'autres qui vivent la même situation, à une nuance près, à savoir qu'eux, ils sont « légaux », les marcheurs en petits souliers de chez Woolco, non. Ottawa, que l'on sache, ne s'était pas embarrassée d'aussi subtiles nuances juridiques dans les années cinquante pour sortir Hal Banks d'Alcatraz pour régler son cas à la Canadian Seamen's Union, sous prétexte que le sénateur américain Eugene McCarthy l'avait exigé de Washington. Mais ça, c'est de l'histoire ancienne qu'on n'enseigne jamais dans les cégeps, et que les fonctionnaires n'ont sans doute jamais eux-mêmes apprises.

Mais le plus beau de la journée d'hier, c'était boulevard L'Acadie. Elle était là, dans sa robe de chambre bleue, sur le perron, à se demander pourquoi les « musulmans » défilaient dans sa rue. « Ils sont chanceux qu'on ne l'ait pas su, c'est plein d'Arméniens ici ». Mais lorsqu'elle comprit qu'on les menaçait d'expulsion après trois ans d'attente au Canada, elle nous répondit, en serrant son petit québécois frisé dans ses bras : « C'est vrai, après tout, trois ans, c'est bien long... ».

La privatisation des territoires fauniques

Picotte préfère le terme cogestion

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — « Que les gens sachent une fois pour toutes qu'il n'y a jamais été question dans mon esprit de remettre des lacs ou des réserves fauniques à des riches pour en faire des clubs privés.

« Si tel avait été le cas, il y a longtemps que cela aurait été fait après les nombreuses demandes qui nous ont été adressées en ce sens. »

À quelques semaines du premier sommet québécois sur la faune, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picotte, a tenu à dissiper tout doute sur ce sujet qui a défrayé les manchettes et soulevé un tollé de protestations ces derniers mois.

À ce propos, le ministre préfère parler de cogestion (administration

tefois, remarque Yvon Brunelle, jamais on n'a pu prouver que les HMO « sérieuses » économisaient sur la qualité, au contraire ». Les HMO ne facilitent pas, par ailleurs, la continuité dans le suivi des clients par les mêmes professionnels.

Les HMO demeurent des points d'interrogation quant à certains problèmes de l'heure, entre autres les personnes âgées et les maladies chroniques entraînant des soins de longue durée.

MM. Brunelle et Ouellet concluent en disant que les HMO apparaissent définitivement comme une avenue parmi d'autres à explorer : les avantages sont considérables et les inconvénients peuvent être circonscrits, mais la mécanique n'est pas simple et ne peut être « parachutée ».

que devra être fixée par règlement du gouvernement.

Le projet de loi accorde toutefois à chacun le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats de l'Assemblée. Mais là-dessus, M. Baudais précise qu'on ajoute rien : « On peut bien parler en espéranto à l'Assemblée législative. À la limite, un chien peut y japper », a-t-il lancé, visiblement dégoûté.

La loi accorde aussi le droit de parler en français ou en anglais devant les tribunaux mais ce droit, a déjà statué la Cour suprême, ne comprend pas celui d'être compris!

Le seul gain net que font les francophones, c'est l'obligation qu'ont les tribunaux de la province de traduire leurs règles de pratique contenues dans un petit volume de deux cent pages. Ils ont jusqu'au ... premier janvier 1994!

◆ Shultz

née a eu lieu à Bani Naïm, à 5 km à l'est de Hebron, dans le sud de la Cisjordanie, où un jeune Palestinien de 18 ans, Hamid Abdul Mahdi al-Zeidat, a été tué de plusieurs balles dans la poitrine par des soldats israéliens, précisait-on de source palestinienne.

Selon l'armée israélienne, le jeune homme avait essayé de frapper un soldat à coups de barre de fer, au cours d'un « très violent affrontement ».

Ce mort porte à 128 le nombre des tués palestiniens depuis le début des troubles dans les territoires occupés.

Dans deux autres villages de la région de Hebron, Sair et Shuykh, de violents affrontements entre Palestiniens et militaires israéliens ont eu lieu, apprenant-on de source palestinienne. Il y aurait de nombreux blessés.

D'autres incidents ont eu lieu à Naplouse et dans les camps environnants de Askar et Balata. L'armée a dû y imposer le couvre-feu. De source palestinienne, on indique qu'un jeune Palestinien a été blessé à Balata.

◆ Le Québec

supposer qu'il n'y a pas eu consensus à ce propos. Toutefois, dans une entrevue accordée à *L'Actualité* l'autisme dernier, le président de la commission, M. Jean Rochon, déclarait : « qu'en principe, rien n'empêche de créer une HMO demain matin, au Québec », mais à certaines conditions et dans un contexte adapté au Québec.

Au ministère de la Santé, on en est toujours au stade des études. D'une étude à l'autre, toutefois, l'intérêt demeure, et depuis un an, la direction générale de la planification et de l'évaluation au MSS a produit deux documents de travail soumis à une consultation externe assez large : le premier est intitulé *À propos des HMO*, et le second *Conditions préalables à l'implantation d'un HMO au Québec*.

Les auteurs de ces études, MM. Yvon Brunelle, agent de recherche, et Denis Ouellet, conseiller en planification, se rendaient à l'automne 1987 en mission aux États-Unis pour tenter d'identifier les éléments positifs et négatifs des HMO et voir dans quelle mesure ces concepts et modèles d'organisation des services de santé pourraient être applicables ici pour peut-être, en bout de ligne, passer à l'expérimentation.

Les HMO ont vu le jour à la fin de la guerre, mais ont connu un développement accéléré à partir des années 70. S'il est difficile d'en établir précisément le nombre, on peut dire

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Les Expos

Staub, la seule grande vedette de la première édition des Expos il y a 20 ans. Aujourd'hui encore, Staub se souvient avec plaisir de ces premières années au Parc Jarry et ne comprend pas du tout comment certains joueurs peuvent dire « quoi que ce soit de négatif à propos de Montréal ».

« Le Parc Jarry était un endroit spécial. Sans doute le seul stade des ligues majeures où les gens se levaient pour applaudir des choses qui n'avaient rien à voir avec le match. Comme ce danseur qui faisait son numéro à chaque cinquième manche », affirmait-il avant le match.

« Je n'échangerais ces années contre rien au monde. Il n'y avait pas que le baseball, il y avait surtout les Canadiens-français que j'ai appris à connaître et le français que je m'étais mis à apprendre ».

La seule ombre au tableau est le fait que les Expos n'ont plus de bail au Stade olympique, une situation qui préoccupe tout de même un peu M. Bronfman.

Il songe même, en dernier recours, à quitter le Parc Olympique et à construire un stade dont les Expos seraient les propriétaires. « Cela n'est pas exclu. La seule chose qui est exclue est de démenager l'équipe dans une autre ville. Tout le reste est possible », affirme-t-il.

Malgré une assistance meilleure que prévu l'an dernier et une partie d'ouverture qui laisse présager une excellente saison, M. Bronfman ne peut que constater que les Expos perdront encore de l'argent cette année. « Et personne ne peut continuer à perdre \$3 millions par année indéfiniment. C'est l'une des raisons qui fait que nous devons avoir un meilleur bail », soutient-il.

« On ne peut s'acheter un championnat, mais on ne peut bâtir une équipe championne en coupant sur les dépenses », a-t-il conclu.

◆ Les Montréalais

du tout ou pas très grande confiance dans la qualité de la justice quand les accusés sont des hommes politiques, 60 % manquent de confiance quand les accusés sont des policiers et 59 % quand il s'agit d'hommes d'affaires.

Parmi eux, pas moins de 29 % des citoyens interrogés affirment n'avoir pas du tout confiance quand les accusés sont des hommes politiques, 23 % quand il s'agit de policiers et 17 % quand ce sont des gens d'affaires.

Une majorité de citoyens (53 %) ont peu ou pas du tout confiance en l'appareil judiciaire quand l'accusé est une personne dont 55 % qui affirment n'avoir aucune confiance quand la victime est une personne de couleur.

Tendance troublante, les citoyens qui ont été soit victimes d'un acte criminel ou qui ont eu affaire aux tribunaux que ce soit comme accusés, témoins ou autrement, font systématiquement moins confiance aux divers intervenants de l'appareil judiciaire que les autres citoyens.

Le nouveau cabinet de Brian Mulroney

Suite au remaniement ministériel annoncé jeudi dernier à Ottawa, le Conseil des ministres fédéral compte 40 membres. Voici la liste des membres de ce nouveau cabinet Mulroney établie par ordre de préséance :

- Brian Mulroney, premier ministre.
- George Hees, ministre des Affaires des anciens combattants et ministre d'État (Troisième âge).
- Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.
- Flora MacDonald, ministre des Communications.
- John Crosbie, ministre du Commerce extérieur.
- Don Mazankowski, vice-premier ministre et président du Conseil privé.
- Elmer MacKay, ministre du Revenu national.
- Jake Epp, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.
- John Wise, ministre de l'Agriculture.
- Ray Hnatyshyn, ministre de la Justice et procureur général du Canada.
- Robert de Cotret, ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie.

- Perrin Beatty, ministre de la Défense nationale.
- Michael Wilson, ministre des Finances.
- Harvie Andre, ministre de la Consommation et des Corporations.
- Otto Jelinek, ministre des Approvisionnements et services.
- Tom Siddon, ministre des Pêches et des Océans.
- Charles Mayer, ministre d'État (céréales).
- Bill McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien.
- Tom McMillan, ministre de l'Environnement.
- Pat Carney, présidente du Conseil du trésor.
- Benoit Bouchard, ministre des Transports.
- James Kelleher, Solliciteur général du Canada.
- Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- Barbara McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.
- Gerald Merrithew, ministre d'État (Forêts et Mines).
- Monique Vézina, ministre d'État (Emploi et Immigration).
- Stewart McInnes, ministres des Travaux pu-

- blics.
- Frank Oberle, ministre d'État (Sciences et Technologie).
- Lowell Murray, leader du gouvernement au Sénat et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales).
- Paul Dick, ministre associé de la Défense nationale.
- Pierre Cadieux, ministre du Travail.
- Jean Charest, ministre d'État (Jeunesse, Condition physique et Sport amateur).
- Tom Hockin, ministre d'État (Finances).
- Monique Landry, ministre des Relations extérieures.
- Bernard Valcourt, ministre d'État (Petites entreprises, Tourisme et Affaires indiennes et du Nord-Canadien).
- Gerry Weiner, ministre d'État (Multiculturalisme).
- Doug Lewis, ministre d'État et ministre d'État (Conseil du trésor).
- Pierre Blais, ministre d'État (Agriculture).
- Gerry St-Germain, ministre d'État (Transports).
- Lucien Bouchard, secrétaire d'État du Canada.

Dès jeudi à Fred-Barry

Le retour d'Ubu et des mécanos de la phrase

THEATRE

ROBERT LÉVESQUE

Le personnage d'Ubu est né, il y a un peu plus de 10 ans, des séances improvisées d'un groupe de potaches de Rennes qui voulaient se moquer d'un professeur. Alfred Jarry était l'un de ceux-là et il ramassera cet Ubu pour en faire son théâtre parodique : *Ubu-Roi*, qui était sa vision de *Macbeth*, *Ubu cocu*, *Ubu enchaîné*, comme Prométhée, *Ubu sur la butte*, une oeuvre où le grotesque côtoie l'inattendu et le monstrueux et qui doit, comme le disait Roland Barthes, déranger autant qu'un tas de merde dans un salon.

À Montréal, un groupe se réclame de la paternité de cet Ubu; c'est celui de Denis Marleau, le théâtre Ubu, qui, depuis le début des années 80, à l'enseigne du pantin de Jarry, multiplie les spectacles les plus décapants et les plus joyeux du théâtre montrealais : *Le Coeur à gaz*, de Tristan Tzara, *Le Désir attrapé par la queue*, de Picasso, *Merz-Opéra* sur des textes de Kurt Schwitters, et maintenant, dès jeudi, *L'Oulipo Show* avec des textes de Raymond Queneau et de cette usine manico-littéraire qu'on a appelée l'Ouvroir de littérature potentielle ou Oulipo.

Avec la même équipe d'habitues, les comédiens Pierre Chagnon, Carl Béchard, Danèle Panneton et Bernard Meney, et le scénographe Claude Goyette, Denis Marleau part, cette fois-ci, dans les méandres verbaux des *Exercices de style* de Queneau et autres acrobaties délirantes-rhétoriques de cet Ouvroir que Queneau lança en 1960 pour malaxer le verbe, inventer des contraintes à la littérature et faire de l'écriture le plus fou des jeux. Georges Pérec, Italo Calvino seront les grands représentants de ces mécanos de la phrase.

Un spectacle du groupe Ubu est devenu, avec le temps et les réussites, un rendez-vous important du théâtre québécois. Les amateurs de la poésie et du rire combinés ont rendez-vous à la salle Fred-Barry du 7 au 24 avril. La pataphysique y tient ses quartiers de théâtre.

Par ailleurs, on vient de publier chez VLB un magnifique bouquin sur le précédent spectacle de Marleau, ce *Merz-Opéra* qui a triomphé au Nouveau Théâtre d'Outremont en mars 87, et qui effectuera sous peu une tournée européenne. On y trouve les textes et péritextes du spectacle, des réflexions post-merziennes de Denis Marleau, une « Merzbiographie » de Kurt Schwitters par Friedhelm Lach, des textes de Schwitters. Un exemple de beau travail d'édition, avec en plus une jaquette de Betty Goodwin, le plus intéressant des peintres d'un océan à l'autre.

Certains théâtres ont besoin d'aide

Le café-théâtre La Licorne, dans le but de remplir sa petite salle du boulevard Saint-Laurent, bien vide ces temps-ci, offre une comédie américaine, à compter



du 22 avril. On avait prévu faire appel à un duo de comédiens popularisés par la télévision, Michel Forget et Jean-Pierre Chartrand. Mais ce sera finalement Robert Toupin qui tentera de faire équipe gagnante avec Michel Forget. Le titre : *Certains hommes ont besoin d'aide*. L'auteur : John Ford Noonan. La traduction porte la griffe de Louise Roy.

L'année Gauvreau

En 1988, 17 ans après son suicide, il y a une vague théâtrale Claude Gauvreau qui prend de plus en plus d'ampleur.

Après le montage de François Barbeau à la salle Fred-Barry en janvier (*Gauvreau*, production de La Rallonge), après la création au Conservatoire de la pièce d'Anne Legault sur Gauvreau et les signataires du *Refus global* (*Signer*), et alors que se poursuit jusqu'au 1er mai une grande exposition sur l'auteur des *Oranges* sont vertes dans le hall de l'ancien palais de justice (100, rue Notre-Dame est), voici que les étudiants de la section française de l'École nationale de théâtre vont créer, dès ce soir, *L'Asile de la pureté*, la première pièce d'envergure écrite par Gauvreau en 1953.

Le metteur en scène Yves Desgagnés (qui vient de triompher au TNM avec son *Play Strindberg*) signe cette création qui devrait attirer tous les admirateurs du poète et du dramaturge. *L'Asile de la pureté*, comme toutes les pièces de Gauvreau (sauf *Les Oranges* sont vertes et *La Charge de l'original épormyable*), n'a jamais été montée à la scène. C'est un important rendez-vous, au Monument national, du 5 au 9 avril. L'entrée est gratuite.

Ce retour sur Gauvreau, cette reconnaissance d'un théâtre hautement poétique, devrait idéalement trouver son écho sur une des grandes scènes professionnelles de Montréal. En aura-t-on l'idée ou l'audace, au TNM ou ailleurs ?

Eugénio Barba à la Quinzaine

Peu de nouvelles de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec, qui aura lieu fin mai. Depuis la conférence de presse de janvier, où l'on a annoncé sept participations (dont le théâtre de l'Oeuvre et le *Dusseldorfer Schauspielhaus*), rien ne filtre. Mais une indiscretion nous apprend que l'homme de théâtre italo-danois Eugénio Barba sera là, avec un spectacle.

« De jeunesse à aujourd'hui » entre sympathique et pathétique

JEAN-FRANÇOIS DORE

Quand le spectacle a commencé à la salle Wilfrid-Pelletier, avec une demi-heure de retard, après une intro un peu gnan-gnan, Pierre Lalonde est arrivé sur scène avec une perruque châtain qui lui redonnait un air de « jeunesse ». Il chantait la chanson thème de sa célèbre émission, serrait des mains et souriait comme nous tous. C'était sympathique.

Quand je suis parti, trois heures après le début, Michèle Richard faisait son imitation involontaire du « baby elephant walk » en maillot argenté, déhanché et décollé. Elle « ondulait des hanches comme une ingénue » (Tony Roman) ... devenue douairière ayant abusé de son legs. C'était pathétique.

Entre les deux, on s'est promené d'une extrême à l'autre, sans jamais vraiment trouver son compte, oscillant entre sourire de plaisir et baisser les yeux de gêne, entre le sympathique et le pathétique.

L'idée était pourtant bonne au départ. Il s'agissait de faire et de faire faire un saut en arrière de 25 ans et de revivre quelques-uns des grands moments de *Jeunesse d'aujourd'hui*, cette émission qui, après *Le Club des autographes*, nous présentait les grands succès de l'époque.

Jeunesse était une émission très importante, alors. Tout le monde y passait et toute la jeunesse, ou à tout le moins la majorité d'entre elle, la regardait. Par elle, on a assisté à la naissance et la montée de la chanson « pop » québécoise, qui se débarrassait tranquillement sous nos yeux de sa dépendance à l'égard de la chanson américaine, qu'on traduisait, et de la chanson française, qu'on copiait.

C'était une période charnière entre la fin des « chansonniers » et le début des « rockers ». De 1962 à 1972, Létourneau, Léveillé et les autres allaient tranquillement être remplacés par les Sinners et le Charlebois de *Californie*, sous l'impact des Beatles, des Stones, de Dylan et de Zappa. Déjà, à cette époque, on vivait les extrêmes, allant du « québécois » au « génial », ou à ce qu'on considérait comme tel dans ce temps-là.

On allait donc voir « De jeunesse à aujourd'hui » plein de bonne volonté souriante, avec un préjugé sympathique et le genre de sourire qu'on réserve aux seuls albums de famille que grand-mère sortait à Noël ou à Pâques, pleins de cette indulgence que 25 ans d'écart ont la grâce d'ac-

corder.

Mais l'indulgence ne peut compenser pour une absence totale de qualité de son, ne peut remplacer un micro atteint de sclérose en plaques en phase terminale, ne peut pallier une mise en scène tirée de la pire séance de Noël, encore que, en disant cela, je ne rend pas justice aux séances de Noël, généralement charmantes à cause de leur spontanéité et de leur amateurisme, de leur gratuité même.

Nous avons eu droit à une sorte de « shish-kebab » des chansonnettes des années 60 enfilées les unes aux autres, souvent en pot-pourri, comme les vedettes elles-mêmes, sur une brochette qui tenait plus du fil de laiton que de la broche à méchoui. Ça s'en allait en tout sens, un peu comme cette antique gloire qui n'arrivait plus à se tenir sur ses talons aiguilles, ou les rondeurs de cette autre qui cherchait à tout prix l'issue de ce fourreau de cuir qui l'enfermait.

Il y a eu de bons moments, cependant, de très bons moments même. Renée Claude, par exemple, en forme, en voix et en beauté, chantant certains de ses succès de l'époque et qui méritait pleinement les salves et les bravis qu'on lui a décernés autant à cause de sa prestation qu'à cause de ses chansons.

Parce qu'il faut dire qu'à chaque titre, le public applaudissait, reconnaissant dès les premières mesures la chanson que, très souvent, il pouvait encore chanter par coeur. À cet égard, il faut dire que le mandat a été rempli. Un succès n'attendait pas l'autre et il y avait beaucoup de disques d'or au mètre cube.

Il y a eu aussi Pierre Lalonde lui-même, parfois, surtout quand il chantait, ce qu'il n'a pas assez fait, alors qu'il a trop parlé. L'ayant vu et entendu il y a deux ans donner un spectacle, je peux vous assurer qu'il ne laisse pas sa place sur une scène. J'en ai été renversé. Dommage que nous n'ayons pas eu l'occasion d'en profiter.

Renée Martel aussi était très bien, sympathique de même que Pier Sennécal, malgré qu'il ait eu à souffrir du « micro malade de la peste », pathétique. Les Classels sont restés les mêmes, sympathiques, et César, s'il a perdu ses Romains, ce qui aurait été sympathique, a gardé sa tunique, ce qui était pathétique.

Quand je suis parti, Michèle Richard chantait « Quand le film est triste », j'ai trouvé le moment approprié de m'éclipser avant que mon sourire du début, qui m'avait quitté, ne se transforme en larmes.

« Requiem » à Saint-Jean-Baptiste

L'ouragan Verdi

CAROL BERGERON

★ Giuseppe Verdi. *Messa da Requiem*, direction musicale Miklos Takacs, avec Colette Boky (soprano), Livia Budai (mezzo-soprano), Guy Bélanger (ténor), Janusz Wolny (baryton), le chœur de l'UQAM, le chœur Laval, Marjorie Tanaka et Germain Lefebvre (préparation des chœurs), l'Orchestre de la Société philharmonique de Montréal. Vendredi Saint 1er avril, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Avec quatre chanteurs solistes, des chœurs et un grand orchestre, au total 300 musiciens, la Société philharmonique de Montréal soulignait le Vendredi saint avec toute la théâtrale spiritualité du célèbre *Requiem* de Verdi. Créée en 1874, cette oeuvre est, en effet, un spectacle d'exception de la littérature musicale vers une sorte d'opéra en costumes ecclésiastiques, pour reprendre l'expression du réputé critique musical allemand de l'époque, Hans von Bülow (1830-1894).



Miklos Takacs.

Il reste que Verdi n'est pas le seul compositeur à avoir exploité la veine dramatique du *Requiem*; qu'on pense à celui de Berlioz. Cela n'en fait d'ailleurs pas pour autant une partition détestable. Un Michel Chion (compositeur français contemporain), par exemple, la trouve « extraordinairement bien construite, d'une variété humaine et chaleureuse, d'une variété inépuisable de tons et de climats ». En somme, elle met à l'épreuve la compétence de tous les exécutants, des

choeurs, de l'orchestre et, bien entendu, des quatre solistes.

Aussi le chef d'orchestre a-t-il fort à faire pour que tout son monde et tous les éléments se coordonnent avec une précision sans faille. À cet égard, Miklos Takacs a donné à son très nombreux auditoire une impressionnante démonstration de son savoir-faire. Considérant qu'il dirigeait des chœurs amateurs et un orchestre de musiciens qui ne jouent pas souvent ensemble, il faut admettre qu'il y avait de quoi se réjouir de l'impressionnante qualité des résultats.

Le dramatisme flamboyant du *Dies irae* n'échappe à personne. La colère de Dieu s'y manifeste avec une force cataclysmique. Les chœurs se désespèrent, les violons fusent en tornades, les timbales et la grosse caisse canonisent de toutes leurs forces. Vers l'arrière de l'église, l'effet de cet ouragan devait être saisissant. Devant, là où j'étais assis, la perspective était quelque peu faussée au point de faire de la grosse caisse l'instrument principal.

Colette Boky, notamment dans le *Libera me*, fut des quatre solistes la plus impressionnante. On pouvait apprécier sa superbe maîtrise vocale aussi bien que la qualité de son interprétation. À son côté, le mezzo-soprano hongrois Livia Budai donnait souvent l'impression de prendre trop de place, surtout dans les quatuors vocaux. Tenait-elle vraiment à ce qu'on remarque que sa voix dépassait en puissance celle de ses collègues ?

En oubliant quelques petites défaillances, le ténor Guy Bélanger a brillamment tenu sa partie. On ne peut en dire autant de Janusz Wolny, dont le registre de baryton ne lui permettait pas de faire entendre aisément les notes graves d'une ligne mélodique prévue par Verdi pour une voix de basse.

Dans l'ensemble, la prestation des chœurs témoignait de l'excellent travail de préparation auquel s'étaient soumis tous ces choristes amateurs de l'Université du Québec à Montréal ou de Laval (la ville). On oublie rapidement la clarté douteuse de certains passages contrapuntiques pour se rappeler plutôt leur enthousiasme communicatif.

On pourrait aussi souligner la belle tenue de l'orchestre de la Société philharmonique de Montréal. Que des « occasionnels » fassent ainsi preuve d'autant de discipline, cela montre que le niveau d'excellence de nos instrumentistes d'orchestre ne fait que s'élever.

Parmi les autres événements : une « affiche noire » (le 9) avec Manu Dibango, Ladysmith Black Mambazo et le Mahen Mory Kante, et, pour la première fois depuis la création du festival, du *hard rock* (Def Leppard, le 8) et de la *soul music* (Temptations et Barry White, le 5).

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Surprise, sur prise.** L'émission de farces et attrapes se retrouve ce soir. Quatre Saisons, 19 h 30.

★ **Robert et compagnie.** Maintenant que les gros téléromans vedettes de Radio-Canada se sont tus, celui-ci accrochera-t-il son auditoire ? Une histoire plutôt bien faite. Radio-Canada, 20 h.

★ **Roland Magdane** en spectacle à Quatre Saisons, 20 h 30.

★ **L'Affaire Mattei.** De Francesco Rosi, un des modèles des films « politiques » des années 70. Radio-Canada, 23 h 50.

Des chats sauvages au Printemps de Bourges

Marjo, celle qui va... en France

BOURGES (AFP) — La rockeuse québécoise Marjo veut conquérir le monde en musique : première étape de cette vaste entreprise, la France où elle a donné son premier concert, au plus grand festival de musique français, le Printemps de Bourges, ville du centre du pays.

Ce concert, dimanche, a donné à

Marjo l'occasion de se produire devant un public qui ignorait tout d'elle.

La dame ne manque pas d'ambitions : elle a confié, dans une interview à l'issue du spectacle, qu'elle voulait devenir « l'un des cinq grands noms de la planète ». Pour cela, Marjo dispose de quelques atouts indiscutables : beaucoup de générosité, une énergie indomptable, une forte présence et un solide métier acquis au cours des années passées avec le groupe Corbeau.

Marjo a mis à profit son passage en France pour assurer la promotion de son premier disque solo à paraître dans ce pays : *Celle qui va*, rebaptisé *Amoureuse* pour le public français. Dans ce 33-tours, on retrouve la chanson-féerie de la rockeuse platinée, *Chats sauvages*, restée 20 semaines en tête du palmarès québécois.

Marjo, qui s'est dite « merveilleusement heureuse » du concert de Bourges, reviendra en France fin mai pour s'occuper de sa promotion. Cet été, elle participera aux Francofolies, un autre festival qui se tient à

La Rochelle, port sur l'Atlantique.

« La musique n'a, selon elle, pas de frontière : il faut faire voyager les chansons. » En cela, elle est en plein accord avec l'esprit du Printemps de Bourges, qui se veut un rendez-vous de toutes les musiques.

Jusqu'au 10 avril, la chanson, le jazz, le rock, le reggae, mais aussi, dans une moindre mesure, le classique, seront à l'honneur : 75 spectacles sont prévus cette année auxquels participeront des artistes venus d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Sont également à l'affiche : le Sud-Africain Johnny Clegg, dit le « Zoulou blanc », avec son groupe Savuka, et le chanteur de reggae Jimmy Cliff (le 10 avril), Boy George et sa revue (le 7).

Le Printemps de Bourges s'ouvre aussi au rock danois (cinq groupes représentés, dont Miss B. Haven), néerlandais (Claw Boys Claw, Nits), espagnol (Pata Negra), belge (Arno, Wild Ones), allemand (Dissidenten), écossais (Lloyd Cole, Deacon Blue), et même yougoslave (Mustaphas).



Marjo.

EN BREF...

Mauro Pagano sort de scène

PARIS (AFP) — Le décorateur d'opéra italien Mauro Pagano, qui a travaillé avec les plus grands metteurs en scène lyriques européens à Milan, Salzbourg et Paris, est décédé samedi à Paris des suites d'une « longue maladie », a-t-on appris hier auprès de ses proches. Mauro Pagano, 37 ans, avait été l'élève d'Ezio Frigerio. Il avait assuré la décoration d'*Aida*, de Verdi, et de *La Somnambule*, de Bellini, à la Scala, de *Così fan tutte* et *Don Juan*, de Mozart, au festival de Salzbourg, de *La Pie voleuse*, de Rossini, à Cologne, de *Tristan et Iseult*, de Wagner, et de *L'Amour des trois oranges*, de Prokofiev, à l'Opéra de Paris. Au théâtre du Châtelet à Paris, il avait décoré *La Chauve-souris*, de Strauss, *L'Italienne à Alger*, de Rossini, *Eurydice*, de Gluck. Ses derniers décors auront été pour *Cendrillon*, de Rossini, pour le prochain festival de Salzbourg. Mauro disparaît avant d'avoir pu, selon son souhait, travailler avec le metteur en scène proche de son esthétique.

Mort du peintre hongrois Barcsay

BUDAPEST (Reuters) — Le peintre hongrois Jenoe Barcsay, « l'une des plus remarquables personnalités de la peinture hongroise et européenne », est décédé samedi à Budapest à l'âge de 88 ans, a rapporté dimanche l'agence hongroise MTL. Né le 14 janvier 1900 à Katona, en Transylvanie (aujourd'hui Catina, en Roumanie), Barcsay était entre aux Beaux-Arts de Budapest en 1919. Il avait exposé en Hongrie et à l'étranger dès 1925 et avait bénéficié de plusieurs bourses d'études à Paris et en Italie. Une exposition permanente lui est consacrée à Szentendre, sur le Danube, où il a passé ses étés à partir de 1929. Devenu en 1945 professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts de Budapest, il a reçu neuf ans plus tard le prestigieux prix Kossuth pour son livre *Anatomie artistique*, ajoute l'agence officielle. Son oeuvre a été exposée à la Biennale de Venise en 1964 et il a reçu en 1969 le titre d'« artiste éminent de la République populaire hongroise ».

OMNIBUS		3	
DRAMES HISTORIQUES DE WILLIAM SHAKESPEARE			
	DU 30 MARS AU 14 MAI		MISE EN SCÈNE: JEAN ASSELIN
RICHARD II		HENRY IV	COMPLET LE 2 AVRIL
RICHARD II a 20h. HENRY IV a 20h. HENRY V a 20h.	30 mars, 5, 6, 7, 8, 9 27 avril, 4, 11 mai 31 mars, 12, 13, 14, 15 16, 28 avril, 5, 12 mai 1 ^{er} , 19, 20, 21, 22, 23 29 avril, 6, 13 mai		
ESPACE LIBRE 1945, FULLUM, MONTRÉAL			
EN VENTE CHEZ TICKETRON® 288-3651 OU RÉSERVATIONS 521-4191			

CYCLE DE 3 SPECTACLES EN 1 JOURNÉE

2, 24, 30 avril, 1, 7, 14 mai

RICHARD II 14 heures

HENRY IV 17 heures

HENRY V 20 heures

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 5 avril 1988



Robert Campeau contrôle une collection de magasins à rayons aux États-Unis qui comptent parmi les plus luxueux au monde.

Robert Campeau, le plus influent commerçant de détail aux É.-U.

Le grand manitou de l'immobilier Robert Campeau a réussi à mener à terme la transaction de la décennie.

A 63 ans, M. Campeau est maintenant devenu l'un des plus influents commerçants de détail aux États-Unis grâce à son acquisition du cinquième groupe américain en importance de grands magasins pour l'incroyable somme de \$8.3 milliards.

Après avoir passé plus de deux mois à repousser les offres de M. Campeau, Federated Stores est sur le point de passer sous son contrôle à la suite de la signature d'une entente entre les deux parties tard jeudi dernier, entente qui réserve même une part du gâteau à R.H. Macy and Co., rivale de la Corporation Campeau dans cette affaire.

Les avoirs de Federated se joindront aux magasins de la chaîne Allied que M. Campeau a acheté \$4.7 milliards en 1986, au terme d'une bataille semblable. Le financier contrôle ainsi une collection de magasins à rayons qui comptent parmi les plus luxueux au monde.

L'exploit est également à souligner simplement pour son importance monétaire. Il s'agit de la plus importante prise de contrôle jamais réalisée aux États-Unis, si on excepte quelques transactions monumentales dans le secteur pétrolier.

Plus jeune enfant d'une famille pauvre francophone de Sudbury, en Ontario, Robert Campeau a fait fortune dans l'immobilier. On lui doit entre autres le complexe Guy-Favreau à Montréal. Pour les analystes

financiers, son entrée dans la vente au détail est un prolongement naturel de ses activités immobilières.

Même si, pour mettre un terme à la bataille, il dû accepter de céder à Macy, pour \$1.1 milliard US, deux divisions fort connues de Federated, I. Magnin et Bullock's-Wilshire, M. Campeau conserve malgré tout plusieurs magasins prestigieux.

Parmi ceux-ci on compte des noms comme Bloomingdale's, Lazarus, Goldsmith's, Abraham and Straus, Rich's et Burdines, ainsi que Jordan Marsh et Brooks Brothers, de la chaîne Allied.

Les analystes affirment que ces noms de prestige donneront un poids énorme à M. Campeau lorsqu'il négociera avec les promoteurs de centres commerciaux, qui ont généralement besoin d'un ou deux très grands magasins pour attirer la clientèle.

« Si vous êtes le principal locataire d'un centre commercial, vous pouvez disposer gratuitement de 10 à 20 % de sa surface. Mais si vous êtes en position d'offrir deux ou trois choix de locataire principal (comme M. Campeau pourra le faire), vous pouvez en obtenir 30 à 40 % », explique un analyste.

Lui-même promoteur de centres commerciaux, M. Campeau est très au fait de la situation.

« Il pourra créer un centre commercial simplement en acceptant d'y faire entrer l'un de ses magasins », ajoute l'analyste.

Mais l'acquisition n'est pas sans

risques. Comme il est habituel lors de prises de contrôle de cette importance, les avoirs de \$2 milliards de la Corporation Campeau ne suffiront pas à défrayer les \$8.3 milliards de la transaction.

La corporation a donc négocié un financement à court terme auprès de groupes comme la banque d'investissements américaine First Boston et des banques commerciales, ainsi qu'auprès d'individus comme la famille Reichmann de Toronto et Edward De Bartolo, rival de M. Campeau dans la bataille pour l'acquisition de Allied Stores.

Si Robert Campeau réussit à vendre plusieurs propriétés de Federated, comme il le fit avec Allied, il pourra graduellement réduire les hauts taux d'intérêt du financement à court terme.

Si plusieurs observateurs estimaient qu'il avait pris les bouchées trop grosses lorsqu'il a acquis Allied, l'homme d'affaires leur a démontré qu'il avait eu raison en parvenant à se sortir de ses obligations financières moins d'un an après l'achat.

La situation est toutefois différente aujourd'hui. La plupart des économistes croient qu'après cinq ans de regain économique, le cycle doit maintenant tourner à la baisse, ce qui réduira les dépenses de consommation et diminuera la valeur des avoirs de Federated.

Si cette situation se produit, M. Campeau se retrouvera alors en possession d'un bien vraiment très luxueux.

Marsy se lance à son tour dans les bulletins financiers

JEAN-PIERRE NICAISE
Collaboration spéciale

En février dernier, le journaliste financier François Roberge quittait la rédaction en chef de l'hebdomadaire *Les Entreprises* pour devenir le nouveau directeur général de Communications Marsy. Deux mois plus tard, cette firme de relations publiques actuellement en plein essor, lance sur le marché une série de nouvelles publications financières destinées à des groupes d'analystes et de gestionnaires de portefeuilles, tant du Québec que du Canada.

Quatre nouveaux bulletins donc, publiés par Marsy pour le compte de ses clients dont les actions sont inscrites en bourse:

- **Point Express**, un mensuel de type « greensheet » adressé à tous les courtiers et analystes.

- **Le Gestionnaire de portefeuille**, de type « newsletter », adressé aux gestionnaires de portefeuilles en poste dans les grandes institutions financières.

- **L'Analyste indépendant**, un bulletin d'analyse fondamentale publié une fois l'an - avec mise à jour trimestrielle - sous la signature d'analystes réputés.

- **Faits et données**, une publication factuelle contenant des données, des graphiques et des ratios, distribuée une fois par an avec révision semestrielle.

Bien entendu, pour François Roberge, le but de ces bulletins spécialisés est de mieux faire connaître les compagnies desservies par Communications Marsy, imitant en cela la firme de Marcel Knecht, laquelle, la première, avait également lancé des outils d'information sous la forme de quatre bulletins d'analyses et de recherches.

François Roberge nous disait récemment que, selon lui, la seule réponse à une certaine morosité du marché boursier consistait, pour les compagnies, à mieux faire connaître leur titre, et pas seulement sur le marché québécois. Ces nouvelles publications ont donc pour rôle essentiel de s'assurer que les titres cotés en bourse de ses clients seront connus à leur juste mérite par les meilleurs boursiers, comme par les journalistes spécialisés.

On le sait, le marché torontois représente, à tous égards, près de 4 fois celui de Montréal et jout d'une plus grande liquidité. Finalement, bien des capitaux gravitent dans le champ magnétique du Toronto Stock Exchange et sont dirigés vers des portefeuilles institutionnels ou privés. Avec ces nouvelles publications, Communications Marsy espère, non seulement faire sa marque dans les relations publiques financières, mais aussi placer ses principaux clients dans l'orbite torontoise.

STRATÉGIES

Coke change de look

Depuis le 1 avril, Coca-Cola met sur le marché un nouveau design de cannette afin de différencier le Coke du Coca-Cola classique. « Le mouvement ascendant des lignes diagonales confère à l'emballage une allure avant-gardiste. La vague associée au nom Coke souligne la dynamique de la marque », nous dit M. Eames, Président de Coca-Cola.

Cette nouvelle présentation du Coke sera disponible partout au Canada dès la fin du mois de mai.

Guides et vidéos Desjardins pour bien gérer son argent

Le mouvement coopératif Desjardins vient de mettre à la disposition de ses membres, ce dans plus de 620 caisses participantes, deux nouveaux outils d'éducation à l'économie et aux finances: soit six vidéos et six guides de la collection *Finances personnelles Desjardins*.

Les six premiers sujets de cette collection traitent respectivement de l'épargne, du crédit, de la préparation à la retraite, de l'achat d'une maison, des assurances et enfin des premiers pas en investissement. Précisons tout de suite que ces guides sont mis gratuitement à la disposition des membres, d'autres sujets devant s'ajouter à ce premier volet.

Les vidéos, d'une durée moyenne de 25 minutes, sont prêtées gratuitement pour une période de 48 heures. Quant aux guides, remis avec les vidéos et que le membre peut conserver, ils ont été conçus de façon à pouvoir être utilisés seuls, afin de rejoindre tous ceux qui ne possèdent pas de magnéto, tout en servant, pour les autres, d'aide-mémoire.

Il semble bien que ces vidéos et guides répondent de façon pratique et divertissante aux préoccupations réelles des membres des caisses. Les scénarios ont été conçus comme des émissions de télévision, la formule

du téléroman ayant été retenue pour des sujets, alors que le 6ème se présente sous la forme d'un téléjournal. Pour leur part, les guides sont abondamment illustrés et présentent une information factuelle dans un langage simple et accessible à tous.

Voici donc un tout nouveau service, novateur en ce qui a trait à la gestion des finances personnelles et qui s'inscrit dans la ligne des guides pédagogiques et de la caisse scolaire, lesquels sont destinés aux étudiants.

Conférences sur le marketing des services professionnels

Le 13 avril prochain, au Hilton Bonaventure, se tiendra sous les auspices de la Chaire de marketing John Labatt, un séminaire d'une journée consacré au marketing des services professionnels. Un sujet particulièrement d'actualité pour les professionnels limités dans leur publicité par les codes d'éthique de leur profession, alors que le contexte de déréglementation et de libre-échange rend nécessaire le recours aux plus récentes techniques de marketing. Donner sa carte d'affaires ne suffit plus!

Notons que c'est la première fois au Québec que les gens d'affaires auront l'occasion d'échanger sur ce thème alors que la matinée sera consacrée aux États-Unis. Cinq présentations aborderont les thèmes suivants: le marketing des comptables, des professionnels et des services juridiques, la recherche marketing et l'art de garder ses clients.

L'après-midi intéressera particulièrement les professionnels québécois avec trois ateliers simultanés, sur le marketing des services juridiques, des comptables et des autres professionnels.

Frais d'inscription de \$200, déjeuner et documentation inclus; \$25 de rabais pour les inscriptions effectuées avant le 6 avril. (514) 273-8378.

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602



St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»



Hôtel La Sapinière
Val David

Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres, grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférence équipées audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes. Sports: pistes privées de ski de fond, patinoire, etc.

Prix de l'excellence du tourisme Québécois.

C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819)332-6510



Un bouquet pour fleurir...vos réunions
CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ.

- 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
- Salons aménagés pour réunions • Proximité de tennis intérieurs et de pentes de ski

(514) 229-4151
229-2991

1-800-363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle
(route 117) Sainte-Adèle, Québec



LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT

À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de \$95, par pers. par jour, occ. simple. Capacité d'accueil maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours J0E 1H0 514-532-3134.

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de \$55 par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours J0E 1H0 514-532-3134.

AUBERGE HATLEY:

Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHÂTEAUX, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.

C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0,
(819) 842-2451.

Cette semaine à la bourse

Assemblées générales

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Matco Mart	06-04	16h30	Montréal
Québec Téléphone	06-04	11 h00	Rimouski
Mux Lab	06-04	15 h00	Montréal

Échéance des bons de souscription

■ **Cinnabar Resources Limited.** Base de conversion: 2 bons pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 0.51. Date d'échéance: 4 avril 1988.

Rachat dans le cours normal des activités

■ **Les Breuvages Cott Ltée.** La compagnie a l'intention d'acheter, par l'entremise des Bourses de Montréal et de Toronto, un maximum de 160,973 de ses actions ordinaires entre le 29 mars 1988 et le 28 mars 1989.

■ **Consolidated Bathurst.** La compagnie a l'intention d'acheter, par l'entremise des Bourses de Montréal et de Toronto, un maximum de 5,000,000 de ses actions ordinaires entre le 10 avril 1988 et le 9 avril 1989.

Projet de rachat d'actions

■ **Torstar Corporation** a l'intention de racheter toutes ses actions privilégiées à dividende de \$1.70 le 5 avril 1988 au prix de \$23,5234 l'action. Ce prix inclut un dividende partiel de \$0.0234 l'action.

Rachat d'actions

■ **Conwest Exploration** rachètera la totalité de ses actions privilégiées de premier rang, série B, le 1er avril 1988 à un prix de \$20 plus \$0.60 représentant les dividendes accumulés.

Projet de fusion

■ Fusion proposée entre **Novamin** et de **Breakwater Resources** (filiale à part entière de Breakwater).

Modalités: les actionnaires de Novamin Inc. recevront 1 action ordinaire de Breakwater Resources Ltd. contre 2 actions ordinaires de Novamin Inc.

■ **Placer Dome Inc.** Projet de fusion de **Placer Dome** et **Les Mines Sigma (Québec)**. Les actionnaires minoritaires recevront 0.97 action ordinaire de Placer Dome Inc. pour chaque action de Sigma détenue. Offre sujette à l'approbation des actionnaires le 15 juin 1988.

■ **Placer Dome** Projet de fusion de **Placer Dome** et **Les Mines d'Or Kiena**. Les actionnaires minoritaires de Kiena recevront 0.92 action ordinaire de Placer Dome Inc. pour chaque action de Kiena détenue. Offre sujette à l'approbation des actionnaires le 15 juin 1988.

Fusion

■ **Cape Resources** a fusionné avec **International Pagurian**.

Avis d'acquisition complétée

■ **Nabisco Brands Limited.** Nabisco Brand Investments a acquis plus de 90 % des actions ordinaires de **Nabisco Brands Limited**. La compagnie entend exercer son droit d'acheter les actions non déposées à un prix de \$45 l'action.

■ **Montco Limitée.** Le Groupe **Permacon** a acquis plus de 90 % des actions ordinaires de **Montco**. La compagnie entend exercer son droit d'acheter les actions non déposées à un prix de \$4.75 l'action.

Modification aux termes de l'offre et projet de fusion

■ **IU International Corporation, NX Acquisition Corporation** (filiale à part entière de **NEOAX**) a fait une offre afin d'acquies toutes les actions en circulation de la société à un prix de \$22.25 l'action. La Bourse a été informée que **NEOAX Inc.** et la société ont convenu de se fusionner.

Projet d'offre publique d'achat

■ **Norbeau Mines, W.M.C. Acquisition Corporation** a l'intention d'acquies toutes les actions ordinaires émises et en circulation de **Norbeau Mines** à un prix de \$0.22 comptant l'action.

Offre publique d'achat

■ **La Confédération des Caisses populaires et d'Économie Desjardins du Québec** fait une offre publique d'achat aux porteurs d'actions ordinaires, catégorie A, des Investissements Disnat Inc. à un prix de \$3 l'action. L'offre expire le 15 avril 1988.

■ **La Financière Entraide Coopérants** offre d'acheter toutes les actions de la Société d'Entraide Économique de Val d'Or à un prix de \$7.75 comptant. L'offre se fera sur le parquet de la Bourse le 11 avril 1988.

Offre publique d'achat révisée

■ **Trust Général du Canada** a modifié son offre publique d'achat pour toutes les actions ordinaires de la Société d'Entraide Économique de Val d'Or. Le prix révisé est de \$6.50 plus une possibilité d'obtenir \$1.50 supplémentaire si certaines conditions sont rencontrées.

■ **Plessey Canada (1988)** offre d'acheter toutes les actions ordinaires de **Leigh Instruments** à un prix de \$7 l'action ainsi que toutes les actions privilégiées \$1.75 deuxième rang à dividende cumulé à un prix de \$29.25.

Projet de fractionnement

■ **D.A. Stuart.** Valeur: actions ordinaires. Base: 3 pour 1. Symbole: STU (TOR)

Reclassification

■ **Les Restaurants SportsScene Inc.** Chaque action ordinaire de la société sera reclassifiée sur une base de 1/2 action de catégorie A avec droit de vote (SPS.A); 1/2 action subalterne de catégorie B avec droit de vote (SPS.B). Date d'entrée en vigueur: le 30 mars 1988

Nouvelles inscriptions

■ **Exploration OREX** Montréal: « OX », 31-03-88
■ **Pédro-Gaspé** Montréal: « PG », 05-04-88
■ **The Nu-Grow** Toronto: « NG. UN », 29-03-88

Retrait de la cote

■ **Torstar Corp.** retirera de la cote ses actions privilégiées série 3 « TS.PR.B » le 5 avril 1988.

■ **Les Emballages Paperboard** a retiré ses actions ordinaires de la cote le 25 mars 1988 « PB »

Offre de droits

■ **Place Resources Corp.** Les détenteurs des actions ordinaires de catégorie A, inscrits aux livres le 7 avril 1988, recevront un droit de souscription par action; 4 droits plus \$0.75 seront nécessaires pour souscrire à une action ordinaire de catégorie A. Les droits expirent le 29 avril 1988.

Ces données sont fournies par

Tassé

L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Montréal, mardi 5 avril 1988

MONTREAL

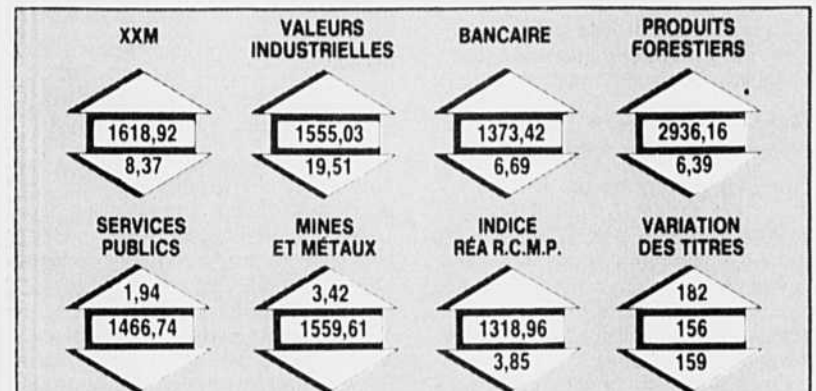
Échanges au ralenti

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière et l'activité était légère, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé en recul de 8,37 à 1618,92. Les échanges ont porté sur 3,744,480 actions au lieu de 7,496,902 jeudi dernier.

Les craintes d'inflation que l'on connaissait avant le krach ont repris cours. «À ce point-ci, les investisseurs ne veulent pas regarder plus loin que le bout de leur nez», a expliqué Stephanie Tramack, analyste chez McNeil Mantha à Montréal. «C'est pourquoi il y a peu d'activité et peu de conviction dans un sens comme dans l'autre».

Les industrielles ont baissé de 19,51 à 1555,03, les bancaires de 6,69 à 1373,42 et les forestières de 6,39 à 2936,16 tandis que les pétrolières montaient de 9,37 à 1514,05.

Laidlaw B, en recul de 3-8 à \$21 1-8 s'est traité à 245,594 exemplaires. Placer Dome a monté de 1-4 à \$16 1-8 et 332,156 actions ont circulé dans le marché. Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Jannock a gagné \$1 1-4 à \$23 1-2, Molson A 1-2 à \$25 3-8, Labatt 3-8 à \$25 1-8 et Alcan 1-8 à \$33 3-4. Thompson A a perdu 3-4 à \$28 1-2, Cap 1-8 à \$23 1-4 et Banque royale 1-8 à \$28 5-8. Sur 497 titres mis au jeu 182 étaient gagnants, 159 perdants et 156 stables.



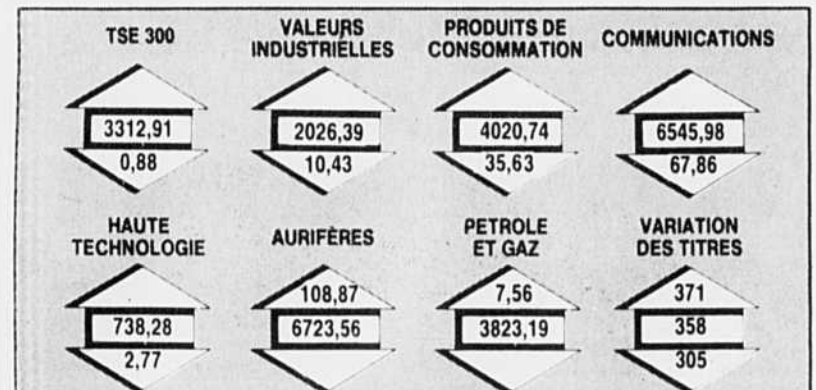
TORONTO

Campeau et l'or soutiennent l'indice

TORONTO (PC) — Les cours ont fléchi hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a cédé 88 centimes de point et affichait 3312,91 au terme d'une séance monotone. Le volume des échanges a diminué à 13,78 millions d'actions contre 27,31 millions jeudi dernier.

L'indice a été soutenu par les titres aurifères — qui font généralement bien en période d'inflationnisme — et par la hausse de 28 des titres de la corporation Campeau qui a réussi une OPA sur Federated Department Stores et dont les titres étaient en demande.

Dans les industrielles, Laidlaw B a perdu 3-8 à \$21 1-8; Nova Corp. 1-4 à \$11 3-8; Royal Bank 1-4 à \$28 1-2; Seagram 1-2 à \$62 1-4 et Algoma Steel 1-4 à \$19. Campeau Corp. a gagné 2 à \$24 1-2; Becker Milk B 2 à \$44; BP Canada 1-4 à \$21 3-4; Alcan 1-8 à \$33 3-4 et International Paper un cent à \$11,4. Dans les mines, Canacord Resources a cédé 10 cents à 90 cents et Wilco Mining trois cents à 30 cents. Royce Gold a gagné 1-4 à \$6 et International Corona 1-2 à \$10 1-8. Dans les pétroles, Northstar Energy abandonne 10 cents à \$2,70; Ocelot Industries B 1-2 à \$11 et Renaissance 1-4 à \$16. Total Petroleum North America gagne 1-4 à \$19 3-4 et Conwest Exploration B 1-8 à \$12 3-8.

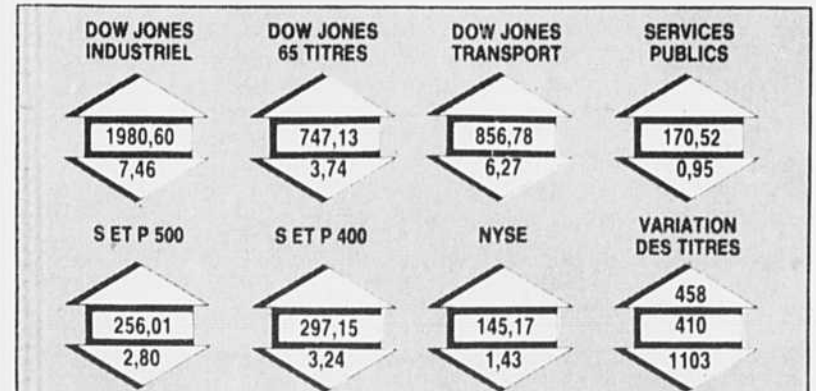


NEW YORK

Les investisseurs craignent l'inflation

NEW YORK (AFP) — Wall Street a terminé en légère baisse lundi après une séance irrégulière et sur un marché assez actif. L'indice Dow Jones des 30 valeurs vedettes, qui avait gagné jusqu'à 15 points en fin de matinée, a en suite reculé pour clôturer en diminution de 7,46 points à 1.980,60. Quelque 186 millions d'actions ont été échangées. Les valeurs en baisse ont été deux fois plus nombreuses que les titres en hausse: 1.103 contre 458. 410 valeurs sont restées inchangées.

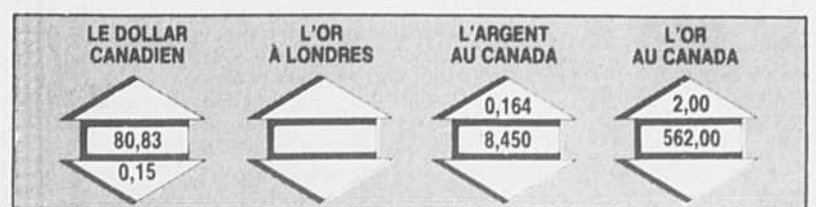
Selon les analystes, la faiblesse de la grande Bourse new-yorkaise, qui était fermée vendredi, s'explique principalement par la progression des taux d'intérêt après l'annonce vendredi d'une nouvelle réduction du taux de chômage aux États-Unis en mars (5,6 pour cent contre 5,7 en février). Cette baisse du chômage confirme que la croissance de l'économie américaine reste forte et renforce les craintes d'une reprise de l'inflation, ajoute-t-on de mêmes sources. Les taux moyens sur les bons du Trésor à 30 ans, emprunt phare du marché obligataire américain, ont atteint lundi 8,85 pc contre 8,75 pc jeudi soir, remontant ainsi à leur plus haut niveau depuis plus de deux mois. Le recul de Wall Street a toutefois été limité par des achats d'investisseurs à la recherche de titres de sociétés qui vont distribuer prochainement des dividendes élevés, ajoutent les analystes.



DEVISES

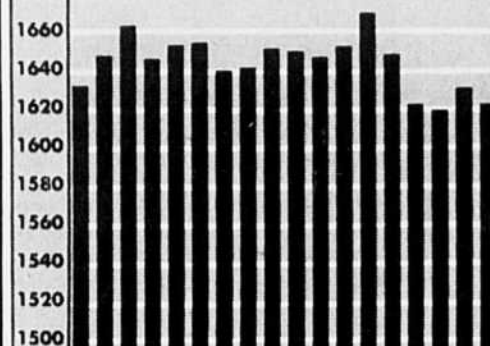
Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,5830	Hong Kong	Dollar	0,1584
Afrique franc	Rand	0,004405	Inde	Roupie	0,0958
Allemagne-Ouest	Mark	0,7472	Israël	Sheqels	0,7954
Antilles Angl.	Dollar	0,4582	Italie	Lire	0,001008
Australie	Dollar	0,9154	Jamaïque	Dollar	0,2287
Autriche	Schilling	0,10634	Japon	Yen	0,009975
Belgique	Franc	1,2345	Mexique	Peso	0,000545
Danemark	Coronnes	0,1948	Norvège	Coronnes	0,1984
Espagne	Pesetas	0,011191	Portugal	Dollar	0,0808
États-Unis	Dollar	1,2345	Royaume-Uni	Sterling	0,009065
Finlande	Mark	0,3103	Suède	Coronnes	2,2108
France	Franc	0,2203	Suisse	Franc	0,9082
Grèce	Drachme	0,009252	Vénézuela	Bolivar	0,04222
Hollande	Florin	0,6591			



MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



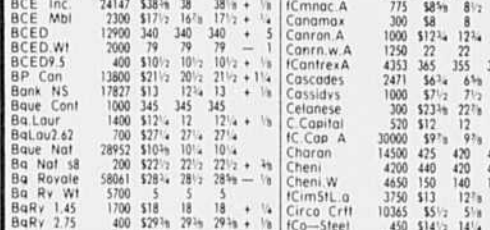
VOLUME (en millions)



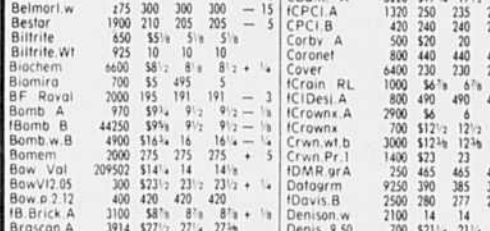
INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



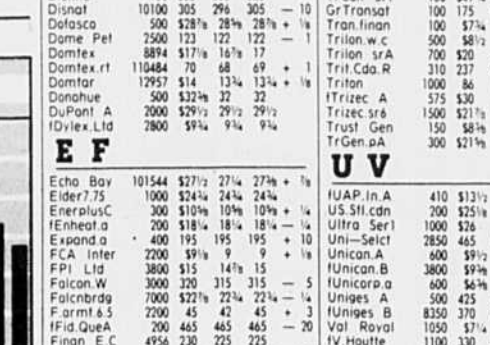
INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



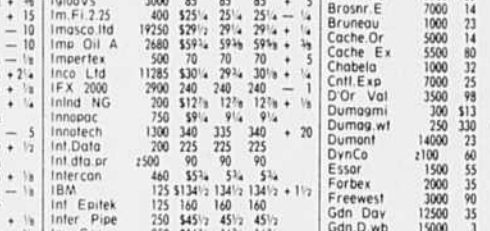
VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



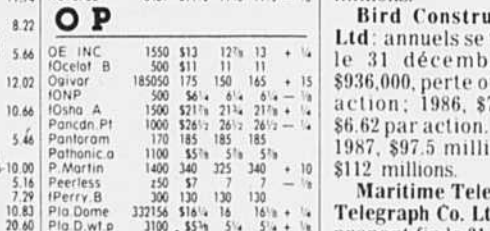
INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



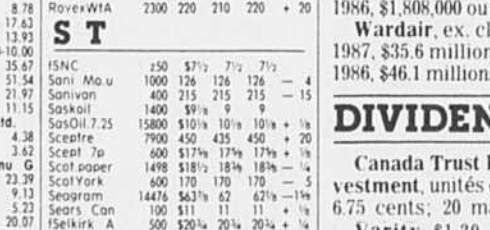
INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



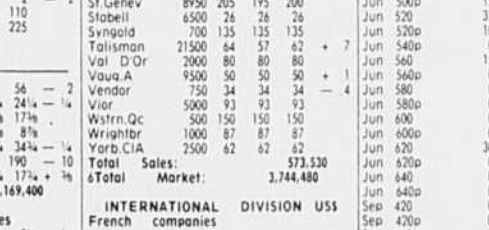
INDICE GÉNÉRAL



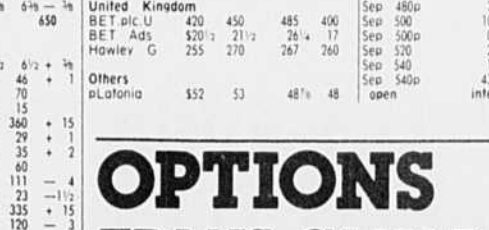
INDICE GÉNÉRAL



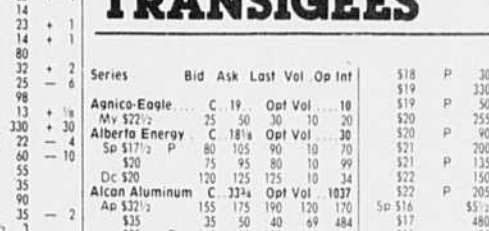
VOLUME (en millions)



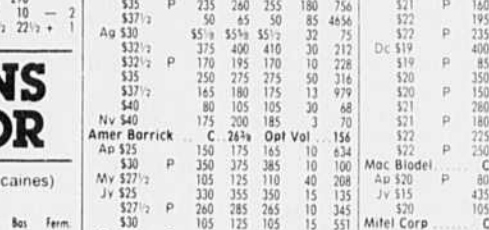
INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



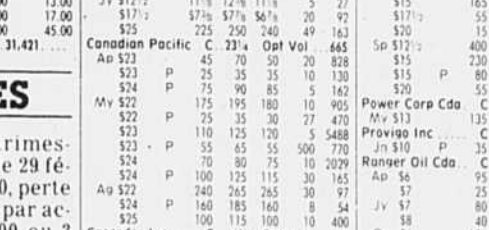
VOLUME (en millions)



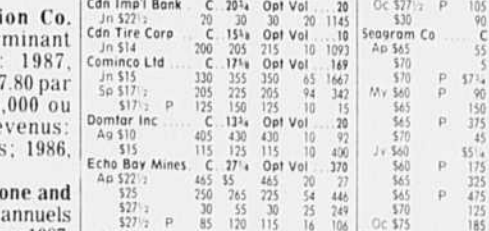
INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



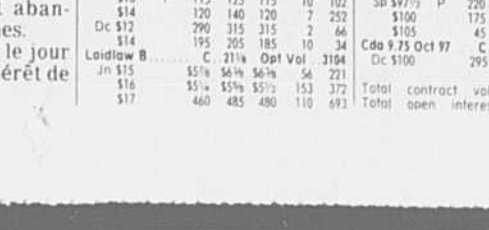
INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



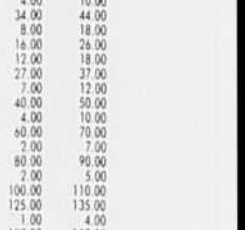
INDICE GÉNÉRAL



INDICE GÉNÉRAL



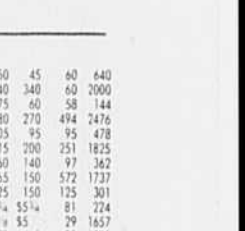
VOLUME (en millions)



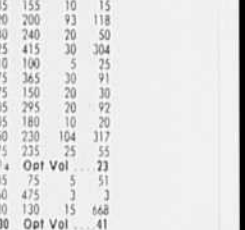
INDICE GÉNÉRAL



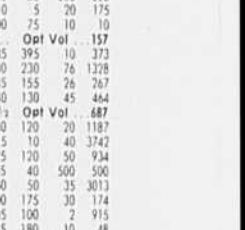
VOLUME (en millions)



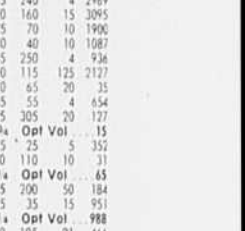
INDICE GÉNÉRAL



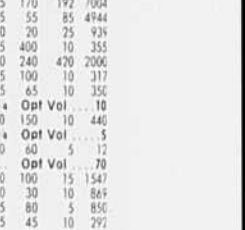
VOLUME (en millions)



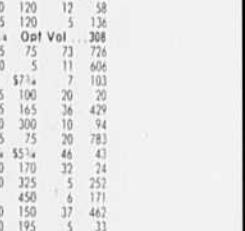
INDICE GÉNÉRAL



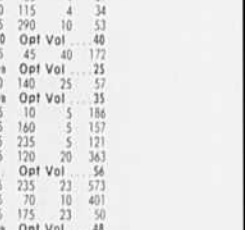
VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



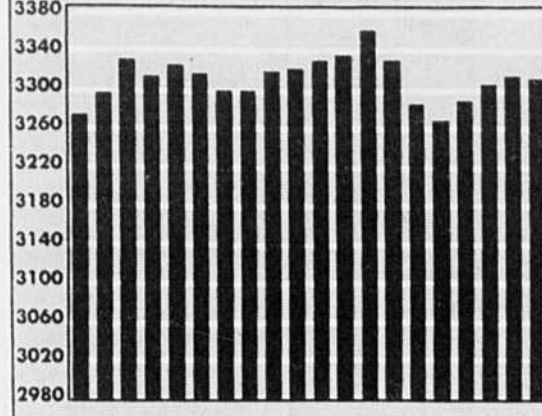
INDICE GÉNÉRAL



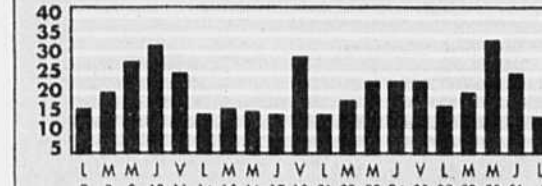
L'ACTUALITÉ BORSIÈRE

TORONTO

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



AB

AB	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

I J

I J	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

K L

K L	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

M N

M N	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

O P

O P	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

Q R

Q R	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

S T

S T	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

U V

U V	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

W X

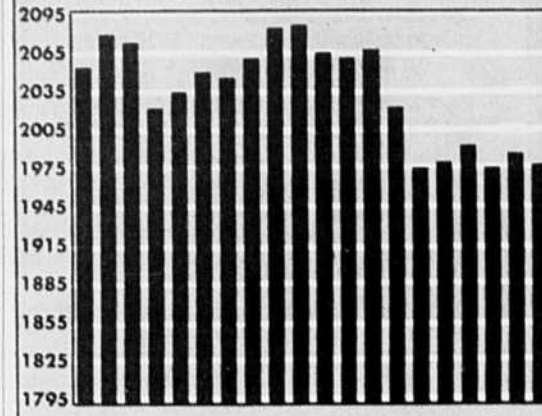
W X	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

Y Z

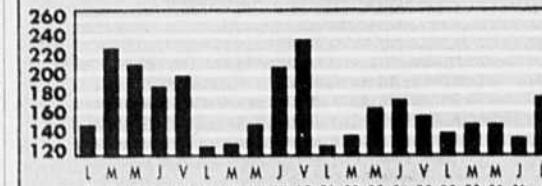
Y Z	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

NEW YORK

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



AB

AB	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

I J

I J	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

K L

K L	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

M N

M N	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

O P

O P	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

Q R

Q R	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

S T

S T	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

U V

U V	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

W X

W X	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

Y Z

Y Z	Ventes	Haute	Bas	Form.	Ch.
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	
AGM	1700	80	8	8	

Faiblesse du dollar US

NEW YORK (AFP) — Le dollar, à nouveau en baisse en début de journée, a regagné ensuite un peu de terrain lundi à New York pour terminer à des niveaux voisins de vendredi.

Le billet vert se changeait en fin d'après-midi à 124,15 yen contre 123,70 à l'ouverture et 123,90 vendredi à 1,6555 D.M. contre respectivement 1,6490 et 1,6555.

L'évolution du dollar a été la même face aux autres monnaies européennes. La devise américaine a ainsi terminé à 0,5295 livre sterling contre respectivement 0,5279 et 1,3635, et à 5,6085 FF contre 5,5950 et 5,6165.

De son côté, l'once d'or a cédé dans la journée plus de trois dollars.

15 cents; 15 cents;

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

Propriétés à vendre 101

STE-MARTHE VAUDREUIL

Maison neuve, 2 étages, 3 chambres, 1 1/2 s. bain, s. lavage, grande cuisine, grand salon, s. dîner. Garage. Taxes basses.

\$95.000.
514-459-4263

Propriétés à vendre 101

PLATEAU MONT-ROYAL

Cottage rénové. A 2 pas du métro \$159,000. Pierre Auger, agent. Imka Inc. 252-2522.

Propriétés à vendre 101

PLATEAU MONT-ROYAL

Cottage rénové. A 2 pas du métro \$159,000. Pierre Auger, agent. Imka Inc. 252-2522.

Propriétés à vendre 101

PLATEAU MONT-ROYAL

Cottage rénové. A 2 pas du métro \$159,000. Pierre Auger, agent. Imka Inc. 252-2522.

Propriétés à vendre 101

PLATEAU MONT-ROYAL

Cottage rénové. A 2 pas du métro \$159,000. Pierre Auger, agent. Imka Inc. 252-2522.

Propriétés à vendre 101

PLATEAU MONT-ROYAL

Cottage rénové. A 2 pas du métro \$159,000. Pierre Auger, agent. Imka Inc. 252-2522.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Mettre des personnes en présence pour comparer leurs dires.
2—Qui est de la nature de l'huile. — Roi de Juda.
3—Étendue d'eau à l'intérieur d'un atoll. — Qui a de grosses lèvres.
4—Retrancherait. — Dont la taille est de beaucoup inférieure à la taille moyenne.
5—Manifestera un sentiment de gaieté. — Nom donné en boucherie à une partie de la graisse des ruminants. — Rhénium.
6—Qui ne concerne qu'un seul côté.
7—Roue dont le pourtour est creusé en forme de gorge. — Thorium. — Relatif à l'arianisme.
8—Chanson sur un sujet tendre et touchant, de caractère facile.
9—Redonner de la vie. — Otas la vie.
10—Bloc épais dont on revêt le sol des voies. — Écumage qui se forme à la surface de certains liquides.
11—Se dit d'un navire sans chargement ni cargaison. — Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme.
12—Soumettre à un entraînement méthodique. — Ancienne pièce de 5 centimes créée à la Révolution française.

Verticalement

1—Transformer un corps en chlorure. — Largeur d'une étoffe entre ses deux lisères.
2—Nappe de fibre tex-

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

Propriétés à vendre 101

BROMONT

superbe maison rénovée, 12 pièces, piscine, terrain unique, \$255,000. 1-534-2296.

Propriétés à vendre 101

BROSSARD

grand semi-détaché, at-trayant, croissant tranquille, \$99,000. 672-7798. 386-9606.

Propriétés à vendre 101

BROMONT

superbe maison rénovée, 12 pièces, piscine, terrain unique, \$255,000. 1-534-2296.

Propriétés à vendre 101

BROSSARD

grand semi-détaché, at-trayant, croissant tranquille, \$99,000. 672-7798. 386-9606.

Propriétés à vendre 101

BROMONT

superbe maison rénovée, 12 pièces, piscine, terrain unique, \$255,000. 1-534-2296.

Propriétés à vendre 101

BROSSARD

grand semi-détaché, at-trayant, croissant tranquille, \$99,000. 672-7798. 386-9606.

App. et log. à louer 160

OUTREMTONT

à sous-louer, mai-juin-juillet, 3 1/2 tranquille. 279-5172.

Maisons repos/traite 173

PONT VIAU

chambres privées, site enchanteur pour retraite bien méritée. 667-0961.

Bureaux à louer 251

A QUÉBEC: ALLEÉ

Espace à bureau meublé, 300 pi. ca. Situé dans une demeure historique de prestige. A deux pas de l'Assemblée Nationale.

IDEAL POUR PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS L'OBVISTES

Services inclus:

- Secrétariat: traitement de textes.
- Réceptionniste: Fax photocopieur.
- Salle de conférence.
- Salle de réunion.

Québec, 418-524-3623 Mtl, 514-394-3434

Bureaux à louer 251

114 OUEST, RUE LAURIER

475 pi. ca. chacun, possibilité + ré-com. idéal professionnels. Libre imm. 274-3507.

Bureaux à louer 251

114 OUEST, RUE LAURIER

475 pi. ca. chacun, possibilité + ré-com. idéal professionnels. Libre imm. 274-3507.

Bureaux à louer 251

114 OUEST, RUE LAURIER

475 pi. ca. chacun, possibilité + ré-com. idéal professionnels. Libre imm. 274-3507.

Bureaux à louer 251

114 OUEST, RUE LAURIER

475 pi. ca. chacun, possibilité + ré-com. idéal professionnels. Libre imm. 274-3507.

Bureaux à louer 251

114 OUEST, RUE LAURIER

475 pi. ca. chacun, possibilité + ré-com. idéal professionnels. Libre imm. 274-3507.

Bureaux à louer 251

114 OUEST, RUE LAURIER

475 pi. ca. chacun, possibilité + ré-com. idéal professionnels. Libre imm. 274-3507.

Bureaux à louer 251

114 OUEST, RUE LAURIER

475 pi. ca. chacun, possibilité + ré-com. idéal professionnels. Libre imm. 274-3507.

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

SPORTS

Les champions de la section Adams n'atteignent pas la deuxième ronde

Le Canadien veut briser la tradition!

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — Le champion de la section Adams n'a pas réussi à « sortir » de son groupe au cours des quatre dernières années. Chaque fois l'équipe de tête a en effet été éliminée au cours des deux premières rondes des séries éliminatoires.

Tout à tour, les Bruins de Boston (1984), le Canadien de Montréal (1985), les Nordiques de Québec (1986) et les Whalers de Hartford n'ont pu se rendre en finale de Conférence après avoir enlevé le titre de la section Adams.

C'est une tradition que le Tricolore entend rompre cette année alors qu'il affrontera les Whalers de Hartford demain au Forum dans le premier match des huitièmes de finale de la coupe Stanley.

« Par le passé, les équipes championnes ont été éliminées en raison d'un manque de discipline, a fait remarquer Jean Perron, hier. Une équipe ne peut prendre la place des officiels et essayer d'imposer sa loi en répliquant à l'adversaire. Tôt ou tard, cette équipe va payer le prix pour son indiscipline. »

À titre d'exemple, on n'a qu'à penser aux Whalers justement qui ont subi l'élimination l'an dernier face aux Nordiques de Québec. Kevin Dineen, entre autres, avait alors subi à son équipe en commettant des écarts de conduite.

L'entraîneur du Canadien est également d'avis que la recherche du premier rang de la section Adams a eu aussi pour effet d'épuiser l'éventuel vainqueur qui se présentait en séries complètement vidé.

C'est ce qui est arrivé aux Bruins il y a quatre

ans. Raymond Bourque, épuisé, n'avait pas été l'ombre de lui-même face au Tricolore.

Perron, lui, ne craint pas qu'une telle situation se reproduise aux dépens de son équipe. Le Canadien s'est assuré, à toutes fins utiles, le titre il y a plus de deux semaines et il s'est préparé depuis en vue des séries.

« Je ne suis pas inquiet, assure Perron. Ça fait deux semaines qu'on se prépare. »

Perron ne prend pas les adversaires de demain à la légère pour autant. Il constate que les Whalers voudront sauver une saison décevante, eux qui n'ont pas joué à la hauteur de leur talent.

« Comme toutes les équipes, ils vont arriver avec l'intention de « voler » un match au Forum. »

Perron redoute en particulier le gros trio formé de Sylvain Turgeon, Ron Francis et Dineen.

« Ce trio est un géant qui dort, prévient-il. Dineen est une peste tandis que Turgeon a toujours connu du succès contre nous. Il aime jouer devant sa famille et ses amis. Quant à Francis, il est toujours égal à lui-même. »

Perron opposera au meilleur trio des Whalers celui de Gagné-Charbonneau-Carbonneau.

« Le trio de Carbonneau va en avoir plein les bras », dit-il.

L'entraîneur du Tricolore a également souligné qu'un gardien peut voler le spectacle. Mike Liut et un gardien de qualité qui pourrait compliquer les choses pour sa troupe. Et il y a aussi Richard Bodeur.

« On redoute toujours de devoir affronter un gardien en grande forme », rappelle-t-il.

Mais Perron n'est pas inquiet. Son club n'a perdu que deux de ses 20 derniers matches, les

gardiens sont prêts, et tous les joueurs sont en santé et bien reposés. Même le jeu de puissance a recommencé à produire avec le retour au jeu de Stéphane Richer et de Petr Svoboda.

« On est conscient de notre potentiel, dit-il sans arrogance. Il ne faut pas se le cacher, c'est aux Whalers à s'ajuster à nous et non l'inverse. Avec un marqueur de 50 buts, ils devront être très alertes lorsque le trio de Naslund, Corson et Richer sautera sur la glace. »

■ Les joueurs du Canadien ont regagné leur hôtel immédiatement après l'entraînement qui a commencé à 16 h. Les Glorieux seront en « quarantaine » en quelque sorte durant les séries, question de maintenir la concentration des joueurs à son niveau le plus élevé.

■ Brian Hayward était le seul absent hier. Le gardien du Tricolore souffre d'une contusion au genou droit, résultat d'un tir de Mark Napier. Il devrait toutefois s'entraîner aujourd'hui.

■ Le Canadien et les Whalers en seront à une troisième confrontation en séries de la coupe Stanley. Le Tricolore a disposé une première fois des Whalers par trois victoires contre aucune défaite en huitièmes de finale, en 1980. Il y a deux ans, le Canadien a éliminé les Whalers en sept parties en finale de section. C'est un but de Claude Lemieux à 5:55 en prolongation qui avait permis aux Glorieux de l'emporter. L'équipe devait par la suite disposer des Rangers de New York et des Flames de Calgary pour mériter la coupe Stanley.

■ Le gardien Patrick Roy affrontera vraisemblablement les Whalers demain. Roy se dit confiant et en possession de ses moyens.

Mario n'avait pas le goût de célébrer

EDMONTON (PC) — Mario Lemieux, qui pourrait bien être le successeur de Wayne Gretzky à titre de meilleur joueur de la Ligue nationale, a officiellement remporté dimanche soir son premier championnat des pointeurs.

Lemieux, à sa quatrième année avec les Penguins de Pittsburgh, a clôturé la saison avec un dossier de 168 points, dont 70 buts, un sommet dans le circuit. Il a mérité le trophée Art Ross, qui avait été indiscutablement la propriété de Gretzky au cours des sept dernières saisons.

Depuis la première saison de Gretzky dans la Ligue nationale, en 1979-80, le trophée Ross ne faisait pas même l'objet d'une lutte.

Précisément, Gretzky a raté 16 matches à cause de blessures, dont 12 à mi-chemin en saison en raison d'une vilaine entorse au genou, ce qui a permis à Lemieux de se donner une priorité de 24 points.

Même s'il a récolté 40 points à ses 15 derniers matches, Gretzky n'a pu rejoindre Lemieux.

Malgré les efforts de Lemieux, Pittsburgh a subi l'élimination pour une sixième année consécutive. Depuis Roy Conacher, des Blackhawks de Chicago, en 1948-49, aucun champion pointeur du circuit avait été exclu des séries éliminatoires.

Evidemment, Lemieux n'avait pas la tête à célébrer son championnat des pointeurs après le match de dimanche contre les Whalers de Hartford (victoire de 4-2 des Penguins, ce qui néanmoins n'était pas suffisant pour leur assurer une place dans les séries).

« C'est difficile, a dit Lemieux. On retourne en arrière et on se dit qu'on aurait dû gagner tel ou tel match. »

Néanmoins, Lemieux peut se consoler à la pensée qu'il pourrait récolter le trophée Hart et ainsi mettre fin au règne de huit saisons de Gretzky comme joueur le plus utile du circuit.



Photo PC

Le jeune Vincent Goulet, fils de l'aîlé des Nordiques, a trouvé le moyen de faire grimacer le président des Nordiques, Marcel Aubut, hier, avec l'aide d'une droite au menton.

Les Nordiques repêcheront deux des cinq meilleurs juniors

MARIO LECLERC

QUÉBEC (PC) — Rares sont les équipes qui ratent les séries éliminatoires et qui affichent autant de bonne humeur que les Nordiques, hier.

Reconnaissant que rien ne peut remplacer une place dans les séries, le directeur-général des Nordiques, Maurice Filion, a néanmoins reconnu en conférence de presse que la situation était loin d'être dramatique pour l'organisation. « Ce matin, nous allons être sérieux mais j'ai aussi l'intention d'avoir du plaisir. L'élimination des Nordiques et celle des Rangers nous permettront de sélectionner deux joueurs parmi les cinq premiers au prochain repêchage amateur. Ça ne pouvait arriver à un meilleur moment en cette année de reconstruction », a plaidé Filion.

À leur façon, les Nordiques avaient raison de festoyer, hier. La dernière fois qu'une équipe a pu mettre la main sur deux des cinq premiers choix au repêchage remonte à juin 1970. Cette année-là, il y a 18 ans, les Bruins de Boston avaient choisi Reggie Leach (3e) et Rick MacLeish (4e). Les deux ont connu une excel-

lente carrière dans la LNH avec... les Flyers de Philadelphie.

Selon le directeur-général des Nordiques, l'un des deux prochains choix des Nordiques, tout au moins, sera de la prochaine édition en septembre. « Selon le rapport de tous nos dépisteurs, il y a des joueurs assez talentueux pour jouer dès l'an prochain dans la LNH parmi les trois premiers. Je dirais même que notre cinquième choix aura aussi une excellente chance d'amorcer la saison avec nous. Dans le contexte où des joueurs comme Joe Sakic et Mark Vermette progressent et à voir pousser nos jeunes à Québec et Fredericton, je dirais que nous bâtissons présentement les Nordiques des 10 prochaines années. C'est absolument merveilleux », a-t-il continué.

Après avoir parlé deux fois parmi les cinq premiers, les Nordiques sélectionneront au 24e rang. Une position fort coutumière dans la courte histoire de l'équipe. Est-il possible que Filion se montre davantage gourmand et aille chercher un autre choix avant cette 24e sélection ?

« Chose certaine, je reçois beaucoup d'appels par les temps qui courent. Les Nordiques sont en excel-

lente position pour écouter les propositions. Cependant, nous ne touchons pas à nos choix à moins d'avoir l'impression de gagner le gros lot. Mais, comme toutes les équipes, nous travaillerons pour obtenir le plus de choix possibles en première ronde », a-t-il précisé.

Quant à savoir s'il éprouvait des regrets d'avoir refusé le premier choix des Penguins de Pittsburgh, au début de la saison, en retour de John Ogrudnick, Filion a été catégorique.

On sait que si jamais les Nordiques avaient conclu ce marché, ils auraient obtenu, dans le contexte actuel, les 3e, 4e et 5e choix du prochain repêchage. « Je n'ai aucun regret. En cédant Ogrudnick, nous avons obtenu Terry Carkner et Jeff Jackson, deux jeunes joueurs qui évoluent déjà ré-

gulièrement avec notre équipe », a-t-il rappelé.

■ Avis aux intéressés, les Nordiques sont à la recherche d'un gardien de but sur lequel ils pourront compter pour disputer une quarantaine de matches la saison prochaine. Les Nordiques admettent que le personnel en place ne peut s'acquitter seul de la tâche l'an prochain. « Pour sortir le maximum des deux Mario (Gosselin et Brunetta), il nous faudra un gardien qui puisse jouer régulièrement l'an prochain avec nous. C'est peut-être le seul échange que je ferai, mais je crois qu'il faut nous s'améliorer à cette position », a reconnu Maurice Filion. « Nous n'avons pas obtenu des performances régulières de nos gardiens cette saison. Et puis, avouons-le, Mario Gosselin a prouvé qu'il n'était pas capable de garder les buts pour une période prolongée. Quand à Mario Brunetta, il est jeune et il a beaucoup fait pour ce club-là cette saison. Mais, nous devons être patients dans son cas », a continué Filion sous les signes approbateurs de Ron Lapointe.

SOMMAIRES

DIMANCHE

Canadiens 4, Sabres 4

Première période

1—Buffalo, Andreychuk 30

Penalités — Foligno But 3:03, Lemieux Mon 3:09, Arniel But 8:57, Svoboda Mon (double min., maj.), Ruutu But (min., maj.) 10:25, Foligno But 11:57, Sheppard But 18:02

Deuxième période

2—Buffalo, Foligno 28

Andreychuk 7:55

3—Montréal, Skrudland 12

McPhee, Kordic 9:59

4—Buffalo, Hartman 3

Reekie, Sheppard 17:56

5—Montréal, Richer 49

Corson, Green 19:18

Penalités — Lator Mon 0:23, Svoboda Mon 3:20, Housley But 5:17, Trator Mon (maj.), Foligno But 11:57

Troisième période

6—Montréal, Richer 50

Thibault, Lator 4:04

7—Lator, Roy 9:52

8—Buffalo, Foligno 29

Tucker 19:41

Penalités — Tucker But 2:09, Ruff But 4:08, Kordic Mon 5:59, Lator Mon 14:01, Chelios Mon 18:44

Prolongation

Aucun but.

Penalité — Aucune

Tirs au but

Montréal... 6 11 11 1 — 29

Buffalo... 7 18 14 1 — 40

Gardiens — Montréal, Hayward et Roy, Buffalo, Barasso

Assistance — 14,360

Rangers 3, Nordiques 0

Première période

Aucun but.

Penalités — P. Stastny, Qué 0:38, Kisio Ran 1:41, Finn Qué, Guérard Qué, Nilan Ran (min.), Gillis Qué, Sundstrom Ran 5:12, Carkner Qué, Poddubny Ran 7:39, Pett Ran 10:40, DeBius Ran 13:55, Albein Qué 16:01, Dionne Ran 17:03, Hardy Ran 17:51, Goulet Qué 19:07

Deuxième période

Aucun but.

Penalités — Finn Qué 6:14, Carkner Qué 11:43, Hardy Ran 19:47

Troisième période

1—Rangers, Ogrudnick 22

2—Rangers, Hardy 2

3—Rangers, Maloney 12

Enron, Cyr 16:40

Penalités — Pett Ran 7:30, Fortier Qué 10:49

Tirs au but

Québec... 11 5 4 — 20

Rangers... 10 9 8 — 27

Gardiens — Québec, Gosselin, Rangers, Vanbiesbrouck

Assistance — 17,319

Devis 4, Blackhawks 3

Première période

Aucun but.

Penalités — Loiselle NJ 0:54, Bergevin Chi 3:14, Daneyko NJ 10:30, Vaive Chi 10:58, McGill Chi 12:11, Bergevin Chi 14:18

Deuxième période

1—New Jersey, Daneyko 5

Muller 11:07

2—Chicago, Savard 4

13:54

3—Chicago, Graham 24

B. Murray, Thomas 14:29

4—New Jersey, Verbeek 46

Wolany, Driver 19:52

Penalités — K. Brown Chi 3:01, Broten NJ 16:31, McGill Chi 19:16

Troisième période

5—Chicago, T. Murray 22

9:27

6—New Jersey, MacLean 22

Pittsburgh, Sundstrom 11:57

Penalités — Burke NJ 1:56, Wayne Chi 2:35, Maley NJ, Johnson NJ 12:46, Thomas Chi 19:39

Prolongation

7—New Jersey, MacLean 23

Sundstrom, Daneyko 2:21

Penalité — Aucune

Tirs au but

New Jersey... 5 20 12 5 — 42

Chicago... 8 10 6 1 — 25

Gardiens — New Jersey, Burke, Chicago, Pang

Assistance — 16,172

Bruins 3, Islanders 2

Première période

1—Boston, McCarthy 2

Crowder, Linseman 1:30

Penalités — Kerr NYI 1:03, Kasper Bos 8:23, Konroyd NYI (double min.), Crowder Bos (double min.) 11:07, Pedersen Bos 13:13, Smith NYI 14:46, Miller Bos 19:28

Deuxième période

2—Islanders, Kerr 24

Konroyd 1:11

3—Boston, Linseman 29

Bourque, Sweeney 6:22

4—Boston, Crowder 17

McCarthy, Bourque 14:20

Penalités — Gilbert NYI 4:22, Norton NYI, McCarthy Bos (maj.) 5:59, Vukota NYI 20:00

Troisième période

5—Islanders, Wood 22

Dalgaard, Lauer 8:42

Penalités — Smith NYI, Joyce Bos 7:06, Islanders banc 14:46, Smith NYI, Linseman Bos 16:45

Tirs au but

Islanders... 9 10 6 — 25

Boston... 9 5 7 — 21

Gardiens — Islanders, Smith, Boston, Lemelin

Assistance — 14,103

Capitals 2, Flyers 2

Première période

1—Philadelphie, Propp 27

Howe, Huber 11:19

Penalités — Howe Phi 5:58, Poulin Phi, Hunter Wash (maj.) 7:58, Hatcher Wash, Sutter Phi 9:35, Kerr Phi (double min.) 10:16, Hunter Wash, Brown Phi 17:11, Stevens Wash 17:25

Deuxième période

2—Philadelphie, Howe 19

Sutter, Smith 0:14

Penalités — Stevens Wash, Samuelsson Phi 2:10, Murphy Wash 3:32, Stevens Wash, Sutter Phi 6:57, Adams Wash 7:29

Troisième période

3—Washington, Galley 6

Gustafsson 13:04

4—Washington, Galley 7

Sundstrom, Gartner 16:13

Penalités — Stevens Wash (double min.), Sutter Phi (double min.) 0:16, Craven Phi 4:13, Murphy Wash, Poulin Phi 19:54

Prolongation

eAucun but.

Penalité — Aucune

Tirs au but

Washington... 6 7 20 3 — 36

Philadelphie... 10 13 4 — 31

Gardiens — Washington, Peeters, Philadelphie, Hex-tall

Assistance — 17,423

Penguins 4, Whalers 2

Première période

1—Pittsburgh, Quinn 39

Coffey, Errey 8:38

Penalités — Ladouceur Hart, Loney Pit (maj.) 3:34, Francis Hart 4:48, Cunneyworth Pit 10:08, Samuelsson Hart 10:20, Young Hart 14:54

Deuxième période

2—Hartford, Turgeon 23

Francis, McEwen 2:58

3—Pittsburgh, Coffey 15

Lemieux 15:46

Penalités — Siren Pit 1:23, Siren Pit 11:49, MacDer-mid Hart, Johnson Pit 13:37, Robertson Hart, Sheehy Hart (min., maj.), Ferraro Hart (min., maj.), Cunneyworth Pit (min., maj.), Brown Pit (maj.) 16:57

Troisième période

4—Pittsburgh, Quinn 40

Coffey 8:38

5—Hartford, Babych 14

Peterson, Turgeon 13:09

6—Pittsburgh, Lemieux 70

Hunter, Bodge 19:26

Penalités — Evason Hart 4:54, Coffey Pit 19:50

Tirs au but

Hartford... 9 14 7 — 30

Pittsburgh... 14 11 10 — 35

Gardiens — Hartford, Brodeur, Pittsburgh, Guenette

Assistance — 16,168

Flames 4, North Stars 1

Première période

1—Calgary, Hunter 8

McDonald 5:35

2—Calgary, Peplinski 20

Otto 7:44

Penalités — Murzyn Cal 9:11, Suter Cal 10:52, Law-ton Min 13:35

Deuxième période

SPORTS

Les Mets remportent le match d'ouverture, 10-6
Strawberry sort les Expos du stade

RICHARD MILO

(PC) — Dwight Gooden n'avait pas la maîtrise de ses lancers, mais qu'importe. L'attaque a pris la relève en claquant six « vrais » circuits et les Mets de New York ont saboté l'ouverture des Expos en l'emportant

Mets	10	Expos	6
pb p es pp	pb p es pp	pb p es pp	pb p es pp
Dykstra cc	4 2 1 3	Raines cg	5 0 1 1
Teufel 2b	5 0 1 0	Webster cc	4 2 3 0
Khrndz 1b	4 0 0 0	Brooks cd	5 1 2 3
Strwbry cd	4 2 4 2	Wallach 3b	5 1 2 0
McRylds cg	5 2 4 3	Galarag 1b	3 1 2 0
Carter r	4 1 1 0	Foley 2b	4 0 0 1
Hoban 3b	4 1 1 0	StClare l	0 0 0 0
Elster oc	4 1 1 2	McGiffen l	0 0 0 0
Gooden l	2 0 0 0	Netles fs	0 0 0 0
Magdn fs	0 1 0 0	Engle fs	1 0 0 0
Cone l	1 0 0 0	McClure l	0 0 0 0
Myers l	0 0 0 0	Parrett l	0 0 0 0

Totaux	37 10 13 10	Totaux	41 6 15 6
New York	011 203 201—10		
Montreal	100 120 020—6		

Point victorieux — Dykstra (1).
E—Foley, LSB—New York 6, Montréal 13.
2B—Raines, Galaraga 2, Candaele, 3B—Webster, CC—Strawberry 2 (2), Elster (1), Dykstra (1), McReynolds 2 (2), Brooks (1), BV—Dykstra (1), Brooks (1), S—Martinez.
New York
Gooden G, 1-0
Cone 2 1 3 4 2 2 2 1
Myers PS, 1 1 2 3 0 0 0 0 2
Montreal
Martinez P, 0-1
StClare 1 2 2 2 1 0
McGiffen 1 3 0 0 0 0
McClure 1 3 1 0 0 0
Parrett 2 3 1 1 1 1
Affûté — Galaraga par Gooden. FI — Martinez, Gooden.
D — 3 h 30. A — 55,413.

10-6 devant 55,413 personnes, hier. Darryl Strawberry et Kevin McReynolds ont frappé deux circuits chacun. Les autres ont été réussis par Len Dykstra et Kevin Elster. Ils ont compensé pour l'inefficacité de Gooden qui a alloué 11 coups sûrs dans un match pour la première fois de sa carrière.

Strawberry, qui a claqué 39 circuits l'an dernier, a touché l'anneau technique (à 160 pieds du sol) à une dizaine de pieds de la ligne du champ droit. Il est le premier joueur à réussir l'exploit depuis Dave Kingman à la fin des années 1970. La balle aurait pu franchir 600 pieds... et plus.

« Il (Strawberry) a presque fait un trou dans le toit », a lancé Buck Rodgers.

« Moi, j'ai fermé les yeux. J'espérais que le vent pousse la balle hors lignes », a renchéri Larry Bearnarth, l'instructeur des lanceurs.

Tous les joueurs des Mets de New York semblaient émerveillés. On ne parlait que du long circuit de Strawberry.

« Pour moi ce qui compte ce n'est pas de savoir à combien de pieds du marbre atterrissent mes coups de circuit, a-t-il dit. L'important pour moi, c'est de voir les Mets remporter des victoires. J'ai bien frappé la balle, mais j'ai été retiré deux fois en tentant de voler. Ce furent là deux retraits ridicules. Je savais que mes jambes ne sont pas encore assez en forme pour voler des buts. C'était stupide de ma part de tenter de voler. »

« Ce qui m'excite ce n'est pas ce que j'ai fait en 1987, mais bien ce que s'en vient en 1988. J'ai connu un bon camp d'entraînement et présente-

ment, je me sens très confiant pour l'équipe et pour moi-même. »

« Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un coup si important. Mon élan n'avait rien de bien différent des autres, a-t-il dit. J'ai toujours bien aimé ce stade, je pense que la balle voyage encore mieux cette année. »

Gooden, l'ami de Floyd Youmans, n'a retiré qu'un frappeur au bâton en cinq manches. Il était (encore) là lorsque les Expos ont effectué une remontée de trois points pour créer l'égalité à 4-4. Et il a été sauvé par de superbes jeux défensifs de Dykstra, à la première, et Elster, à la troisième.

Dykstra, un petit poison contre les Expos, a réussi le gros circuit du match, un coup de trois points, avec un compte d'une balle et deux prises, à la sixième. Elster a canonné un circuit de deux points tandis que McReynolds a réussi son premier circuit sur la première offrande de Randy St. Claire... après le coup de canon de Strawberry, à la septième.

Dennis Martinez a subi la défaite, lui qui n'avait jamais perdu contre les Mets. Il a affiché un dossier de 4-0 et une mpm de 0.64 contre eux, l'an dernier. Il a alloué neuf coups sûrs, dont trois circuits, et sept points (six mérités) en six manches.

Hubie Brooks, un ancien des... Mets, a claqué un circuit de deux points contre David Cone, à la huitième. Andres Galaraga a frappé deux doubles et Mitch Webster a obtenu trois coups sûrs.

Au total, les Expos ont réussi 15 coups sûrs, deux de plus que les Mets qui sont, faut-il le rappeler, favoris pour remporter le titre dans la section Est. Ils ont établi un nouveau re-

cord des ligues majeures en totalisant six circuits lors d'un match d'ouverture.

Au fait, Strawberry a été parfait, obtenant quatre coups sûrs et un but sur balles en cinq présences. Le receveur Jeff Reed est le seul qui l'a retiré... en tentative de vol, et à deux reprises.

Les Expos ont pris l'avance, 1-0, lorsque Webster a claqué un triple pour marquer à la suite d'un simple de Brooks, à la première.

Les Expos ont plus tard égalé le compte à 4-4, grâce à un double de Tim Raines, à la quatrième, un roulant d'un point de Tom Foley et un simple de Jeff Reed, à la cinquième. Mais les Mets ont repris l'avance, 7-4, lorsque Dykstra a claqué son circuit de trois points, à la sixième.

■ Tim Raines, qui demande à ce qu'on l'appelle « Rock », a été le plus applaudi lors de la présentation des joueurs qui a précédé la rencontre d'hier. Raines, comme Buck Rodgers, a serré la main du gérant des Mets, Dave Johnson, après avoir salué la foule. Il aime affronter les Mets, contre lesquels il a affiché une moyenne de .317 l'an dernier. Le 2 mai, il avait effectué un retour remarqué contre les Mets, obtenant un but sur balles, deux simples, un triple et un grand chelem — contre Jesse Orosco, en 10e — pour donner la victoire aux Expos.

■ En 1974, les Expos devaient ouvrir la saison au Parc Jarry... mais la neige et le froid avaient empêché la présentation des deux rencontres. En 1972, la série de trois matchs contre les Cubs de Chicago a été annulée à cause de la grève des joueurs.



Photo PC

Lenny Dykstra montre son dépit après avoir été pris à contre-pied par Dennis Martinez à la première manche. Dykstra s'est vivement repris par la suite en claquant un circuit de trois points.

■ Les deux équipes font relâche aujourd'hui pour poursuivre demain alors que Pascual Perez sera opposé au droitier Ron Darling. Perez (7-0) n'a pas subi la défaite depuis qu'il s'est joint aux Expos. Son dossier s'établit à 1-0 et sa moyenne de points mérités s'élève à 1.00 contre les Mets. En carrière, son dossier est de 1-4, 6.16, en sept présences. Il a battu David Cone 4-1, le 17 septembre. Darling a affiché un dossier de 2-0 et une mpm de 5.11 contre les Expos, l'an dernier. Il a battu Bob Sebra à deux reprises, 7-4 le 2 août, et 4-1, le 12 août. Neal Heaton (13-10) sera opposé à Bob Ojeda (3-5) jeudi. Né à Long Island, Heaton a révélé, hier, qu'il était un partisan des... Yankees, pas des Mets, dans sa jeunesse.

EN BREF...

■ Les Yankees libèrent Cerone et Royster

NEW YORK (AP) — Les Yankees de New York ont soumis le receveur Rick Cerone et le joueur d'avant-champ Jerry Royster au repêchage, hier, en plus d'inscrire le releveur Ron Guidry et le joueur de champ intérieur Wayne Tollenor sur la liste des blessés, réduisant ainsi leur alignement à la limite permise pour le début de la saison régulière. Si Cerone et Royster ne sont pas embauchés par une autre formation d'ici trois jours, ils deviendront automatiquement autonomes. Tous deux possèdent des contrats garantis que les Yankees devront continuer à honorer. Cerone reçoit un salaire de \$ 300,000 et Royster de \$ 275,000.

■ Burke et Robitaille partagent l'honneur

(PC) — Sean Burke, gardien des Devils du New Jersey, et Luc Robitaille, ailier gauche des Kings de Los Angeles, partagent le titre de joueur de la semaine, le dernier de la saison dans la Ligue nationale de hockey. Burke, qui s'est joint aux Devils après les Jeux de Calgary, a mérité quatre victoires en autant de sorties au cours de cette période. Depuis son arrivée dans la LNH, il a mérité dix victoires et subi un seul échec en onze départs, incluant une série de sept gains consécutifs. Quant à Robitaille, il a récolté sept buts et six mentions d'aide en trois rencontres. Lors du dernier match de la saison régulière, dimanche soir, il a inscrit trois buts en plus de récolter une passe pour terminer la saison avec un total de 53 buts et 111 points, au cinquième rang des pointeurs du circuit. Burke et Robitaille ont été préférés à Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton, et Al MacInnis, des Flames de Calgary. Gretzky a inscrit deux buts et ajouté dix aides pour atteindre le cap des 100 passes pour une huitième saison d'affilée.

■ Hoffman s'entend avec les Rangers

ARLINGTON, Texas (AP) — Les Rangers du Texas ont fait savoir hier qu'ils avaient accordé un contrat d'une saison au lanceur gaucher et joueur autonome Guy Hoffman. Afin de lui faire une place au sein de l'alignement, les Rangers ont placé le nom du voltigeur Bob Brower sur la liste des blessés pour 15 jours, rétroactivement au 28 mars. L'an dernier avec les Reds de Cincinnati, Hoffman a conservé un dossier de 9-10 avec une moyenne de points mérités de 4.37 en 36 matches. Il a été congédié par les Reds le 29 mars dernier, après avoir présenté une fiche de 0-1 avec une mpm de 7.07 en cinq matches hors-concours.

■ Phil Esposito perd \$ 110,000 !

NEW YORK (AP) — L'élimination des Rangers de New York prive le directeur général Phil Esposito de bonus pouvant atteindre \$ 110,000. Esposito, qui touche un salaire annuel de \$ 230,000, aurait pu recevoir la somme additionnelle de \$ 10,000 si les siens avaient franchi la première ronde des séries dans la section Patrick. De plus, Esposito aurait empoché \$ 20,000 si les Rangers avaient enlevé les honneurs de la finale de section et \$ 30,000 s'ils avaient été couronnés champions de la conférence Prince-de-Galles. Et si, au bout du compte, les New-Yorkais avaient enlevé la coupe Stanley, Esposito aurait reçu un boni de \$ 50,000 en plus de la célèbre bague.

Reds et Giants partent du bon pied

CINCINNATI (AP) — Kal Daniels a claqué un simple après deux retraits en 12e manche, hier après-midi, pour permettre aux Reds de Cincinnati de disposer des Cards de St. Louis au compte de 5-4.

Daniels a également réussi un circuit en solo en sixième manche, quand les Reds ont amorcé leur remontée. Ils tiraient alors de l'arrière 4-1.

Jeff Treadway, une recrue, a entamé la 12e manche en soutirant un but sur balles. Il s'est rendu au troisième coussin après un sacrifice de Barry Larkin et un mauvais lancer de Larry McWilliams, le septième lanceur à prendre le monticule pour les Cards. Daniels a ensuite cogné un simple qui a permis à Treadway de croiser le marbre.

Pat Perry, un ancien des Cards, a concédé deux buts sur balles en 12e manche, mais il s'en est tiré indemne et il a mérité le gain.

Une foule de 55,438 spectateurs s'est entassée au stade Riverfront, soit la plus grosse foule de l'histoire du stade.

St. Louis s'était emparé d'une avance de 4-1 en quatrième manche grâce à un circuit de trois points du lanceur Joe Magrane aux dépens de Mario Soto.

Mais un circuit de Daniels et une erreur de Terry Pendleton, en sixième, ont réduit l'écart à un seul point.

En septième, les Reds ont créé l'égalité à la suite d'une erreur du joueur de premier but, Bob Horner.

Giants 5, Dodgers 1

À Los Angeles, Dave Dravecky a alloué trois coups sûrs et Brett Butler a connu un après-midi de trois en cinq, dont un triple de deux points, quand les Giants de San Francisco

ont défait les Dodgers au compte de 5-1.

Dravecky a concédé un circuit en solo à Steve Sax dès son premier lancer du match, mais il n'a plus rien accordé jusqu'en sixième manche soit jusqu'à ce que Sax réussisse un simple. Dravecky a retiré trois frappeurs sur des prises et il a alloué un but sur balles.

Butler a procuré une avance de 4-1 aux Giants en quatrième manche en faisant marquer Jose Uribe et Dravecky à l'aide d'un triple. Mike Aldrete a enchaîné avec un sacrifice pour creuser l'écart à 5-1.

Butler a connu un bon match à l'attaque, mais il a également été surpris une fois sur les coussins et retiré et une autre fois en tentative de vol.

Fernando Valenzuela était au monticule pour les Dodgers. En six manches, il a accordé sept coups sûrs et quatre buts sur balles tout en retirant quatre frappeurs sur des prises.

Tigers 5, Red Sox 3

À Boston, Alan Trammell a frappé un circuit de deux points aux dépens du releveur Lee Smith, avec deux retraits à la 10e manche, hier après-midi, pour aider les Tigers de Detroit à l'emporter 5-3 aux dépens des Red Sox de Boston, lors du match d'ouverture de la saison 1988 dans le baseball majeur.

Les lanceurs partants Roger Clemens, pour les Red Sox, et Jack Morris, pour les Tigers, se sont livrés un duel de retraits sur trois prises lors des neuf premières manches, avant que Smith ne s'amène dans le match. Le releveur droitier, acquis en décembre dernier des Cubs de Chicago, a fait ses débuts dans la Ligue américaine à la dixième.

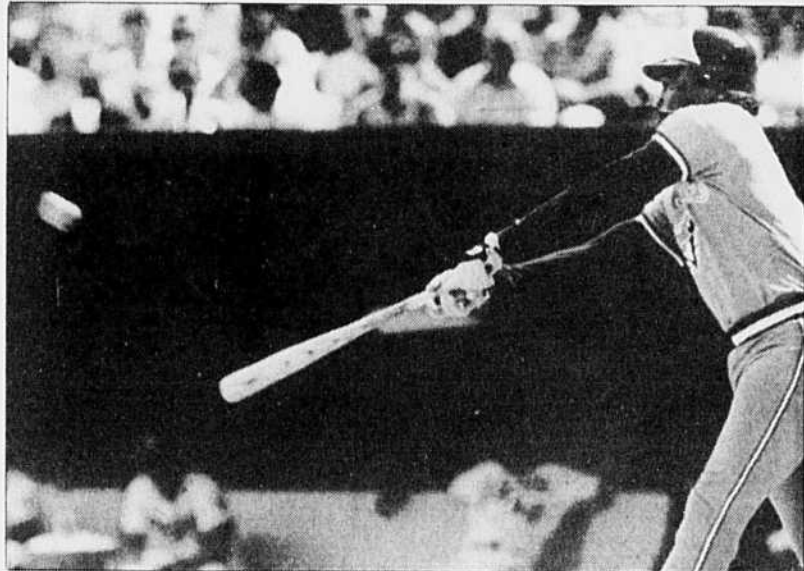


Photo AP

George Bell est devenu hier le premier joueur à claquer trois circuits lors d'un match d'ouverture en saison régulière dans un gain de 5-3 des Jays sur les Royals de Kansas City. Participant à la rencontre à titre de frappeur désigné, Bell a cogné deux circuits en solo en deuxième et huitième manches et une claqué de deux points à la quatrième contre Bret Saberhagen. Quarante-huit joueurs avaient précédemment réussi deux circuits lors du premier match de leur équipe en saison.

Victorieux du Grand Prix brésilien

Prost, le Roi de Rio

RIO DE JANEIRO (AFP) — Le pilote français Alain Prost faisait la une et l'unanimité dans la presse brésilienne hier matin après sa 29e victoire en Formule un, dimanche, au Grand Prix du Brésil sur le circuit de Jacarepagua, près de Rio de Janeiro.

« Prost, le Roi de Rio gagne à nouveau », titre le journal de Rio de Janeiro *Jornal dos Sports*, qui rappelle qu'en sept ans Prost a gagné cinq fois sur l'autodrome de Jacarepagua, baptisé récemment « Nelson Piquet ».

« Le Français Alain Prost a pour la cinquième fois fait une course parfaite et a donné une véritable leçon de pilotage », écrit l'influent journal de Rio *O Globo* après avoir titré : « Prost, la cinquième victoire à Rio ».

Le *Jornal do Brasil*, également de Rio, relate que « plus que jamais, Alain Prost a justifié son surnom de Roi de Rio en gagnant dimanche pour la cinquième fois le Grand Prix du Brésil ».

Tous les journaux cariocas soulignent la grande maîtrise de Prost, « le charme et la joie d'un Français qui fait l'histoire » en rappelant son ascension rapide depuis son arrivée en F1, en 1980, chez McLaren.

La presse carioca mentionne également la facilité avec laquelle Alain Prost a remporté sa 29e victoire. Victoire d'autant plus facile que son coéquipier, le Brésilien Ayrton Senna, a été disqualifié vers la mi-course pour cause de départ non-réglementaire.

Après les éloges à Prost, les journaux commentent la frustration ressentie par le public brésilien après la sortie de Senna, qui avait commencé la course en donnant un véritable show. Senna dans « une progression vertigineuse et historique était parti de l'avant dernière place pour, en à peine un tiers de la course, se placer en deuxième position, enthousiasmant supporters, journalistes et tout le monde de la F1 », relate l'influent *Jornal do Brasil*.

En ce qui concerne l'autre Brésilien, le triple champion du monde Nelson Piquet (Lotus), la presse a rendu hommage au pilote « de talent sur une voiture qui fonctionne mal ».

BASEBALL

Ligue nationale		LIGUE NATIONALE				
Hier		Section Est				
Cincinnati 5, St. Louis 4		NEW YORK	9	0	1.000	
New York 10, Montréal 6		PHILADELPHIE	0	0	.000	½
S. Francisco 5, L. Angeles 1		PITTSBURGH	0	0	.000	½
Aujourd'hui		CHICAGO	0	0	.000	½
Pittsburgh, Dunne (13-6)		MONTREAL	0	1	.000	1
à Philadelphie, Rawley		ST. LOUIS	0	1	.000	1
(17-11), 19 h 35						
Chicago, Sutcliffe (18-10)		Section Ouest				
à Atlanta, Mahler (8-13), 19 h 40		SAN FRANCISCO	1	0	1.000	
San Diego, Whitson (10-13), 19 h 40		CINCINNATI	1	0	1.000	
San Diego, Houston, Scott		HOUSTON	0	0	.000	½
(16-13), 20 h 35		ATLANTA	0	0	.000	½
San Francisco, Downs		SAN DIEGO	0	0	.000	½
(12-9) à Los Angeles,		LOS ANGELES	0	1	.000	1
Hershiser (16-16),						
22 h 05						
Ligue américaine		LIGUE AMÉRICAINE				
Hier		Section Est				
Detroit 5, Boston 2		DETROIT	1	0	1.000	—
Milwaukee 12, Baltimore 0		TORONTO	1	0	1.000	—
Toronto 5, Kansas City 3		MILWAUKEE	1	0	1.000	—
Chicago 8, Californie 5		NEW YORK	0	0	.000	½
Cleveland au Texas		CLEVELAND	0	0	.000	½
Seattle à Oakland		BOSTON	0	1	.000	1
Aujourd'hui		BALTIMORE	0	1	.000	1
Minnesota, Viola (17-10)		Section Ouest				
à New York, Rhoden		CHICAGO	1	0	1.000	—
(16-10), 13 h		TEXAS	0	0	.000	½
Seattle, Moore (9-19) à		MINNESOTA	0	0	.000	½
Oakland, Welch (15-9), 22 h 35		OAKLAND	0	0	.000	½
		SEATTLE	0	0	.000	½
		CALIFORNIE	0	1	.000	1
		KANSAS CITY	0	1	.000	1

Les matins de Jean Cournoyer

Homme de conviction!
Homme d'expérience!
Homme d'action! Journaliste chevronné!

Le bulletin de nouvelles du matin le plus complet à Montréal.
Écoutez LES MATINS DE JEAN COURNOYER, du lundi au vendredi,
de 5 h 30 à 9 h. Les commentaires de Jean Cournoyer. Les
nouvelles, le sport, la météo et la circulation. Le journal
du matin présenté en trois éditions à 5 h 45, 6 h 45
et 7 h 45. Et le phénoménal Un jour à la fois avec
André Breton à 7 h 30! Et tout nouveau :
la tribune téléphonique à compter de 8 h 15.

85 CKVL AU COEUR DU QUOTIDIEN